Neuchâtel — No 12 (12 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 16 janvier 1957

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	32.—	16.25	8.25	3.—
ÉTRANGER:	50.—	26.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour les abonnements souscrits en France, se renseigner auprès de l'administration du journal.

219me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

EN MARGE D'UNE CONFÉRENCE

Quelques réflexions encore sur la Première Internationale

ABORDANT l'histoire de la Première Internationale, dans l'exposé qu'il présenta à la Société neuchâteloise de science économique (1), M. Anthony Babel en vint à évoquer naturellement le célèbre congrès de Genève de 1866, convoqué deux ans après la fondation du mouvement.

Là les thèses de Proudhon prévalurent sur celles de Marx. Dans cette ambiance helvétique où l'on avait conservé le sens et le goût des réalités, où l'on se méfiait des idéologies vagues, les travailleurs, dont la plupart vinrent du Jura, de Paris et d'outre-Manche (où ils avaient été catéchisés mais sans succès par l'auteur du « Capital »), se montrèrent plus sensibles à l'idée de réaliser des mutualités, des coopératives, des organes de crédit qu'à celle de s'enthousiasmer pour un système révolutionnaire tout abstrait.

Le mutualisme, c'était précisément la doctrine de Proudhon. Il l'avait défini dans le dernier de ses livres où, prophétiquement, il déclarait : « Je ne veux pas que le travailleur soit un serf d'Etat englouti dans l'océan communautaire. » C'est ce que ne veulent pas davantage aujourd'hui les ouvriers hongrois, polonais et ceux des autres pays satellites soumis à l'implacable loi du marxisme russe.

Et les congressistes de Genève qui proclamaient la belle devise « Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits » suivaient le Dr Coullery de la Chaux-de-Fonds quand il préconisait la réduction progressive des heures de travail, et celle des femmes et des enfants en premier lieu. Ce n'était pas là attitude de révolutionnaires implacables. C'était la méthode des réalisations par étapes — la seule féconde

A Londres cependant, Marx rongeait son frein. Il s'en prenait à ces « ânes de proudhoniens », à ces « fainéants de Suisse romande qui faisaient le jeu des bavards de Paris ». Sur un point, cependant, il obtint gain de cause au congrès de Genève. Ses partisans firent admettre que les « intellectuels » pourraient siéger, parmi les ouvriers, dans la Première Internationale. Déjà le marxisme comptait sur la déviation de l'«intelligence» pour imposer au monde du travail son ordre contre nature !

✦✦

L'année suivante, c'est-à-dire en 1867, il y eut encore un congrès fameux à Genève, celui de la paix, auquel assista Garibaldi, accueilli en triomphe dans la cité qu'il appela la « Rome de l'intelligence » ! Mais les congressistes en vinrent aux invectives, sinon aux mains, ce qui suscita par mal d'ironie à l'égard du pacifisme mondial.

Parallèlement se tenaient à Lausanne les secondes assises de l'Internationale et les marxistes tentèrent un nouvel assaut contre les proudhoniens en s'élevant contre le droit de propriété, mais toujours sans succès. Marx devait reprendre du « poil de la bête » à Bruxelles en 1868, où son disciple belge Lepape menait une nouvelle offensive pour la suppression de la propriété. Les ouvriers français étaient absents en raison des rigueurs de Napoléon.

Mais à peine avait-il triomphé de Proudhon que Marx allait avoir affaire à un autre adversaire, et de taille, Bakounine, le théoricien de l'anarchie, prince russe réfugié dans notre pays où il avait créé des cellules qui le soutenaient ardemment dans le Jura neuchâtelois et surtout dans le Jura bernois. A Genève, par contre, on se montrait plus prudent à l'égard de l'anarchisme, cette doctrine qui séduit encore de nos jours des militants en Italie du Sud, en Espagne, voire en Amérique latine.

Naturellement, elle ne se conciliait aucunement avec la « rigueur scientifique » du marxisme, de même que les vues fédéralistes du bakounisme concernant la structure de l'Internationale s'opposaient à celles de Marx qui étaient unitaires et centralisatrices. Le conflit éclata à Bâle en 1869, puis à la Haye en 1872, la guerre ayant provoqué l'annulation des rencontres prévues entre temps. En fait, dans la capitale hollandaise, la Première Internationale fut frappée à mort. De Londres son bureau fut transféré à New-York. Elle s'éteignit quatre ans plus tard. Il semble bien que Marx ait préféré la voir disparaître plutôt que de voir sa direction lui échapper.

✦✦

Mais quelle actualité dans cette querelle entre l'auteur du « Capital » et ses adversaires se réclamant d'un socialisme humaniste ! C'est là le trait qui nous a le plus frappé tout au long du si intéressant exposé de M. Babel dont nous nous sommes permis d'entrelarder le résumé de quelques réflexions personnelles.

Et, à l'après-conférence organisée par la Société de science économique, sous la présidence de M. P. Rossel, on sentait à quel point cette histoire est encore vivante. En écoutant avec intérêt le secrétaire syndical Pierre Aragno dénoncer en Marx l'Allemand, l'« homme de Bismarck », et montrer comment les Romands, de tout temps, luttèrent pour des formes latines de socialisme et de syndicalisme, on pensait aux événements contemporains. Le communisme des Soviets a repris la tradition marxiste. Il se heurte autant qu'à la bourgeoisie à toute tendance sociale qui lui échappe. Saurons-nous alors, en Occident, dans un climat de liberté, édifier des structures sociales symbolisées par l'organisation professionnelle ? Il y va de notre avenir et de notre salut.

René BRAICHET.

1) Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 12 janvier 1957.

Francis Carco à l'honneur

Il a reçu hier le Grand prix littéraire de la ville de Paris

PARIS, 15 (A.F.P.) — Le Grand prix littéraire de la ville de Paris, d'une valeur de 400,000 fr. français, a été attribué hier matin à l'hôtel de ville à Francis Carco pour l'ensemble de son œuvre.

Poète et romancier, Francis Carco s'est attaché à peindre essentiellement le monde de la pègre. Après avoir débuté comme journaliste à « L'Homme libre » de Clemenceau, il publie successivement « Jésus la Caille » (1914), « Scènes de la vie de Montmartre » (1919), puis « L'Homme traqué », qui lui vaut le Grand prix du roman de l'Académie française, en 1922. On relève ensuite « L'Homme de la nuit », « Le roman de François Villon », « De Montmartre au Quartier latin », « La rue », « Prisons de femmes », « L'ombre », « Brumes », etc.

On doit encore à Francis Carco des études sur Vlaminck, Utrillo, Dignimont, Assekin et un certain nombre d'autres artistes.

C'est au premier tour de scrutin que le jury, comprenant essentiellement des membres de l'Académie française et de l'Académie Goncourt, a attribué cette haute récompense à Francis Carco, lui-même membre de l'Académie Goncourt depuis 1937.

Parmi les anciens lauréats du Grand prix littéraire de la ville de Paris, on relève les noms de Paul Fort, « Prince des poètes », Jean Guehenno et Louis Madelin, de l'Académie française.

Aveugle depuis 10 ans

UN ÉCRIVAIN AMÉRICAIN retrouve la vue

NEW-YORK, 15. — « Maman, ton manteau est vert». Cette découverte d'un jeune écrivain américain a bouleversé toute une famille du Texas.

John Howard Griffin, 34 ans, écrivain connu et auteur de plusieurs livres à succès, qui était aveugle de guerre depuis dix ans, a retrouvé soudain la vue.

Il se dirigeait à tâtons vers la ferme de ses parents, quand, soudain, explique-t-il, « un nuage de sable rouge apparut devant mes yeux. Ce fut un terrible choc ».

(Lire la suite en 11me page)

« Pas de scission de la classe ouvrière »

Le gouvernement hongrois éliminera le parti socialiste

VIENNE, 15 (Reuter). — Radio-Budapest a diffusé mardi différentes déclarations faites par M. Gyoergy Marosan, ministre d'Etat, lors d'une assemblée d'activistes dans une fabrique.

Le gouvernement hongrois, dit-il, sera élargi dès que « l'ordre légal sera rétabli par la force des armes et le travail ». Il n'y aura plus de parti socialiste, le parti ouvrier socialiste hongrois (parti communiste) « ne tolérant pas de scission de la classe ouvrière ».

(Lire la suite en 11me page)

IMAGE DU CARNAVAL DE MUNICH

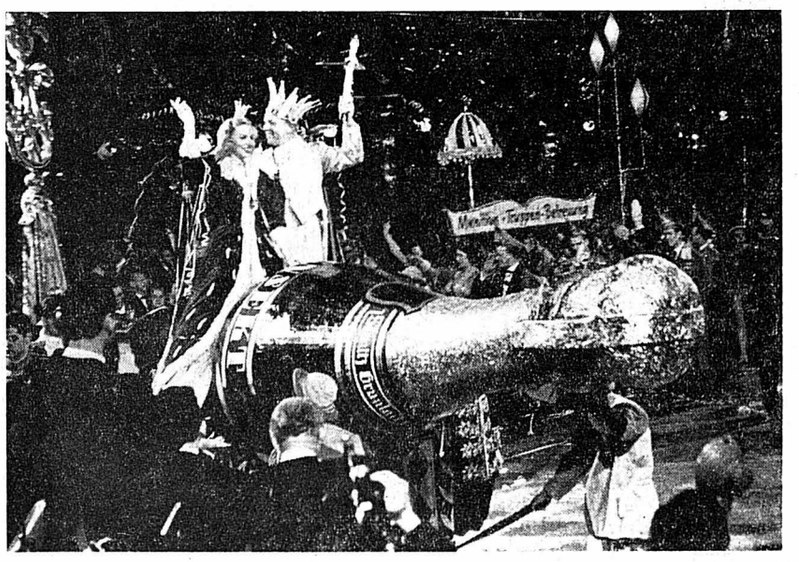

Le Carnaval vient de s'ouvrir officiellement à Munich. On voit ici le passage du roi et de la reine lors du cortège d'ouverture.

A EASTBOURNE EN GRANDE-BRETAGNE

Le Dr Adams devant le tribunal

L'avocat de la couronne l'accuse de 3 meurtres

Lundi, s'est ouvert, à Eastbourne, le procès du Dr Adams, le Landru anglais que la rumeur publique accuse d'avoir assassiné 455 vieilles dames.

Coupable ou innocent ? c'est la question à laquelle auront à répondre un banquier, deux bourgeois, la femme d'un instituteur et deux autres habitants d'Eastbourne, formant le jury de la Cour, au terme des quatre ou cinq jours de l'avant-procès du médecin.

Le Dr Adams paraît très à l'aise

Seul un homme paraissait très à l'aise et cela ne manquait pas d'étonner, puisqu'il s'agissait de l'accusé, le Dr John Adams, au sujet duquel on se demande s'il a tué une, deux, trois... ou 455 personnes. Vêtu d'un manteau bleu, le teint clair, les yeux pétillants derrière ses lunettes, le Dr Adams a salué son avocat de la main, dès son entrée dans la salle. Il a ensuite compulsé ses notes et, enfin, il a consenti à prêter quelque attention au discours de M. M. Stevenson, avocat de la couronne.

Le discours de l'avocat de la couronne

Celui-ci a commencé à présenter le Dr Adams, docteur en médecine de l'Université de Belfast et diplômé d'anesthésie et de santé publique. Pendant qu'il précisait ce dernier point, M. Stevenson n'a pu retenir un sourire ; l'accusé s'en est aperçu et a fait un geste vague de la main. « Vous avez habitué vos patients à la morphine ; vous avez progressivement endormi leurs souffrances et par la même occasion leur méfiance ; ainsi, toutes ces riches vieilles dames ne pouvaient plus se passer de vous et vous en avez profité pour leur faire porter votre nom sur leur testament. » M. Stevenson a alors évoqué la mort de Mlle Morrell ,décédée chez elle le 13 novembre 1950 à l'âge de 81 ans. Selon le Dr Adams, elle aurait succombé à une thrombose du cerveau, mais selon l'avocat général elle aurait été victime des injections exagérées de morphine et d'héroïne ordonnées par le médecin..

(Lire la suite en 11me page)

J'ÉCOUTE...

Adam et Eve

ADAM..., guère plus de dix ans! Eve..., pas davantage ! Mais notre petit bonhomme prend, déjà, son rôle d'homme au sérieux:

— Tes camarades sont gentils à l'école... ?

Sa grand-mère le questionne de la sorte.

Réponse, soudain rembruni :

— Non ! Ils sont méchants.

— Mais, dis-moi ? Et parmi les filles ?

Le gosse, carrément :

— J'ai une bonne amie.

— Tu veux dire une amie.

— Non, grand-mère, une bonne amie.

La grand-mère n'était pas sans avoir remarqué quelque petit manège entre les deux enfants.

La « bonne amie », peu sincère, faisait marcher le gosse. Déjà, dira-t-on. Sur ce point, la femme n'attend pas toujours le nombre des années.

La femme est comme on dit, mon [maître,
Un certain animal difficile à con- [naître.

Molière ne s'exprimait-il pas, ainsi, par la bouche de Gros René... ?

Cette petite Eve-là, maligne tout comme des aînées, se plaisait, notamment, à expérimenter son pouvoir, en feignant de perdre son mouchoir sur le chemin des écoliers.

Chaque fois, Adam ne manquait pas de le lui ramasser.

La grand-mère avait remarqué, aussi, la chose.

Elle saisit l'occasion :

— Mais elle se moque de toi, cette petite ! Ne vois-tu pas qu'elle le fait exprès.

— Oui! je le vois.

— Alors, pourquoi le ramasses-tu ?

— Oh ! grand-mère, j'ai trop peur de la perdre !

Cri du cœur, et parti même du tréfonds du cœur.

L'histoire est authentique. Adam est un petit bonhomme, qui demeure un peu plongé, comme beaucoup d'autres, dans son monde irréel de la prime enfance.

Déjà tout petits, les hommes laisseraient-ils donc l'Eve éternelle les mener par le bout du nez ?

Pourvu que ce petit Adam cesse de ramasser le mouchoir de sa belle, et retrouve son aplomb ! Quand il s'agira pour lui de jeter son dévolu sur une gentille petite femme toute sincère et qui n'ait rien, ou pas trop, de l'Eve éternelle !

FRANCHOMME.

Vague de froid en Amérique

Tandis qu'à New-York le thermomètre marquait — 16° le record a été enregistré à Boonville avec — 49°

NEW-YORK, 15 (A.F.P.). — La vague de froid s'est encore intensifiée mardi dans le nord-est des Etats-Unis. Le thermomètre est descendu à New-York à moins 16 degrés centigrades et même à moins 19 degrés centigrades à l'aéroport de La Guardia.

Le record a été enregistré à Boonville, dans le nord de l'Etat de New-York, où le thermomètre est descendu à moins 49 degrés centigrades.

Un grand nombre d'écoles rurales ont dû fermer leurs portes et la même mesure a été prise pour la journée dans des villes.

Les habitants des Etats du nord-est, habitués à des hivers rigoureux, surmontent comme toujours ces difficultés.

20,000 « homes » privés de chauffage

On signale, cependant que, par suite d'une rupture des conduites de gaz naturel dans le centre et le nord-est de l'Etat de New-York, 20,000 « homes » sont privés de chauffage depuis lundi soir. Un grand nombre de familles ont trouvé asile chez des amis pourvus de moyens de chauffage moins modernes et dans les casernes de la garde nationale.

(Lire la suite en 11me page)

La démission de sir Anthony vue de Washington

Les Etats-Unis pensent remettre sur pied l'alliance anglo-américaine

Notre envoyé spécial aux Etats-Unis nous écrit :

En dépit des titres sensationnels et en gros caractères de certains journaux américains et new-yorkais, les Etats-Unis n'ont pas été autrement surpris à l'annonce de la démission de sir Anthony Eden. En fait, le 7 décembre dernier déjà, l'envoyé spécial à Londres du « World Telegram » câblait que cette démission interviendrait à peu près inévitablement, pour « raisons de santé », quelque temps après le retour de la Jamaïque du premier ministre britannique. L'extrême animosité existant entre Eden et le secrétaire d'Etat américain Foster Dulles devait finir par provoquer le départ de l'un ou de l'autre : le bruit courut avec insistance, l'année dernière, que le président Eisenhower s'apprêtait à remplacer son ministre des affaires étrangères, mais la faillite de l'expédition franco-britannique en Egypte coûta d'abord son poste à l'Anglais.

L'animosité Eden - Dulles, qui est probablement l'une des causes secrètes de la démission de sir Anthony, ne date évidemment pas d'aujourd'hui. Elle remonte à mars 1953 lorsque, moins de trois mois après son entrée en fonction dans le cabinet Eisenhower, nouvellement formé, Dulles commença à faire pression sur Eden, alors Foreign secretary, pour que la Grande-Bretagne évacue les troupes qui montaient la sentinelle à Suez depuis soixante-dix ans. Cette animosité grandit dans les années qui suivirent, et elle atteignit son point culminant récemment, avec cette « crise de confiance » qui détériora singulièrement l'alliance anglo-américaine au moment de l'intervention britannique contre Nasser.

P. HOFSTETTER.

(Lire la suite en 9me page)

POUJADE ADMET LA DISSIDENCE DE CINQ DÉPUTÉS

PARIS, 15 (A.F.P.). — M. Pierre Poujade a admis, dans une déclaration faite à Saint-Céré, siège de son mouvement, que cinq députés U.F.F. (Union et fraternité française) étaient passés à la dissidence.

Il a contesté, en revanche, que 33 élus poujadistes aient l'intention de rallier le groupe que doit constituer prochainement M. Jean-Maurice Demarquet, député du Finistère. Le groupe poujadiste de l'Assemblée nationale comporte à l'heure actuelle 38 élus.

De son côté, M. Jean-Marie Le Pen, député de la Seine, mobilisé en Algérie, actuellement en permission à Paris, a confirmé, dans une lettre ouverte, qu'il se solidarisait avec M. Jean-Maurice Demarquet et quittait le mouvement de Poujade.

Un député quitte le groupe mendésiste

PARIS, 15 (A.F.P.). — M. Constant Lecœur, député de la Seine-Maritime, a donné, mardi, sa démission du groupe républicain radical et radical-socialiste (de M. Mendès-France) auquel il était apparenté. M. Lecœur s'était engagé le 17 mai dernier pour servir en Algérie.

Cloches et canons vont bientôt annoncer une naissance à Monaco

MONACO. — La grande majorité des Monégasques et des résidents étrangers qui peuplent la principauté, attendent sans fièvre la salve d'artillerie qui leur annoncera la naissance de l'héritier du trône : 101 coups de canon si c'est un garçon et 21 coups si c'est une fille, auxquels se mêlera le concert de toutes les cloches de la principauté et des sirènes des bateaux ancrés dans le port. Le canon, les cloches et les sirènes se déclencheront dès que la nouvelle sera connue, de nuit aussi bien que de jour. Une proclamation officielle sera ensuite affichée à la porte du palais et le prince Rainier fera une déclaration au micro de Radio-Monte-Carlo.

Ouverture d'un bureau d'information

Mais derrière ce calme apparent, deux groupes essaient de concilier leurs points de vue opposés.

(Lire la suite en 11me page)

Dressage de chiens d'avalanche

Au Weissfluhjoch sur Davos, nos chiens d'avalanche viennent d'être mis à l'épreuve. L'un d'entre eux reçoit sa récompense, après avoir découvert sa victime.

LIRE AUJOURD'HUI :

Page 4 :

PAR MONTS ET VAUX

- Du Rhône au Rhin, du rêve à la réalité.

TOUS LES SPORTS

- Le cas Honved.
- Fusion en judo ?
- Dans le monde des skieurs.

Page 6 :

CHRONIQUE RÉGIONALE

- Nouveaux vitraux au temple de Coffrane.

Page 9 :

LES ARTS ET LES LETTRES

- Ouvrages religieux nouveaux.

VETEMENTS Breisacher NEUCHATEL

Regarder nos vitrines = économies garanties

Et ce ne sont pas des mots, car véritablement nos

SOLDES SONT EXCEPTIONNELS

VETEMENTS Breisacher 6, rue des Epancheurs

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ DE COUVET

Le poste de

maître de pratique et de théorie

est mis au concours.

Obligations : légales.

Titre demandé : diplôme de technicien-mécanicien.

Traitement : légal.

Examen de concours : réservé.

Date d'entrée en fonctions : 1er mai 1957.

Les candidatures, avec pièces à l'appui, sont à adresser jusqu'au 8 février 1957 à M. Eugène Bosshard, président de la commission, Couvet. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du directeur qui enverra le cahier des charges sur demande. En aviser le département de l'instruction publique, château de Neuchâtel.

Couvet, le 7 janvier 1957.

La commission.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Favag S.A. d'agrandir du côté sud son bâtiment principal, No 34, rue de Monruz (article 1094 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 30 janvier 1957.

Police des constructions.

BAUX À LOYER

S'adresser au bureau du journal

IMMEUBLES

MAISON

On cherche à acheter tout de suite vieille maison (ferme ou autre), avec terrain autour ou un peu en dehors d'un village. Adresser offres détaillées à M. W. Billieux, Daniel-Jean-Richard 37, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 20 25.

A vendre ou à louer, une

petite ferme

de montagne à 10 km. de Neuchâtel. Adresser offres écrites à H. S. 225 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Neuchâtel

bel immeuble locatif en S.A.

60 logements de 2, 3, 4, 5 pièces, tout confort. Situation de 1er ordre. Rapport 6 %.

Offres sous chiffres D. P. 199 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre en bloc ou par parcelles,

maison familiale

de 5 chambres, confort moderne, grande remise, jardin avec arbres fruitiers, vigne de 15 ouvriers (éventuellement terrain à bâtir), matériel de culture et d'encavage.

S'adresser à Mme H. Saam, avenue du Collège 61, Boudry. Tél. (038) 6 42 36.

A LOUER

A louer au chemin des Tires PESEUX

tout de suite ou jusqu'au 24 juin 1957 : un appartement de 2 pièces avec confort, rez-de-chaussée. **Loyer mensuel : Fr. 125.—** plus chauffage ;

tout de suite ou date à convenir : un appartement de 3 pièces avec confort. **Loyer mensuel : Fr. 145.—** plus chauffage.

S'adresser à **B. de Chambrier, agence romande immobilière S.A., place Saint-François 12, Lausanne. Tél. 22 94 94/95.**

A louer, pour le 24 janvier ou date à convenir, pour cause de départ de Neuchâtel, superbe

appartement de 3 pièces

tout confort, balcon, vue. Prix Fr. 155.— + 35.— chauffage, concierge, eau chaude. Valangines 17, 2me étage.

Pour visiter : tél. 5 39 20.

LA COUDRE

A louer, pour les 24 février et 24 mars 1957,

beaux appartements de 2, 3 et 4 chambres

avec installations modernes : frigo, chauffe-eau, machine à laver automatique, chauffage général par rayonnement, service de concierge. Loyer, chauffage et service de concierge non compris :

2 chambres depuis Fr. 120.—
3 chambres depuis Fr. 152.—
4 chambres depuis Fr. 177.—

Pour traiter et consulter les plans, s'adresser :

a) « Gérance RIC », Chantemerle 5, 2me étage, à Neuchâtel, tél. 5 44 23.
Bau AG. für Hoch- und Tiefbau

b) Talacker 41, ZURICH 1, tél. (051) 27 23 38.

PESEUX

A louer tout de suite ou pour date à convenir

beaux appartements

1 et 3 chambres, tout confort, service de concierge, quartier tranquille. Garages à disposition.

ETUDE PIERRE JUNG, avocat, Saint-Honoré 5, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

A louer en ville, pour le 24 juin 1957,

appartement

de 6 pièces et dépendances, salle de bains. — S'adresser à l'Etude Jeanneret et Soguel, rue du Môle 10, Neuchâtel.

A louer, pour le 24 mars 1957, un appartement de

4 CHAMBRES

dans immeuble moderne, tout confort, chauffage général, jardin de 70 m2. Loyer mensuel : Fr. 165.-, chauffage : Fr. 35.- par mois. — Richter, 23, Trois-Portes. Tél. 5 79 13.

Appartement meublé

à louer immédiatement, aux Parcs. 3 chambres, cuisine, cave et bûcher.

Faire offres sous chiffres FS 175 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

LOCAL

Local pour horlogerie, 6 à 8 ouvriers, est demandé. Tél. 5 45 71.

On cherche pour tout de suite

logement

de 3 chambres près de la gare. Adresser offres écrites à V. F. 238 au bureau de la Feuille d'avis.

Personne solvable cherche à louer, pour le printemps, dans région Colombier - Boudry,

APPARTEMENT

de 4 chambres, sans confort.

Adresser offres écrites à YL 169 au bureau de la Feuille d'avis.

Technicien cherche

2½ à 3½ pièces à Peseux

confort, balcon, vue. — Adresser offres écrites à J. U. 228 au bureau de la Feuille d'avis.

Au Val-de-Ruz

on cherche à louer, pour juillet et août, 1-2 chambres meublées et cuisine pour 3 personnes. — Mme Jean Maurer, Saint-Martin, tél. 7 17 89.

Fonctionnaire postal sans enfant cherche

3 ou 4 pièces

ancien prix, pour février ou mars. Adresser offres écrites à Z J. 242 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

chambre meublée

Adresser offres écrites à N. Y. 239 au bureau de la Feuille d'avis.

Chef d'atelier cherche pour le 24 juin 1957 appartement de

quatre pièces

hall, bains, demi-confort, en ville ou aux environs immédiats. Téléphoner au 5 37 92.

Italien cherche chambre à Neuchâtel pour le mois de février. S'adresser : Pommier 10.

CHAMBRES

Jolie chambre pour jeunes gens sérieux et soigneux. Rue de l'Hôpital 20, 2me étage.

A louer à monsieur chambre meublée avec eau chaude. Adresse : Parcs 46, 1er étage.

Pour employé(e) de bureau, joli

STUDIO

meublé, chauffé, bains, réchaud électrique, tout confort Fr. 90.—. Près de la gare, libre tout de suite. Tél. 5 48 02.

A louer meublées chambres communicantes, central, bains, pour couple honnête. Téléphone 5 41 35.

A louer chambre meublée à monsieur sérieux. Demander l'adresse du No 230 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Homme

de 25 à 30 ans, sérieux, de bonne constitution, serait engagé par la Société coopérative de consommation de Neuchâtel et environs, pour son service de laiterie. — Ecrire ou se présenter à la direction, Sablons 39, Neuchâtel.

DRAIZE S. A., fabrique de remorques, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

3 serruriers de construction

1 ouvrier spécialisé
pour coupe et pliage de tôles

2 manœuvres
(la préférence sera donnée à ouvrier ayant déjà travaillé en usine)

1 aide-magasinier

2 apprentis mécaniciens

2 apprentis serruriers de construction

Faire offres à Draize S. A., Neuchâtel, ou se présenter au bureau du personnel, rue des Draizes 51.

La fabrique de carton ondulé *Armand BOURQUIN*, à Couvet, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un ou une

employé (e) de bureau

bien au courant de tous les travaux de la profession, ayant déjà une certaine expérience.

Place stable pour personne qualifiée ; plus de 40 ans pas exclu.

Faire offres avec prétentions de salaire, curriculum vitae et photographie ou se présenter au bureau de l'entreprise.

On cherche

OUVRIÈRES

pour différents travaux d'atelier. Se présenter à la fabrique Biedermann S.A., Rocher 7.

On demande POUR TOUT DE SUITE

PERSONNES connaissant la dactylographie

pour travaux d'adresses. Disponibles si possible toute la journée (à domicile exclu).

Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

Shell Butagaz, Saint-Blaise

Manœuvre sérieux serait engagé tout de suite. Préférence serait donnée à ouvrier ayant quelques connaissances mécaniques. Eventuellement mise au courant.

Département de Justice et Police de Genève

GENDARMERIE

Une inscription est ouverte au Département de justice et police pour l'engagement de 50 gendarmes.

CONDITIONS REQUISES :

1. Etre citoyen suisse et âgé de 27 ans au plus le 1er mars 1957.
2. Avoir régulièrement fait son service militaire et être incorporé dans l'élite.
3. Avoir une bonne santé.
4. Mesurer 173 cm. au minimum, sans chaussures.
5. Avoir une instruction suffisante.

Les candidats qui satisfont à ces conditions subiront une visite médicale approfondie, ainsi que des examens d'admission (culture générale et préparation physique). Ils seront admis, en cas de succès, à une école de recrues de 4 mois au moins, pendant laquelle ils recevront une solde globale et journalière de :

Fr. 18.— pour les célibataires,
Fr. 21.— pour les mariés,
Fr. 25.— par mois par charge de famille.

Pendant la durée de l'école, les recrues seront logées et recevront le petit déjeuner aux frais de l'Etat.

De plus, les recrues mariées dont la famille (épouse et enfant) réside au lieu de domicile en dehors du canton de Genève recevront une indemnité spéciale de Fr. 2.— par jour.

En cas de nomination, le traitement sera fixé conformément à la loi sur l'adaptation des traitements et des allocations de vie chère, soit :

minimum Fr. 7400.— pour les célibataires,
Fr. 8700.— pour les mariés,
allocations comprises,
plus Fr. 25.— par mois par charge de famille, sous réserve des cotisations caisse de retraite et A.V.S.
Uniforme et soins médicaux à la charge de l'Etat.

Les demandes écrites de la main même du postulant devront parvenir au commandant de la gendarmerie, Hôtel de Police, Genève, avec un curriculum vitae, jusqu'au 10 février 1957 dernier délai ; le livret de service ne devra pas être joint. Pour tous renseignements, s'adresser directement au commandant de la gendarmerie.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police :
Edouard CHAMAY.

On cherche une

PERSONNE

pouvant s'occuper des nettoyages de la maison y compris les ateliers, deux jours par semaine. Adresser offres écrites à X. J. 191 au bureau de la Feuille d'avis.

Lire la suite des annonces classées en septième page

ON VOUDRAIT POUVOIR TOUT EMPORTER!!!
TANT LES **PRIX** DE NOTRE

VENTE DE SOLDES

sont formidablement bon marché !

D'énormes rabais, des sacrifices sans précédent ont été faits sur l'ensemble des articles de la saison

Visitez nos rayons... où, sur 4 étages, vous trouverez des occasions inespérées

BAS - FOULARDS - TABLIERS - LINGERIE - CORSETS - CONFECTION
TISSUS - LAINES - ARTICLES POUR MESSIEURS - ARTICLES POUR ENFANTS

partout des articles de qualité à des prix extraordinairement avantageux

Voyez nos vitrines FLEURIER

GRANDS MAGASINS au Sans Rival NEUCHATEL

Voyez à l'intérieur NEUCHÂTEL

(Vente autorisée par le département de police)

NOS SOLDES

à prix sensationnels...

Autorisation officielle

GILETS ET CARDIGANS
pour dames

Très beaux articles pure laine

Jusqu'à 39.80 Soldé **14.80**

PULLOVERS SPORT POUR DAMES
Grosses mailles, pure laine
Coloris : noir, jaune, bleu, vert

Jusqu'à 63.50 Soldé **19.80**

PULLOVERS DAMES
fines mailles, beau choix

Jusqu'à 49.50 Soldé **14.80**

JUPES POUR DAMES
Très beaux lainages noirs

Soldé **9.80**

BLOUSES POUR DAMES
Divers modèles

Soldé **4.90**

Une lingerie très avantageuse

COMBINAISONS POUR DAMES

Jusqu'à 21.80 Soldé **9.80**

TRÈS JOLIS TABLIERS HOLLANDAIS
pour dames

Jusqu'à 12.— Soldé **3.90**

TABLIERS POUR ENFANTS

Jusqu'à 11.— Soldé **1.90**

Très belles occasions

LISEUSES POUR DAMES
Pure laine - Tricot fantaisie

Jusqu'à 23.— Soldé **12.80**

PYJAMAS POUR HOMMES
en belle flanelle coton rayée

Jusqu'à 29.— Soldé **14.80**

CHEMISES DE VILLE
pour hommes

Jusqu'à 40.— Soldé **14.80**

Occasions sensationnelles

CRAVATES
Un très beau lot

Jusqu'à 9.90 Soldé **1.90**

DE RÉELLES AFFAIRES A NE PAS MANQUER

chez **Suze-Prêtre**
NEUCHATEL

GRANDE VENTE DE SOLDES
(Autorisation officielle)

A mes rayons de confection :

RABAIS sensationnels, jusqu'à **60 %**

COMPLETS cheviotte pure laine, **SOLDÉ** depuis Fr. **75.-**

COMPLETS peignés pure laine, **SOLDÉ** depuis Fr. **125.-**

VESTONS sport pure laine, **SOLDÉ** depuis Fr. **40.-**

MANTEAUX Harris-Tweed anglais, **SOLDÉ** depuis Fr. **98.-**

MANTEAUX de pluie, entièrement doublés **SOLDÉ** depuis Fr. **45.-**

PANTALONS FUSEAUX **SOLDÉ** depuis Fr. **35.-**

Une série de **PANTALONS D'HIVER** **SOLDÉ** depuis Fr. **22.-**

Amateurs d'une bonne affaire, rendez-vous chez

G. AUBRY tailleur
Tél. 5 10 20
Magasin à l'étage

Temple-Neuf 4
Centre-ville
Neuchâtel

A ENLEVER

QUATRE TOURS DE LIT
dessins berbères et moquette laine,
à très bas prix

TAPIS BENOIT Maillefer 20 Tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Facilités de paiement

ALUMINIUM
BON MARCHÉ

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

NAROK Café **NAROK Tea**

CONCOURS NAROK N° 2

La meilleure réponse à cette image nous a été envoyée par Mlle L., à N. :

— *Viens prendre un Narok.*

A tous les participants qui n'ont pas été primés cette fois nous souhaitons du succès pour la suite.

DEMAIN, CONCOURS No 4

A vendre un
tourne-disques
meuble noyer, tiroir. — S'adresser : Louis-Favre 22, 4me étage.

A vendre joli
TRAINEAU
neuf, quatre places. — Faire offres par téléphone au No (037) 7 26 01.

Le fin du fin...!
s'habiller chez

Jac' mine

en profitant de ses

SOLDES

(AUTORISÉS)

SENSATIONNELS !

Des jupes ..... pour **18.-**
Des blouses .... pour **10.-**
Des pulls ..... pour **15.-**
Des manteaux ... pour **75.-**

A NE PAS MANQUER !

14, rue de l'Hôpital

COUTELLERIE F. LUTHI

Rue de l'Hôpital 13

LIQUIDATION GÉNÉRALE

(Autorisée par le département de police)

Pour cause de cessation de commerce, la coutellerie Luthi liquide ses stocks

RABAIS de **25%** à **50%**

couteaux **ciseaux** **rasoirs**
fourchettes **pinces** **sécateurs**
cuillers **tondeuses** **tire-bouchons, etc.**

Couveuse électrique
de 600 œufs, à l'état de neuf, à vendre à prix avantageux. Tél. 5 40 14, de 18 h. 30 à 20 h.

PIANO
droit, noir, marque Rordorf, cadre métallique, cordes croisées, en bon état, à vendre d'occasion. Téléphoner dès 19 h. au 5 24 02.

Magnifique tableau
Ed. Girardet daté de 1855
grandeur 92 × 73 cm., composition de paysage et personnages, avec expertise de Ier ordre. — Offres sous chiffres G. 50353 Q à Publicitas, Bâle.

NOIX
à vendre. S'adresser : Louis Reuch, Saint-Aubin (NE). Tél. 6 75 01.

A vendre une
cuisinière électrique
2 plaques, avec four, ainsi qu'un appareil de radio. Tél. 5 65 48 dès 19 heures.

les sports

FOOTBALL

Vasco de Gama et Santos ne joueront pas contre Honved

« Le président du conseil national des sports et moi, nous nous adresserons au président Kubitscheck afin de lui exposer la situation de la Honved et de Flamengo », a déclaré à la presse le président de la Confédération brésilienne des sports.

Le président expliqua ensuite que si l'interdiction de la F.I.F.A. n'est pas suivie, son attitude provoquerait de très graves conséquences pour l'avenir du football brésilien. Il précisa que le Brésil pourrait se voir suspendu pour six mois et perdrait toute chance de participer au championnat sud-américain de Lima, aux éliminatoires de la Coupe du monde et par conséquent, à la poule finale prévue en Suède. Ces déclarations ont été faites à la presse avant que ne soit connue la décision du conseil national des sports de ne pas faire valoir son autorité pour empêcher l'organisation de la série de matches prévus pour le club hongrois ; il se pourrait aussi que devant l'attitude unanimement contraire, la confédération brésilienne renonce à cette démarche. Entre temps, le club de la Honved au grand complet a débarqué à Rio-de-Janeiro devant une nombreuse foule de curieux. Cependant, à part le président et le vice-président de Flamengo, les autorités officielles s'abstinrent de comparaître. A sa descente d'avion, M. Osterreicher, chef de la délégation, a déclaré qu'il avait reçu jusqu'à présent aucun ordre contraire et que son équipe continuera à jouer sous le nom de Honved. Quant à la situation de Puskas, elle n'est pas encore définie, mais ce footballeur n'a pas l'intention de retourner en Hongrie et il se déclara très intéressé par toute proposition qui lui serait faite. Le gardien de but Grosics a également affirmé qu'il désirait se fixer en Amérique du Sud mais, de toute la délégation, un seul joueur, Boszic, qui est député, a l'intention de retourner dans son pays. Le seul club qui recevra l'équipe magyare sera Flamengo, car Vasco de Gama et Santos ne veulent pas enfreindre l'interdiction de la fédération de Sao-Paulo.

Le cas Honved

« Aux yeux de la F.I.F.A., la décision du conseil national brésilien des sports n'a aucune valeur », a déclaré un porte-parole de l'organisme international au sujet de l'information selon laquelle le conseil brésilien a décidé de ne pas faire valoir son autorité pour empêcher l'organisation des matches que doit jouer l'équipe hongroise de la Honved. « La F.I.F.A., a-t-il ajouté, ne reconnaît que les décisions des fédérations nationales qui lui sont affiliées. » Le porte-parole a d'autre part précisé qu'aucun fait nouveau ne s'est produit depuis l'envoi aux fédérations nationales de la circulaire interdisant les matches avec l'équipe de la Honved, à la demande de la fédération hongroise.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Ce soir, à Lisbonne, le Portugal recevra l'Irlande du Nord dans un match comptant pour les éliminatoires de la coupe du monde.

● A la suite des incidents qui caractérisèrent le match disputé au Havre entre Saint-Etienne et U.S. Normandie, au cours duquel l'arbitre fut blessé, il est possible que la Fédération française disqualifie trois joueurs à vie.

● Le match disputé mardi prochain à Rome, entre l'équipe locale et une sélection suisse sera retransmis par la télévision italienne.

● La coupe de football du Tessin commencera le 20 janvier et se poursuivra durant deux dimanches. Le premier tour mettra aux prises Chiasso - Mendrisio ; Bellinzone - Pro Daro ; Lugano - Bodio ; Rapid Lugano - Lamone.

BOXE

Joe Brown accordera une revanche à Smith

Joe Brown, champion du monde des poids légers, mettra son titre en jeu le 13 février, à Miami, contre l'ancien champion Wallace « Bud » Smith, a annoncé hier M. Chris Dundee, l'organisateur de la rencontre. Brown avait dépossédé Smith de sa couronne mondiale le 24 août à la Nouvelle Orléans. La décision accordant la victoire à Brown n'avait été accordée qu'à la majorité des juges et de l'arbitre. Le nouveau champion s'était fracturé la main droite au début de la rencontre, mais il avait réussi à envoyer Smith au tapis à deux reprises au 14me round. Smith, d'après les derniers classements de la N.B.A., est considéré comme le cinquième poids léger mondial, le challenger logique étant l'Italien Duilio Loi. Les deux boxeurs se partageront 60 % de la recette nette et des droits de radio et télévision.

ATHLETISME

Les chapeaux de Nina n'ont pas interrompu les relations russo-anglaises

L'affaire des chapeaux dans laquelle fut impliquée la championne soviétique du lancement du disque Nina Ponomareva et qui provoqua l'annulation de la rencontre Grande-Bretagne-U.R.S.S. en septembre dernier, n'aura, en définitive, pas nui aux relations sportives entre les deux pays. L'U.R.S.S. vient d'accepter d'aller disputer cette année une rencontre en Angleterre, au cours de laquelle les équipes masculine et féminine des deux pays seront opposées. Seules les dates ne sont pas encore fixées. Alors que les Britanniques, en tant qu'organisateurs, ont proposé les 30 et 31 août, les Soviétiques qui ont prévu leurs championnats nationaux du 25 août au 9 septembre, proposent de venir à Londres entre le 10 et le 20 août. L'U.R.S.S. n'ayant pas été représentée à la réunion du calendrier international, la question n'a pu être réglée, mais M. Jack Crump, secrétaire de la Fédération britannique se montre optimiste et espère rapidement trouver des dates qui conviendront aux Soviétiques.

Les champions suisses de patinage

Les championnats suisses de patinage artistique viennent de se dérouler à Arosa. Les trois titres ont été respectivement décernés aux jeunes Bernois Gerda et Ruedi Johner, à gauche, âgés de douze et quatorze ans (couples), à Alice Fischer (dames) et à Hubert Köpfler (messieurs). Alice Fischer et Hubert Köpfler représenteront notre pays aux championnats du monde organisés à Colorado Springs.

SKI

Rapide tour d'horizon

Les Suisses peuvent-ils se vanter d'avoir dominé les Français ?

Avec les courses internationales de Grindelwald et du Lauberhorn, le ski s'est hissé au premier plan de l'actualité sportive. Aujourd'hui la saison est lancée, et bien lancée...

Par les Autrichiens surtout, qui ont remporté au Lauberhorn un succès sans précédent dans l'histoire du ski. Non seulement ils ont remporté la descente, le slalom et le combiné, mais on s'aperçoit, en consultant les trois classements, qu'à chaque fois ils placent huit de leurs hommes dans les dix premiers ! Autant dire qu'il ne reste pas beaucoup de place pour les autres, en l'occurrence les Suisses, les Français et les Italiens. Les Français en particulier n'ont guère brillé puisqu'ils n'obtiennent qu'une douzième place à la descente et au combiné grâce à Bonlieu et une douzième place également au slalom grâce à Bozon. Quant aux Italiens, leur seule fiche de consolation réside dans la neuvième place qu'a obtenue Bruno Alberti à la descente.

Ce sont donc en définitive nos Suisses qui ont été le moins durement vaincus, puisque Staub se classe deuxième à la descente et Georges Schneider 7me au slalom. Mais de là à prétendre que la performance de nos coureurs soit satisfaisante, que nous puissions nous vanter d'avoir battu les Français et les Italiens, il y a un pas qu'on ne saurait franchir. Ce qui ressort du Lauberhorn, c'est la domination toujours plus écrasante des skieurs autrichiens, qui ne se contentent plus seulement de rafler les toutes premières places grâce à leurs chefs de file Sailer, Molterer et Rieder, mais réussissent encore à placer leurs « deuxièmes plans » — si l'on peut dire ! — devant les meilleurs de leurs concurrents étrangers.

× × ×

En l'absence de notre championne olympique Madeleine Chamot-Berthod, les courses de Grindelwald ont vu le triple succès d'une nouvelle venue, l'Italienne Carla Marchelli. Mais si l'on considère les résultats d'ensemble, on s'aperçoit qu'ici encore le ski autrichien domine très nettement la situation.

× × ×

Aux concours internationaux du Brassus, nos représentants ont été largement dominés par leurs concurrents tchèques, allemands ou polonais, aussi bien dans le saut combiné que dans la course de fond. Fort heureusement, au saut spécial, notre compatriote Andreas Däscher a largement sauvé l'honneur national. Däscher se trouve cette année encore dans une forme splendide et l'on attend avec impatience la semaine internationale de saut qui se déroulera du 20 au 27 janvier, au cours de laquelle il sera opposé aux meilleurs sauteurs du moment. Art.

Roger Staub ira-t-il aux courses du Hahnenkamm ?

Pour les courses du Hahnenkamm à Kitzbühel, qui auront lieu le prochain week-end, l'équipe suisse aura la composition suivante :

Messieurs : Roland Blaesi, Roman Casty, Daniel Gerber, Adolph Mathys, Rupert Suter.

Dames : Frieda Daenzer, Annemarie Waser, Margrit Looser.

Le journal « Le Sport », de Zurich, annonce que la participation de Roger Staub a également été prévue. Mais le jeune Arosien devra probablement suspendre son activité sportive, car il a l'intention de passer, cette semaine encore, les examens d'admission pour le cours de maître de sport à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

NOUVELLES BRÈVES

● La 3me étape du Tour cycliste d'Egypte, Schag-Assiout (115 km.), a été gagnée par le Yougoslave Yug.

● Résultat du premier match de tennis disputé par l'Australien Ken Rosewalel comme professionnel : Pancho Gonzales (champion du monde professionnel) bat Rosewall, 6-3, 3-6, 6-3, 1-6, 9-7.

● Voici le classement final du tournoi de tennis de table, disputé à Zurich : 1. Hugo Urchetti, Genève ; 2. Mariotti, Bienne ; 3. Zubiani, Zurich, et Birchmeier, Zurich. — Finale du simple : Urchetti bat Mariotti, 21-12, 21-18, 19-21, 20-22, 21-17. — Double : Urchetti - Meyer de Stadelhofen, Genève, battent Birchmeier - Zubiani, Zurich, 21-10, 21-17.

JUDO

Fusion possible dans notre pays

Plusieurs fois déjà, nous avons traité du délicat sujet d'une éventuelle fusion des deux groupements qui régissent les judokas helvétiques. Une entente, semble-t-il, pourrait être facilement obtenue. Les questions que nous avons posées dans les deux camps nous le laisse tout au moins espérer.

En fait, seules quelques personnalités influentes, de Suisse alémanique particulièrement, se refusent à trouver un terrain d'entente. Car, dans les deux camps, pour la grande majorité, un seul mot est à l'ordre du jour : « L'unité du judo suisse ».

A ce propos, M. Max Eberhard, rédacteur du « Judoka suisse » nous donne son avis :

Ce qui s'est passé à plusieurs reprises dans d'autres disciplines sportives se réalise également pour le judo. Les débuts sont accompagnés de scissions et de divergences, basées avant tout sur les sympathies et les antipathies de quelques «sportifs» envers les différents maîtres qui enseignent le judo en Suisse. Mais, à nous autres jeunes, qui ne visons qu'à pratiquer un sport sans nous préoccuper des intrigues, il nous semble que ce stade devrait être maintenant dépassé. N'est-il pas ridicule que précisément le judo, sport d'éducation, de correction et de « chevalerie » par excellence, donne lieu à des disputes touchant principalement des questions d'ordre secondaire ?

Actuellement, il existe deux mouvements distincts. Le premier, le seul représentatif sur le plan international et membre de l'ANEP est l'« Association suisse de judo et de jiu-jitsu », présidée par M. Hartmann, de Baden, un des pionniers du judo en Suisse. L'autre groupement, celui qui, curieux paradoxe, reste fidèle à M. Rhi, est l'Union suisse des clubs de judo. Son président est M. Hungerbühler, de Saint-Gall. Ces deux groupements ont des effectifs à peu près égaux et, fait important, une technique semblable. Les causes du litige sont d'une importance toute relative. L'Association demande que ses statuts soient reconnus et appliqués. Ces statuts sont basés sur ceux édictés par le Kodokan. Quant à l'Union, elle demande que les grades de ses champions puissent être officiellement reconnus. Là-dessus se greffent encore des divergences entre personnalités, ce qui est en contradiction avec l'esprit même du judo.

En définitif, il faudrait peut-être simplement que les dirigeants des deux parties se réunissent afin de préciser les concessions qu'il conviendrait de faire. Est-ce si difficile ?

R. J.

● En match amical de hockey sur glace organisé à Arosa, les hockeyeurs locaux se sont inclinés devant les Harringay Racers (Angleterre) par 6-3 (2-2, 4-1, 0-0).

Par monts et vaux

Du Rhône au Rhin, du rêve à la réalité

— Le canal transhelvétique ? Il est « mort dans l'œuf » depuis longtemps, déclarait récemment une personne qui a l'habitude de se croire bien informée. Or, jamais autant que ces dernières années, sa réalisation n'apparut aussi actuelle.

Le 16 décembre 1947, les Chambres fédérales confièrent à l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin le soin d'élaborer un projet concernant un plan d'aménagement des eaux entre le Léman et le confluent de l'Aar et du Rhin. Il s'agissait de prévoir une répartition et une disposition des paliers de retenue permettant une utilisation rationnelle des forces hydrauliques de l'Aar, et la réalisation éventuelle d'une artère navigable entre le Rhin et le Léman, y compris le canal d'Entreroches. Ce projet devait naturellement tenir compte des nécessités de l'urbanisme, des améliorations foncières, des réseaux ferroviaire et routier, des corrections fluviales et des principes d'un plan d'aménagement national. En outre, l'on devait établir, en complément de ces études purement techniques, un rapport économique conçu sous la forme de prévisions économiques d'une éventuelle liaison Léman-Rhin.

A la fin de 1948, trente-deux ingénieurs, des professeurs d'université, de hauts fonctionnaires, des économistes, des juristes, des armateurs, des industriels entreprirent les études désirées. Elles sont maintenant achevées et apportent la preuve que ce projet peut être extrait de l'utopie et fixé dans une réalité solidement établie. En effet, les trois gros volumes que représente le rapport officiel de la Commission fédérale d'études permettent d'envisager avec optimisme la réalisation de ce qui ne fut longtemps qu'un rêve.

La voie à suivre

La liaison Rhône-Rhin peut être divisée en trois tronçons principaux : le canal d'Entreroches (reliant les lacs Léman et de Neuchâtel), les lacs du Jura, et le canal allant du lac de Bienne au Rhin.

Le *canal d'Entreroches* sera le successeur moderne d'un très ancien ouvrage ouvert à la circulation en 1647 et qui fut utilisé jusqu'en 1829.

Près de Saint-Sulpice, à l'embouchure de la Venoge dans le Léman, un port-refuge sera créé à l'intention des chalands sur le point de s'engager dans le canal, ou qui en sortent. Puis celui-ci remontera vers le nord, en suivant à peu de chose près le vallon de la Venoge ; il passera sous la route cantonale Lausanne-Genève.

Deux écluses élèveront le plan d'eau au niveau du futur port d'Echandens. C'est entre ces deux écluses que passera l'autostrade Lausanne-Genève dont on attend avec impatience la réalisation.

Puis, d'Aclens à Cossonay, le canal longera la voie ferrée. Près des câbleries de Cossonay, il abandonnera le lit de la Venoge et se dirigera vers le portail sud du tunnel de Mauremont, qui donne accès à la plaine de l'Orbe. Des travaux assez importants devront permettre à la voie navigable de passer sous la ligne à double voie Lausanne-Vallorbe. Deux tunnels rectilignes à simple voie sont prévus ; l'un sera long de 716 mètres, l'autre de 684 mètres. Sortant du tunnel, le canal filera en ligne droite en direction du Nozon dont il empruntera en partie le cours. D'Orbe, il se dirigera sur Treycovagnes puis Yverdon où il débouchera dans le lac de Neuchâtel après un parcours de 37 km. 500.

Le canal aura 26 mètres de large et un mouillage de 3,5 m. A l'embouchure de la Venoge, le port-refuge pourra abriter 12 chalands. Huit écluses sont prévues de Saint-Sulpice à Yverdon. L'ouverture de cette voie d'eau nécessitera le déplacement de 9 millions de mètres cubes de terre. Son devis, établi sur la base d'une durée moyenne des travaux de quatre à cinq ans, s'élève à 200 millions de francs.

Sur les lacs du Jura, l'on avait pensé d'abord établir des ports-refuges à l'intention des futurs bateaux ; mais les experts sont arrivés à la conclusion qu'il était possible de renoncer à la création de tels ports, notamment sur les 37 km. de parcours du lac de Neuchâtel, entre Yverdon et Saint-Blaise, à une condition toutefois : celle de l'organisation d'un service météorologique d'alerte perfectionné. Sur le lac de Bienne, les endroits abrités contre les fortes vagues sont suffisamment nombreux : la navigation s'y effectuera en toute sécurité.

L'agrandissement des ports actuels nécessiterait des travaux considérables, qui équivaudraient à la reconstruction complète de ces installations. Une solution a été adoptée, selon laquelle un abri de prix modique pourrait facilement être créé à la Tène, à l'entrée du canal de la Thielle, dont la rive gauche serait notablement élargie. Afin de pouvoir disposer à cet endroit du mouillage normal de 3 mètres, le fond du lac devra être dragué sur toute la longueur et toute la largeur du chenal. Il sera nécessaire d'extraire environ 73.000 mètres cubes de sable et de boue qui seront déversés dans les grands fonds du lac.

Exception faite de la création de ce port-refuge, le secteur des lacs du Jura ne présente pas de problème difficile à résoudre. Les ponts situés entre la Tène et le barrage de Port, sur le canal de Nidau, devront naturellement être transformés. La durée des travaux ne dépassera pas une année, et leur coût total est devisé à 933.000 fr.

L'aménagement de l'Aar entre le lac de Bienne et le Rhin a été envisagé sous le double aspect de la répartition des paliers en vue de l'utilisation rationnelle des forces hydrauliques et de l'établissement d'une voie navigable. Les travaux à entreprendre se sont révélés relativement faciles et pourront rapidement être menés à chef. Leur coût total a été devisé à 142.067.000 francs.

Le prix d'un canal est moins élevé que celui d'une route

Ainsi les frais de construction du canal transhelvétique atteindraient quelque 350 millions de fr. C'est évidemment une grosse somme quand on la considère hors de tout contexte. Mais on ne peut perdre de vue qu'il s'agit en l'occurrence d'une œuvre gigantesque qui dotera la Suisse d'un « poumon » supplémentaire, d'un « outil » inestimable dont, en définitive, le coût est relativement modeste si on le compare à la dépense nécessitée par la transformation des gares de Zurich, devisée à 400 millions. Et faut-il rappeler que pour l'aménagement des aérodromes de Zurich, de Genève et de Bâle l'on a dépensé plus du double de ce prix ? L'on peut relever également que les améliorations courantes de notre réseau routier coûtent, bon an mal an, 200 millions de fr.

Enfin, si l'on envisage le prix de revient moyen au kilomètre (à peu près 800.000 fr. pour le secteur Coblence-Yverdon), on constate qu'il n'atteint même pas celui d'une bonne route bétonnée de 12 mètres de large, comprenant deux pistes cyclables. De même, une ligne de chemin de fer à simple voie, sans grands travaux d'art ni tunnel, revient à 1 million de fr. au kilomètre.

Ajoutons que les frais d'entretien, de renouvellement et d'exploitation de la voie navigable sont minimes. Ils représentent pour l'ensemble du canal ce que le seul Etat de Neuchâtel dépense pour entretenir, renouveler et exploiter son réseau routier cantonal.

Il semble donc, au vu du rapport des experts, que la réalisation du canal transhelvétique serait loin d'entraîner la Suisse dans une aventure financière et économique, mais qu'elle lui vaudrait, au contraire, une amélioration de son système de transports, amélioration profitable à l'ensemble de l'économie nationale. A.S.P.A.N.

Demain :

ÉCONOMIE

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Studio : 15 h. et 20 h. 30, Jeunesse d'une reine.
Apollo : 15 h. 20 h. 30, Arrêt d'autobus.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Bob le flambeur.
Arcades : 15 h. et 20 h. 30, Le secret de sœur Angèle.
Rex : 15 h. et 20 h. 15, Le mystère du 6me pont.

PHARMACIE D'OFFICE :
M. Droz, Concert - Saint-Maurice

RADIO

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., Alla Marcia ! 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 8 h., l'Université radiophonique internationale. 9 h., « Prométhée », poème symphonique de Fr. Liszt. 9.15, émission radioscolaire : Les castors », ces merveilleux ouvriers. 9.45, le Carnaval des animaux, de Saint-Saens. 10.10, reprise de l'émission radioscolaire. 10.40, Léonore, ouverture No 2, de Beethoven. 11 h., émission d'ensemble : « Le baron tzigane », opérette de J. Strauss (I). 11.25, solistes. 11.40, refrains et chansons modernes. 12 h., au carillon de midi, avec le rail, la route, les ailes. 12.45, inform. 12.55, disques. 13 h., le catalogue des nouveautés. 13.20, chant. 13.45, piano. 16 h., voulez-vous danser ? 16.25, le disque des enfants sages. 16.30, les chefs-d'œuvre de la polyphonie vocale italienne. 17 h., jeunes virtuoses. 17.30, l'heure des enfants. 18 h., une page de Fauré. 18.05, nouvelles du monde chrétien. 18.20, jazz aux Champs-Elysées. 18.50, micro-partout. 19.15, inform. 19.25 environ, instants du monde. 19.45, piano à gogo, par St. Grapelly. 20 h., questionnez, on vous répondra. 20.20, rythmes brésiliens. 20.30, concert symphonique, par l'Orchestre de la Suisse romande. Direction : Daniel Sternefeld. Soliste : Soulina Strawinsky. Oeuvres : Vivaldi, Ravel, Zoltan Kodaly, Victor Legley. 22.30, inform. 22.35, les Nations Unies vous parlent. 22.40, chacun son avis. 23 h., petit concert nocturne.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.30, téléjournal. 20.45, téléthéâtre : « Trois... six... neuf », comédie de M. Duran. 22 h., inform. Emetteur de Zurich : 20.30, téléjournal. 20.45, premier vol officiel du DC-7C USA-Suisse. 21 h., revision de l'A.V.S. 21.15, Herr Bezirksanwalt. 21.40, téléjournal.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, inform. 6.20, variétés musicales. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique populaire. 7.20, quelques propos. 10.15, un disque. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, marches suisses. 11 h., émission d'ensemble (voir Sottens). 12 h., cartes postales de Hollande. 12.30, inform. 12.40, le radio-orchestre. 13.25, imprévu. 13.35, piano. 14 h., pour Madame. 15 h., émission pour les réfugiés hongrois. 15.58, cours d'allemand pour les Hongrois. 16 h., nous lisons un roman... 16.30, thé dansant. 17.30, pour les jeunes. 18 h., valse, de Tchaikowsky. 18.10, pour les amateurs de swing. 18.50, entretien. 19.10, chants de cow-boys. 19.15, Stägeli uf - Stägeli ab... 19.20, communiqués. 19.30, inform. écho du temps. 20 h., orchestres récréatifs étrangers au studio de Berne. 20.20, Das Haus zum wechselnden Mond (5). 21.40, œuvres de Mendelssohn. 22.15, inform. 22.20, orchestre de la ville de Berne.

MOTS CROISÉS

Problème No 342

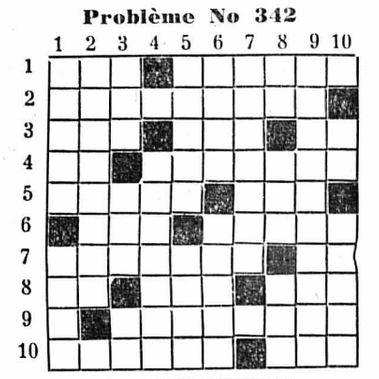

HORIZONTALEMENT

1. Pour passer d'un bord à l'autre. — Ecluses.
2. Rouge de pourpre velouté.
3. Plate-forme flottante pour travailler à la carène. — Tour de cou. — Possédé.
4. Qui n'est pas réglé. — Font des histoires.
5. Vieux casque de cavalerie. — Canton suisse.
6. Aveu qu'on n'entend plus. — Relâche.
7. Qui a perdu sa turbulence. — Il porte de l'eau à la rivière.
8. Note. — Grande peine. — Oncle d'Amérique.
9. Tragédie de Corneille.
10. Objet d'un mandat qui ne saurait faire plaisir. A des effets particuliers.

VERTICALEMENT

1. Tout l'équipement du soldat. — Ville de Grèce.
2. Goutte sereine.
3. Position du délinquant. — Vêtu. — Note.
4. Vert pâle.
5. On le fait marcher à coups de fouet. — Poisson de mer.
6. Il est têtu comme père et mère. — Ile de la Sonde.
7. Une poésie de Hugo nous renseigne sur celle d'un housard fidèle.
8. Pour réfléchir. — Epoque. — Retenue.
9. Grisant.
10. On ne le fait qu'après un temps d'hésitation. — Bon serviteur d'Ulysse.

Solution du problème No 341

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	S	■	M	Y	S	T	E	R	E
2	R	A	T	E	A	U	■	T	O	C
3	E	C	A	R	T	■	R	■	I	R
4	B	R	U	■	A	V	E	R	S	E
5	E	E	■	O	G	I	V	E	■	V
6	N	■	T	R	A	C	E	■	B	I
7	D	R	E	N	N	E	■	I	L	S
8	I	A	■	E	■	R	A	L	E	S
9	E	P	I	■	P	O	I	L	U	E
10	R	E	F	R	A	I	N	■	E	S

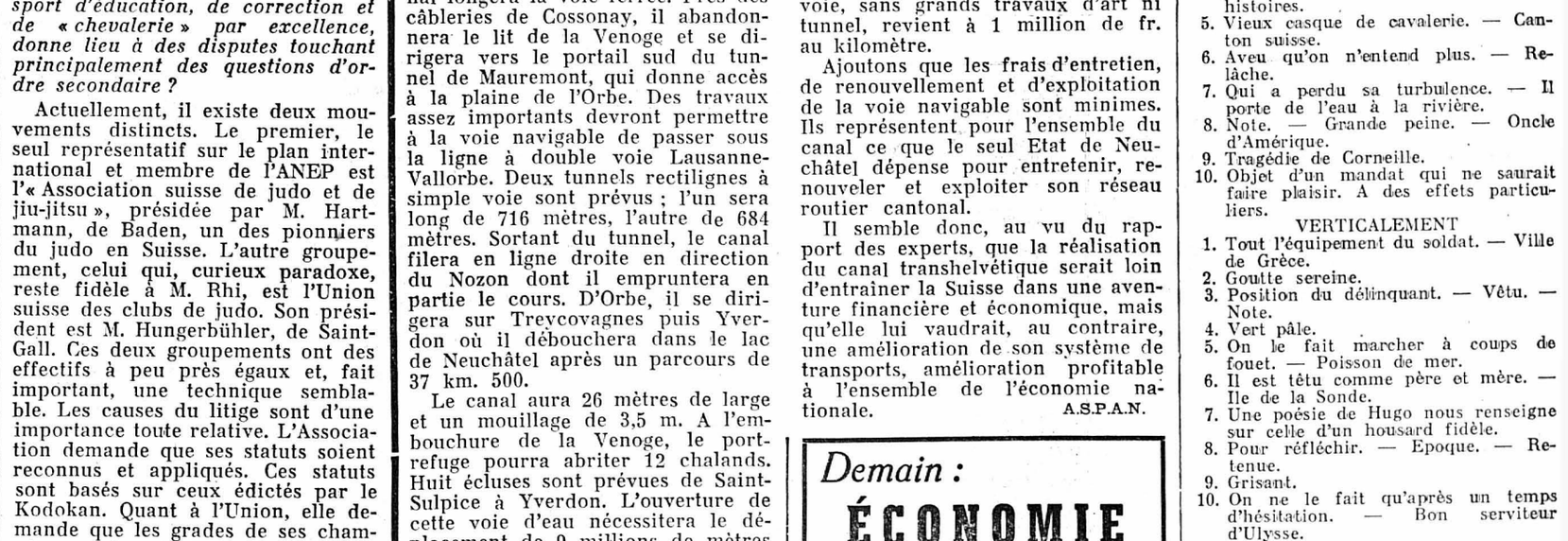

Comparaison n° 2:
La Dauphine est plus sûre!

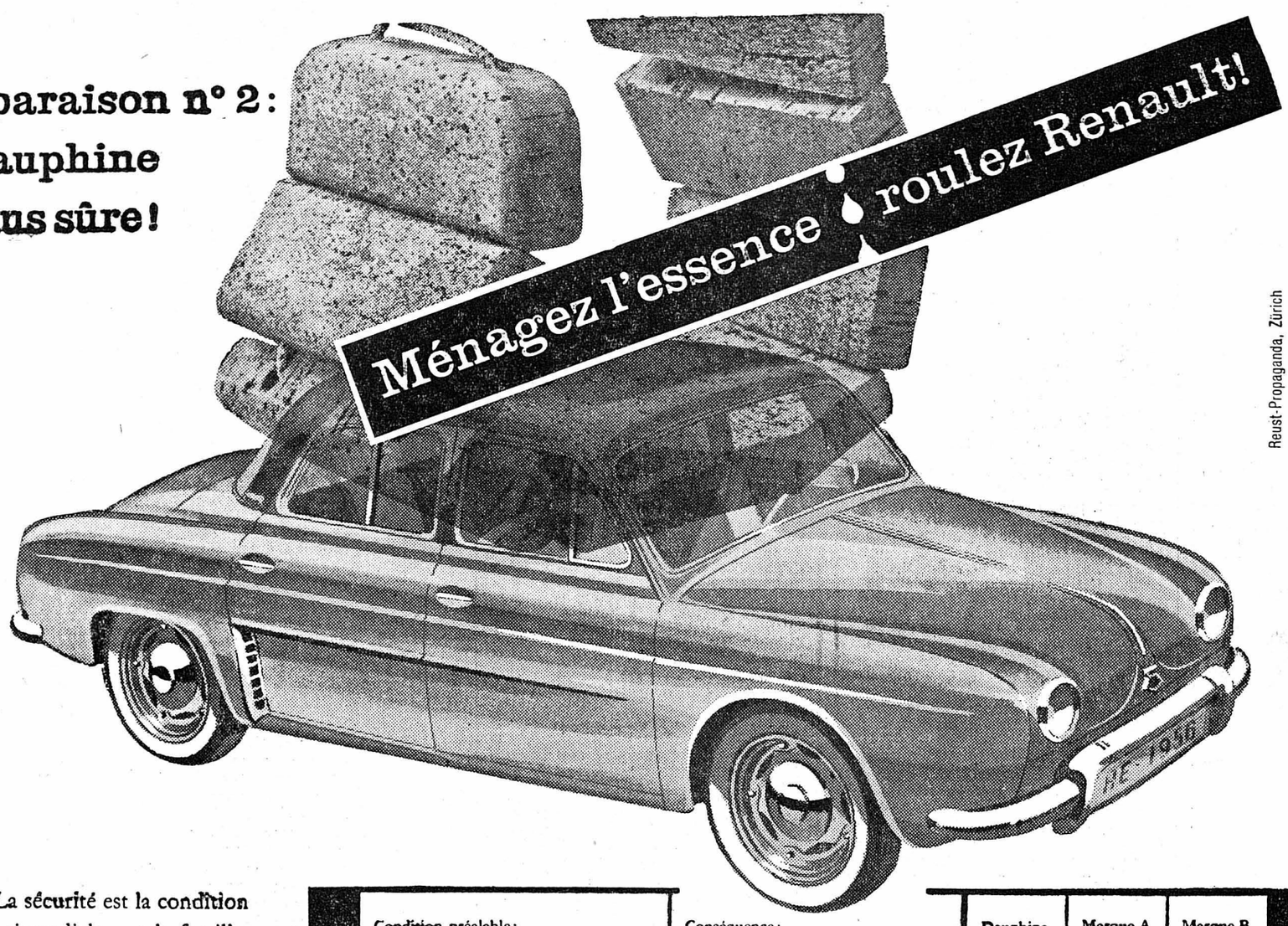

La sécurité est la condition primordiale que la famille pose à l'achat d'une voiture neuve. Comparons donc les éléments de sécurité, comparons-les objectivement et sans idée préconçue... La plupart des voitures offertes actuellement sur le marché sont bonnes — trouver la meilleure parmi tant de bonnes voitures exige de bons yeux et une étude systematique. Si nous pouvons vous être de quelque utilité pour l'achat d'une voiture 5 places, nous en serons très heureux.

Condition préalable:	Conséquence:	Dauphine	Marque A	Marque B
Les conditions fondamentales d'une tenue de route au-dessus de la moyenne sont: Centre de gravité bas, répartition idéale des masses et suspension parfaite de la voiture	La hauteur réduite de la voiture abaisse le centre de gravité La carrosserie autoporteuse est un facteur d'équilibre Suspension indépendante des roues avant et arrière	Seulement 140 cm Oui Oui Oui		
Des freins de grande dimension assurent davantage de sécurité	Comparez donc la surface de freinage à la tonne	894 cm²		
De grandes roues augmentent l'efficacité du freinage et améliorent la tenue de route		15 pouces		
Une bonne visibilité dans tous les sens offre davantage de sécurité	Pare-brise Largeur Pare-brise Hauteur Lunette arrière Largeur Lunette arrière Hauteur	112 cm 39,5 cm 120 cm 36 cm		
Des portes qui s'ouvrent de l'arrière à l'avant et des capots qui s'ouvrent de l'arrière à l'avant sont plus sûrs		Oui Oui		
Moins de risques de blessures à l'intérieur de la voiture grâce à	Inexistence de boutons saillants Bourrelets protecteurs au tableau de bord en haut du pare-brise Poignées non contendantes en matière plastique Roue de secours placée horizontalement à l'avant comme tampon de sécurité	Oui Oui Oui Oui Oui		

RENAULT Dauphine ...roule comme sur des rails!

AUTOMOBILES RENAULT
Genève, 6, avenue de Sécheron, Tél. (022) 32 71 45
Zürich, Ankerstrasse 3, Tel. (051) 27 27 21

Neuchâtel: **E. BAUDER & FILS**, garage de Clos-Brochet, tél. (038) 5 49 10 — Cressier: garage **MAURICE SCHALLER**, tél. (038) 7 72 66 — Saint-Aubin: **A. PERRET & FILS**, garage de la Béroche, tél. (038) 6 73 52 — Fleurier: **GONRARD EDMOND**, 19, rue de l'Industrie, tél. (038) 9 14 71 — Travers: **CARETTI MAURICE**, garage rue des Moulins, tél. (038) 9 23 32

Nagolet
nageur de grand fond

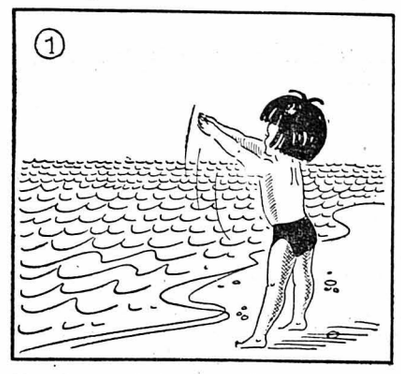

Nagolet a mis dans sa tête
de réussir un grand exploit;
pour braver vagues et tempêtes
il possède force et sang-froid.

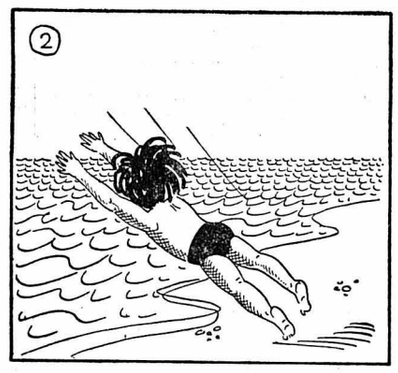

Aussi, devant la mer immense,
visant un autre continent,
sans hésitation, il s'élance
pour traverser les océans.

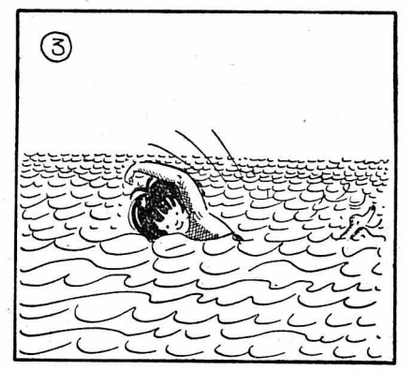

Nagolet, nageur solitaire,
fend les flots d'un bras souple et fort;
il nagera jusqu'à la terre,
Banago soutient son effort.

«Il faut bien plus que du courage
pour nager de Brest à Dakar;
Banago, pensent les sauvages,
voilà ce que prend le lascar!»

BANAGO
Base solide pour la vie

L'aliment diététique
fortifiant
pour petits et grands
Fr. 1.90 les 250 gr.

Nago Olten

UNE AFFAIRE

tapis d'Orient
Quelques magnifiques pièces de choix
Prix très intéressants - PROFITEZ
TAPIS BENOIT Maillefer 20 Tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Facilités de paiement

Skis Tosalli
vend le solde de son stock
Il offre des prix avantageux pour: skis métalliques, 2 paires «Head» et 3 paires de «A 15» et de nombreux autres modèles «Attenhofer» en frêne et hickory contreplaqué de toute belle qualité. Bâtons d'acier à Fr. 22.—.
J.-P. Tosalli, instructeur de ski Colombier, tél. 6 33 12

Garcin
CHAPELIER
CASQUETTES imperméables
Seyon 14

A VENDRE
1 lit d'enfant, complet, 1 pousse-pousse, 1 youpala, 1 baignoire pour enfant, souliers de ski pour dame, No 38½, souliers de ski pour homme, No 43, 1 luge «Davos», 1 piano noir. — S'adresser à A. Berthoud, faubourg de l'Hôpital 33, Neuchâtel. Tél. 5 71 31.

VENTE DE SOLDES
Très bonnes occasions
en sacs pour dames
sacs à commissions
FR. ARNOLD Terreaux 7
Rabais jusqu'à 60 %
(Autorisée par le département de police)

MADEMOISELLE
Charlotte Jeanneret
Lingère diplômée
Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire
Dames et messieurs
Entreprise de trousseaux - Incrustations
Jours à la main - Transformations
Avenue du Mail 19, Neuchâtel, tél. 5 59 08

A vendre d'occasion, mais à l'état de neuf, une
machine à calculer
de marque «Brunsviga, à des conditions très avantageuses. Conviendrait particulièrement à un artisan pour le calcul de devis. Téléphoner au No 5 65 01.

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Ce démon de Jacotte

par 3
PIERRE ALCIETTE

— L'été, oui, répond, imperturbable, Mme de Lembaye qui juge ce délai suffisant pour amener son fils aîné à ses fins.

Ses fins, c'est-à-dire les riches fiançailles dont M. Luvié-Montil lui fait entrevoir la possibilité.

Jacotte a les décisions promptes. Et, sans défiance:

— Soit, dit-elle résolument. Si cela peut vous faire plaisir, je partirai, marraine.

Mme de Lembaye, qui ne s'attendait certes pas à une victoire aussi facile, reste un instant déconcertée. Mais bien vite, se ressaisissant, elle réfléchit: puisque Jacotte est dans de bonnes dispositions, il faut se hâter d'en profiter. Roland ne va pas tarder à revenir en congé. Il est préférable, pour le but à atteindre, que les amoureux ne se revoient pas.

«Roland seul, pense-t-elle, j'en fais mon affaire, mais Roland doublé de ce démon de Jacotte...»

— Le temps pour toi, conclut-elle, des quelques préparatifs indispensables; le temps aussi de prévenir ma sœur, de prendre avec elle les arrangements nécessaires. Tu pourrais partir... voyons... la semaine prochaine.

La semaine prochaine?... Jacotte, si elle ne saisit pas dans tous ses détours la pensée de Mme de Lembaye, a du moins tout de suite calculé:

«Roland ne vient guère qu'un dimanche sur deux ou trois. Il était là dimanche dernier. C'est clair comme de l'eau de roche: marraine veut m'expédier avant sa prochaine venue.»

Un sourire énigmatique aux lèvres, elle répond:

— La semaine prochaine, si vous voulez, marraine.

Décidément, l'incident est clos. Et Mme de Lembaye, quoiqu'elle se méfie tout de même un peu, n'a mieux à faire que de s'en aller.

La porte à peine refermée derrière elle:

— Rira bien qui rira le dernier, menace Jacotte.

Un bond sur le divan. De rageuses bourrades aux coussins. Elle s'assied en tailleur, selon une position qui lui est familière, entre ses poupées. Puis, un bloc de papier en mauvais équilibre sur ses genoux, elle écrit d'un trait:

«Catastrophe, mon cher Roland. Marraine sait tout. Mea culpa. Je t'expliquerai de vive voix. J'ai failli, de désespoir, avaler la fatale ciguë. Mais ce qui est fait est fait et il ne sert à rien de se désoler.

»Seulement, le hic, c'est que ta mère veut m'expédier dare dare, très loin vers le Sud, chez la tante de Chalignac, dans l'espoir — ô candeur! — de dénouer nos projets...

»J'ai accepté sans résistance. Qu'importe le présent puisque l'avenir, selon le mot célèbre, est à nous.

»Je dois partir la semaine prochaine. Raconte à ton grand manitou d'oncle que la République est en péril, que je suis morte, ce que tu veux, mais viens dimanche à Paris.

»Il faut que je te voie, il faut que tu me répètes, une fois encore que rien, ni personne — jamais — n'auront raison des belles promesses qui sont tout mon espoir.

»A toi pour la vie, comme disent les bonnes gens.

»Jacotte.»

II

Jacotte ne revit pas Roland. Ni le dieu des amoureux ni le grand manitou d'oncle ne le permirent.

Elle emporta toutefois, sous forme de lettre et grâce à la complicité de Lyliane Bossanges que Roland avait prise pour confidente, les plus chaleureuses protestations.

Les obstacles! Ils ne seraient, pour le jeune homme, qu'un stimulant de plus. L'envoyât-on au bout du monde, Jacotte resterait la fiancée choisie entre toutes jusqu'au jour ou Mme de Lembaye, capitulant devant leur obstination, ils pourraient enfin s'unir à jamais.

Teuf, teuf, teuf... On se mariera... scandait le train qui emportait la jeune fille, un matin, à travers la grande forêt landaise, lumineuse et printanière.

Et, à sa chanson, Jacotte oubliait comme par magie le désarroi où l'avait mise, malgré tout, le long «au revoir» à son amie Lyliane, la fatigue et la mélancolie de ce voyage nocturne où elle n'avait eu d'autre ressource, pour se distraire, que d'écouter ronfler la brave dame, inconnue la veille, à qui l'avait confiée, jusqu'à Bordeaux, sa marraine.

Pour se remettre d'aplomb, un brin de toilette; puis, en gare de Dax, le réconfort d'un sandwich. Maintenant, sagement blottie dans l'un des coins du compartiment, elle souriait, par la fenêtre ouverte, au ciel laiteux, aux fils télégraphiques qui s'abaissaient puis remontaient le long de la voie, aux genêts qui jetaient entre les pins des fusées d'or, à de tendres souvenirs.

Un monsieur, assis en face d'elle, la regardait. Une figure longue et fine de Don Quichotte, aux yeux rêveurs et doux.

Quel singulier hasard l'avait fait monter, en gare de Saint-Jean, dans le compartiment de Jacotte, et s'installer précisément dans le coin que venait de rendre libre la dame voyageant jusqu'à Bordeaux?

Peut-être le plaisant minois de la jeune fille n'était-il pas tout à fait étranger au choix de cette place. Un visage agréable en face de soi, durant un trajet assez long, n'est pas chose à dédaigner.

Toujours est-il que ce hasard devait causer à Jacotte, un peu plus tard, une surprise bien inattendue: le monsieur dont il s'agit n'était autre que François de Chalignac, le fils même de cette Mme de Chalignac, propriétaire à Capbreton, vers qui Mme de Lembaye, sa sœur, envoyait Jacotte.

François de Chalignac revenait de Bordeaux où il avait passé quelques jours, comme cela lui arrivait de temps à autre pour s'évader d'une vie que l'égoïsme maternel avait faite un peu trop à l'encontre de ses désirs.

N'ambitionnait-il pas, en effet, au sortir du collège, de devenir à Paris, sous la tutelle de son oncle, le docteur de Lembaye, un disciple de Pasteur?

— Tu vas me faire le plaisir de laisser là tes études de médecine, lui avait déclaré Mme de Chalignac à la mort de son mari. Ton père s'occupait utilement de la propriété. Tu feras comme lui.

— Mais ma pauvre maman, mon père n'avait fait que sur le tard, et sa carrière de fonctionnaire achevée, ce métier de rentier.

— Vivre en propriétaire n'est pas tout à fait vivre de ses rentes. Tu auras de l'ocupation, ne crains rien. Nous avons des terres et des pignadas à surveiller. Un peu d'élevage aussi. Une femme ne peut se débattre toute seule avec les métayers, les résiniers, et tout le personnel agricole. Et puis, voyons, puis-je rester seule, dans cette grande maison où je me propose, du reste, de prendre, comme cela se fait tant aujourd'hui dans notre monde, des hôtes payants...

— En ce cas, je ne comprends plus. Vous ne serez pas seule si vous vous entourez de pensionnaires.

— Evidemment, mais je n'en aurai que plus besoin de toi aux Genettes. Une femme seule n'a pas le poids, l'autorité nécessaires...

— Oh! moi, vous savez, l'autorité...

Mais François, en fin de compte, avait dû céder.

Il rêvait d'une famille. Là encore le terrible égoïsme maternel était intervenu.

Se marier! Pourquoi faire? L'affection de sa mère ne lui suffisait donc pas? Les jeunes filles d'aujourd'hui, du reste... Ah! on en voyait de jolis spécimens sur les plages landaises! Des effrontées dont, pour rien au monde, Mme de Chalignac ne voudrait sous son toit.

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

CONFÉDÉRATION

La Swissair procède à des vols d'essais du « Twin Pioneer »

GENÈVE, 14. — Il y a une année et demie environ on présentait en Grande-Bretagne un nouvel appareil construit pour décoller et atterrir sur des pistes extrêmement courtes. Ce nouveau type, le « Twin Pioneer » a soulevé un grand intérêt dans les milieux spécialisés. Cet appareil répond à des besoins qui, jusqu'ici, semblaient être l'apanage de l'hélicoptère et il est probable qu'il sera plus économique que ce dernier.

Dès le début, la Swissair s'est intéressée à cet apareil qui constitue peut-être la réponse au besoin toujours plus grand de services d'apport sur courtes distances. Afin de pouvoir examiner ce nouveau type dans la pratique en le mettant en service et pour déterminer ses capacités techniques et économiques, la Swissair a affermé un « Twin Pioneer » pour la durée de 3 mois à l'usine qui le construit. Elle entreprendra, à cet effet, jusqu'à fin mars, une exploitation à titre d'essai afin d'éclairer d'une manière pratique les problèmes techniques et économiques y relatifs.

Des vols à destination de la Chaux-de-Fonds

Il y a quelques jours, le « Twin Pioneer » affermé est arrivé à Zurich et il a commencé ses vols d'essai. Ces vols serviront en premier lieu à familiariser les équipages avec les qualités du nouvel appareil et se feront tout d'abord à destination de Davos, Saint-Moritz et la Chaux-de-Fonds. Par la suite, on entreprendra à l'essai une exploitation d'apport régulière avec transport de passagers et de marchandises entre Zurich, Davos et Saint-Moritz d'une part, Zurich-Kloten et la Chaux-de-Fonrds - Genève-Cointrin d'autre part, les passagers et le fret de ou à destination de l'étranger ayant la préférence. Les vols prévus devraient permettre de prendre une décision pour l'achat éventuel d'appareils de ce type et leur mise en service définitive.

TESSIN

Des autos endommagées par une chute de rochers

LUGANO, 14. — Près du cap San Martino, sur la route cantonale de Lugano à Melide, des rochers sont tombés du San Salvatore. Fort heureusement, au moment de la chute, personne ne passait et on ne déplore pas de victimes. Mais plusieurs grosses pierres ont atteint huit automobiles en stationnement. Deux voitures italiennes ont été démolies et les autres endommagées. L'éboulement a également causé des dégâts aux lignes électriques et téléphoniques.

Communiqués

Les Jeunesses musicales jouent pour les enfants réfugiés

Dans le cadre de l'Action en faveur des enfants réfugiés, les Jeunesses musicales présentent le 18 janvier, à la Salle des conférences, Sava Savoff, pianiste. Cet artiste, né en Bulgarie, fut directeur des classes professionnelles au Conservatoire de Lübeck jusqu'en 1944, époque à laquelle il vint s'établir en Suisse. Une collecte sera organisée en faveur des enfants hongrois.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE
Un beau bénéfice

(c) Le caissier de la commission scolaire, M. G. Lambelet, vient d'informer ses collègues que les soirées scolaires de cet hiver ont laissé un bénéfice net de 943 fr. 40, sur un total de recettes de 1062 fr. 65.

Voilà de quoi réjouir et encourager les membres du corps enseignant qui n'avaient ménagé ni leur temps ni leur peine.

BOLE
Arrivée de réfugiés

(c) Trois jeunes réfugiés hongrois sont arrivés dans notre localité.

Pour le moment ils sont hospitalisés à la cure et chez des particuliers.

Un petit logement de deux pièces et cuisine où le gaz a été installé, sera mis à leur disposition dès que les réparations nécessaires seront terminées.

Le mobilier et les ustensiles de cuisine ont été fournis par des personnes généreuses. Les frais seront supportés en partie par la commune, en partie par l'Eglise et en partie par la générosité des habitants.

MONTALCHEZ
Recensement

(c) La population de notre commune s'élève actuellement à 171 habitants, dont 80 sont célibataires, 76 mariés et 15 veufs, veuves ou divorcés. L'élément masculin (86) l'emporte d'une unité sur l'élément féminin (85).

Quant à l'origine, on trouve 64 Neuchâtelois, 104 Confédérés et 3 étrangers; 72 personnes exercent une profession dont 32 celle d'agriculteur. Enfin, la confession protestante compte 169 adhérents, contre 2 catholiques romains.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON
Un beau résultat

(c) Nous apprenons que la classe de Mlle Fallet est sortie première de toute la Suisse romande, à un concours organisé par l' « Ecolier romand ». Le thème du travail était : « La forêt ».

La journée de M'ame Muche

— Je ne désire pas quelque chose qui demande des soins fastidieux !

Après une récente inauguration

Les vitraux de Raymond Perrenoud au Temple de Coffrane

Un certain retour sur soi-même, un certain recueillement sont nécessaires pour bien juger les vitraux de Raymond Perrenoud, récemment inaugurés au temple de Coffrane. Quelle que soit la familiarité dans laquelle on se trouve avec les œuvres artistiques non figuratives profanes, quelle que soit la connaissance que l'on peut avoir de certaines églises françaises conçues, décorées par les grands maîtres de notre époque — Ronchamps, les Bréseux et bien d'autres — on ne parvient pas à réprimer une certaine surprise, en entrant dans le temple de Coffrane, tant on est accoutumé au visage traditionnel — pas nécessairement beau — de nos lieux de culte. Cette surprise première disparaît bien vite il est vrai, et elle a peut-être aussi pour origine le contraste qui existe entre les nouveaux vitraux et les fresques de L'Epplatenier qui ornent les murs nord et sud du temple, fresque qui, avouons-le, datent un peu...

On a lu, dans ce journal, le compte rendu de la cérémonie d'inauguration de gauche à droite : « La Sainte Cène » et « Le Baptême ». (Photo Schelling, Fleurier)

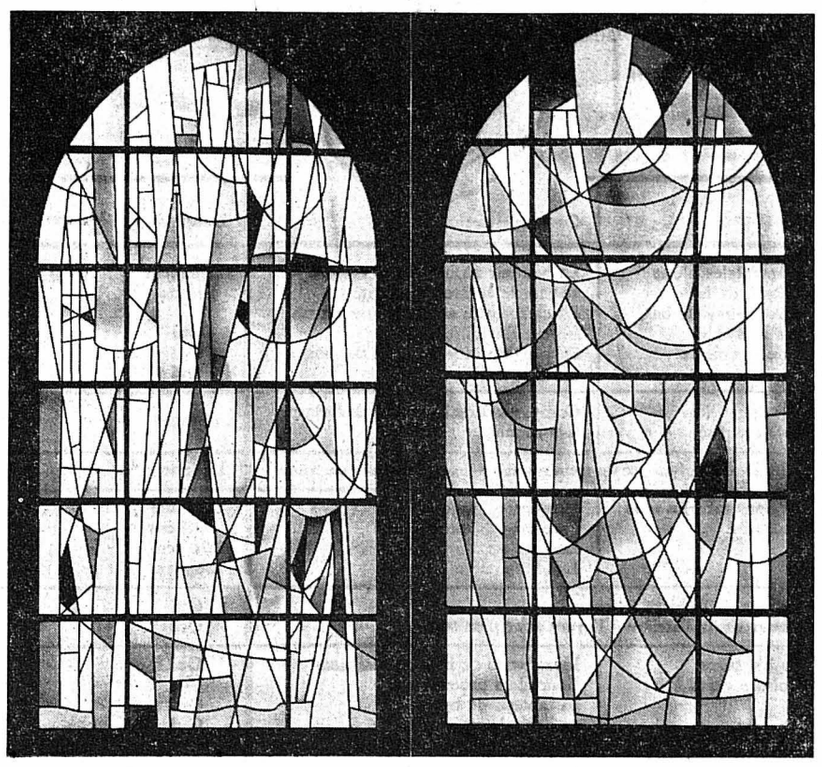

elle-même, lors du culte du dimanche de l'Epiphanie. Il est temps de revenir sur le sujet, et non de se livrer à une critique, mais plutôt de donner une tentative de commentaire sur la nouvelle œuvre de Raymond Perrenoud, dont nous affirmons *ab initio* l'indéniable valeur.

◇ ◇ ◇

Quelques mots tout d'abord sur la signification que doit prendre l'art non-figuratif dans nos églises. Cette signification, l'un des orateurs de la cérémonie d'inauguration, M. Carlos Grosjean, parlant au nom des amis de Raymond Perrenoud devait l'expliquer avec une clarté particulière. « Il m'apparaît quant à moi, disait-il, que c'est au contraire une forme artistique beaucoup plus simple à comprendre, puisqu'elle suggère, au lieu d'imposer une idée que l'on ne peut comprendre que par l'entremise de l'artiste ». L'idée est fructueuse, et vaut qu'on la développe un peu, qu'on note — après tout pourquoi pas — ce qu'elle a de « protestant ». L'analogie de ces deux démarches intellectuelles, celle du réformé interprétant librement les Evangiles, et celle du spectateur de vitraux non-figuratifs trouvant matière à une interprétation infiniment plus personnelle et libre que celle que lui laisserait n'importe quel « sujet », comment cette analogie n'apparaît-elle pas comme évidente ? Et qui ne voit que cette liberté plus grande laissée au spectateur et au croyant constitue en fait le franchissement d'une nouvelle étape, vers de nouveaux perfectionnements.

L'on en vient ainsi à se dire que l'introduction dans nos églises de l'art non-figuratif est un phénomène infiniment heureux dans la mesure même où il marque un progrès ; et l'on applaudit autant à l'esprit d'initiative de la paroisse de Coffrane, que l'on applaudira prochainement à l'inauguration des vitraux du nouveau temple de la Coudre, conçus, nous apprend-on, dans le même esprit, par André Siron.

◇ ◇ ◇

L'œuvre exécutée par Raymond Perrenoud dans son village natal comprend quatre vitraux. Deux dans les fenêtres de la façade sud : « La Sainte Cène » et « Le Baptême », deux dans celles de la façade nord : « La multiplication des pains et des poissons », et « La moisson ». La reproduction que l'on donne ici de deux vitraux du sud, en noir et blanc, en plus de tout ce qu'elle a d'imparfait ne saurait rendre l'extrême luminosité, toute la chaleur que Raymond Perrenoud a su mettre dans son œuvre. Les deux vitraux du nord semblent plus froids, mais peut-être cela tient-il seulement à leur exposition.

Il y a plus, et nous laisserons une fois encore la parole à M. Carlos Grosjean : « Sans me confiner dans les significations théologiques de ces quatre verrières, je me suis empli de l'atmosphère qu'elles créent. Leur délicate composition, leur couleur merveilleuse donnent naissance à une force qui pousse au recueillement. La nature ambiante est faite de communauté spirituelle. L'on se sent entouré de l'Eglise vivante. Les murs parlent, et vous font comprendre le sens profond du mot « religio ». C'est le lien universel que l'Homme-Dieu nous apporta voici deux mille ans et que l'artiste nous rappelle sans nous imposer sa tutelle. Ces quatre vitraux, et plus encore leur lumière, appellent le désir de connaissance infinie. C'est plus qu'un lieu de méditation, c'est un appel exigeant d'autres pensées que les incidents quotidiens. »

◇ ◇ ◇

Après la cérémonie d'inauguration elle-même, à laquelle le Chœur d'hommes avait apporté une contribution bien appréciable, les manifestations de la journée n'étaient pas finies. Il nous faut dire encore un mot de la réunion, aux Geneveys-sur-Coffrane, du conseil paroissial et des principaux invités, parmi lesquels on notait M. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat, accompagné de M. Paul Grandjean, conservateur des musées et des sites, M. Carlos Grosjean et bien d'autres. Tous, entourant M. Porret, le pasteur de la paroisse, et M. Numa Perregaux, président du conseil paroissial, firent fête au héros de la journée, Raymond Perrenoud, au cours d'un dîner d'une très belle tenue, au cours duquel des amitiés furent retrouvées, des connaissances nouées, des idées échangées. Sachons en dire notre reconnaissance au conseil paroissial, lui dire aussi une fois encore que son initiative hardie mérite de vifs éloges.

Etienne JEANNERET.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Chez les pupilles et pupillettes

(c) A la fin de la semaine dernière, le comité de la Société fédérale de gymnastique avait convoqué ses sous-sections, soit les pupillettes et les pupilles, avec monitrice et moniteur, heureuse convocation puisque cette dernière devait rapporter un souvenir durable à cette jeunesse. En effet, notre section de gymnastique a fêté son 50me anniversaire l'année dernière. Pour que les jeunes aient leur part des festivités, le comité a décidé de remettre à chacun une médaille souvenir et un magnifique cornet de friandises. M. Perret-Gentil, président des actifs, entouré de quelques collaborateurs, sut trouver de bonnes paroles et demanda à chacun de faire honneur aux couleurs de la section.

Beau résultat d'un lutteur

(c) Le jeune lutteur W. Kuenzi s'est rendu à Genève dimanche pour participer au championnat romand de lutte. Luttant dans la catégorie des poids légers, W. Kuenzi s'est classé deuxième, ce qui est un magnifique résultat, fruit d'un entraînement très sérieux.

LE BAUME DU CHALET
en frictions et massages
prévient - combat - soulage
BRONCHITES-RHUMES
CREVASSES-ENGELURES
Fr. 1.85 le tube
Vente en pharmacies et drogueries

RÉGIONS DES LACS

PORTALBAN
Les soirées de la jeunesse

(c) Samedi et dimanche, la jeunesse de Delley - Portalban a donné ses soirées théâtrales devant un nombreux public. Disons d'emblée qu'il y avait longtemps que le village n'avait pas eu de représentation théâtrale.

Les jeunes ont joué avec succès « Le maître des Daumettes », drame en trois actes qui retrace la tragédie de Lurs, au bord de la Durance.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER
Assemblée de l'« Espérance »

(c) La société de musique « L'Epérance » a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Albert Donzé. Les différents rapports ont été adoptés, après quoi le comité a été constitué comme suit : MM. Albert Donzé, président ; Jacques Perrin, vice-président ; Arthur Grossenbacher fils et Paul Cuennet, secrétaires ; Albert Champod, caissier ; Georges Clerc, chef du matériel ; Alfred Piazzale, chef du matériel ; Denis Cochand, adjoint.

Ont reçu les chevrons d'ancienneté : MM. Albert Donzé (50 ans d'activité) ; Gilbert et Albert Clerc (10 ans) ; Arthur Grossenbacher fils (5 ans).

La société, dont l'effectif augmente d'une façon réjouissante, a décidé d'organiser un cours d'élèves sous la direction de MM. J.-J. Chaillet, directeur, et Claude Trifoni.

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) En plus du jugement intervenu à la suite de la mort accidentelle de M. Sandner, le tribunal de police du Val-de-Travers s'est également occupé d'autres affaires au cours de sa séance de lundi.

Scandales publics

A. B., de Boudry, R. B. et E. B., de Neuchâtel se trouvaient pris de boisson le 23 décembre à la fermeture du café de l'Union, à Couvet.

Dans la rue Saint-Gervais, un habitant du lieu fut frappé par R. B. Il en résulta un scandale public et l'intervention de la police cantonale.

Le lésé a retiré sa plainte après avoir obtenu une indemnité de 70 fr. Les trois fautifs qui ont admis les faits ont écopé chacun de 30 fr. d'amende et de 3 fr. 50 de frais.

Ayant un peu trop fêté la fin de l'année, F. B. de Travers était, lui aussi, sous l'effet de l'alcool quand il a injurié un voisin et l'a frappé au visage.

Des excuses publiques ayant été présentées, l'affaire fut classée du point de vue pénal après que F. B. eut payé 10 fr. d'indemnité au plaignant, 10 fr. pour l'hôpital de Couvet et les frais judiciaires réduits à 3 fr.

J. F. de Fleurier qui ne s'est pas présenté et qui faisait l'objet d'une plainte et d'un rapport de police pour scandale public à Couvet fera trois jours de prison et paiera les frais de la cause.

La pêche au vélo...

Un ancien pêcheur fleurisan, L. T. qui allait ramasser du bois dans la rivière en a retiré... un vélo de course en fort mauvais état.

Il a ramené la machine chez lui, l'a revernie et revisée en attendant... affirme-t-il, que le propriétaire vienne la réclamer.

En raison d'un léger doute, le tribunal n'a pas retenu qu'il y avait eu, en l'espèce, appropriation d'un objet trouvé mais L. T. paiera néanmoins 10 fr. d'amende et 14 fr. de frais pour ne pas avoir annoncé à la police sa trouvaille.

Vol à Bienne

A. H., actuellement à Bienne était l'objet d'une plainte d'un ancien habitant de Noiraigue auquel il avait emprunté 50 fr. en lui disant qu'il était employé dans une boucherie de Neuchâtel, ce qui se révéla inexact. Cette affaire s'est arrangée par le dédommagement du lésé, lequel n'a du reste pas pu établir que son emprunteur avait fait preuve d'astuce.

En revanche, A. H. a volé dans une automobile stationnée sur la place de la gare à Bienne deux pullovers et ceci alors qu'il se trouvait dans un tel état d'ivresse qu'il ne se rappelle plus du tout ce qui s'est passé.

Bien que le jeune homme ait un casier judiciaire chargé, le tribunal s'est montré clément en n'infligeant à A. H. que 70 fr. d'amende et 11 fr. 50 de frais.

De la vengeance au saut par la fenêtre !

On se souvient de l'histoire de ce jeune homme de la Côte-aux-Fées qui, en décembre, sur le coup de midi, s'introduisit dans une chambre d'hôtel et qui, se trouvant pris, sauta par la fenêtre. Il s'agissait de J. Cl. J. et son « exploit » avait eu lieu à Fleurier.

Le ministère public l'avait renvoyé sous la prévention de tentative ou de délit manqué de vol. Voulut-il pénétrer dans cette chambre pour faire main basse sur de l'argent ? J. le contesta formellement, alléguant que son intention était de se venger d'une serveuse de l'établissement qui n'avait pas donné suite aux rendez-vous qu'il lui avait donnés.

L'intention de voler n'a pas été établie à satisfaction de droit. J. a prouvé qu'une partie de ses déclarations étaient conformes à la vérité et son attitude n'a pas été celle que généralement les cambrioleurs adoptent avant de faire un mauvais coup.

Ce sont ces arguments qui ont prévalu et qui amenèrent la libération du prévenu, lequel devra cependant payer 17 fr. 70 de frais, son comportement ayant donné lieu à l'ouverture d'une enquête et d'un procès pénal.

SAINT-SULPICE
Assemblée annuelle de la fanfare « L'Union »

(c) Cette assemblée a eu lieu le 12 janvier, au restaurant de la Gare, sous la présidence de M. John Graf, vice-président.

Le comité a été ainsi constitué : président : M. John Graf ; vice-président : M. Roger Cochand ; caissier : M. Georges Wehren ; secrétaires : MM. Lucien Cochand et Pierre Santschy ; archiviste : M. Georges Zürcher ; huissier : M. Jean Schneider.

M. André Lebet est confirmé dans ses fonctions de directeur, et M. Emile Cochand, dans celles de sous-directeur.

M. Emile Cochand, notre vétéran, reçoit le 11me chevron pour 55 ans d'activité, et M. Fritz Cochand, la lyre pour 50 ans d'activité.

En fin de séance, le pasteur Barbier remercie la fanfare de son dévouement à l'égard du village et félicite très particulièrement les deux vétérans chevronnés. Il souligne que la plupart des musiciens actuels de notre fanfare ont été des élèves de M. Cochand.

Assemblée annuelle de l' « Echo de la Chaîne »

(c) Cette assemblée, groupant une vingtaine de membres de notre chœur d'hommes, sous la présidence de M. Roger Reymond, président, procéda d'abord à la nomination de son comité. Président : Roger Reymond ; vice-président : Jean-René Bobillier ; caissier ; Eric Schlub ; secrétaires : Marc Jeanmonod, J.-P. Barbier, pasteur, et René Tschäppät ; archiviste : Edouard Neuenschwander ; banneret : Jean Bobillier ; adjoint : Pierre Fabbri.

La date du concert est fixée au 16 mars. Des membres du chœur mixte de Môtiers assumeront la partie théâtrale de ce concert.

M. René Perret reçoit le diplôme de membre honoraire pour vingt ans de fidélité.

La fête de chant d'Einsiedeln ayant été renvoyée l'an passé, elle aura lieu le 1er juin 1957. « L'Echo de la Chaîne » envisage de s'y rendre si un groupe de chanteurs assez nombreux peut être formé. Un nouveau chœur sera préparé en vue d'Einsiedeln.

Le 8 mars 1958, il y aura cinquante ans que « L'Echo de la Chaîne » a été fondé. Ce cinquantenaire sera marqué par un culte spécial et une fête villageoise pour laquelle un grand chœur sera préparé auquel seront associés les enfants et les femmes du village. L'achat d'une nouvelle bannière est envisagé pour cette occasion.

JURA BERNOIS

SAIGNELÉGIER
La prochaine fête jurassienne de gymnastique

(c) L'Association jurassienne des gymnastes à l'artistique a tenu son assemblée annuelle dimanche après-midi, à Moutier, sous la présidence de M. L. Richardet.

Il a été décidé que la prochaine fête jurassienne se déroulera en 1957 à Saignelégier.

La vie de nos sociétés

Soirée des Bons-Templiers

Samedi soir 12 janvier, à la grande salle du Buffet de la gare, le public était pour la première fois convié à une soirée récréative organisée par la section neuchâteloise des Bons-Templiers (société neutre pour la lutte contre l'alcoolisme). Soirée parfaitement réussie, dont tout le mérite revient à Mme L. Porret, dévouée présidente et cheville ouvrière de ce groupement. Une saine ambiance régna tout au long de la soirée. Les couples, entraînés par un dynamique orchestre lausannois, s'en donnèrent à cœur joie, tandis qu'en attraction le magicien Najaros se tailla un grand succès dans ses tours présentés avec brio.

BIBLIOGRAPHIE

« CAMERA »
REVUE INTERNATIONALE
DE LA PHOTOGRAPHIE ET DU FILM
(Editions C. J. Bucher, Lucerne)

Le photographe amateur trouve dans cette revue d'utiles conseils techniques. On lui présente les matériaux les plus récents, mais là n'est pas l'essentiel de cette dernière. Elle nous révèle, mois après mois, les meilleurs photographes du monde entier, quand bien même certains d'entre eux n'ont pas encore conquis le public d'au-delà de leurs frontières. Dans le numéro de décembre, un poète de la pellicule : Michael Wolgensinger, ainsi que d'étonnantes photographies obtenues à la lumière invisible. Dans le numéro de janvier : le « Monde du téléobjectif », par Frank Horvat, illustré de photographies de Paris, et « Visages de femmes », par le Suédois R. Winquist.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	14 janv.	15 janv.
3 ½ % Féd. 1945 déc.	101 ¾	101.80 d
3 ¼ % Féd. 1946 avr.	100.40	100.40
3 % Féd. 1949 . . .	97.40	97.40
2 ¾ % Féd. 1954 mars	94.10	94.— d
3 % Féd. 1955 juin	97.—	97.— d
3 % C.F.F. 1938 . .	97 ¾ d	97.85
ACTIONS		
Bque Pop. Suisse (p.s.)	870.— d	875.—
Union Bques Suisses	1697.—	1695.—
Société Banque Suisse	1347.—	1334.—
Crédit Suisse	1395.—	1380.—
Electro-Watt	1348.—	1345.—
Interhandel	1545.—	1525.—
Motor-Columbus . . .	1215.—	1205.—
S.A.E.G. série I	86.— d	86 ½
Indelec	683.— d	689.—
Italo-Suisse	224.—	222.—
Réassurances Zurich .	2490.—	2460.—
Winterthour Accid. .	885.—	875.—
Zurich Accidents . .	5150.— d	5150.—
Aar et Tessin	1150.—	1135.—
Saurer	1225.—	1220.—
Aluminium	4425.— d	4475.—
Bally	1120.—	1120.—
Brown Boveri	2460.—	2460.—
Fischer	1600.—	1605.—
Lonza	1075.—	1070.—
Nestlé Alimentana .	2960.—	2950.—
Sulzer	2775.— d	2800.—
Baltimore	200.—	197 ½
Canadian Pacific . . .	144 ½	145.—
Pennsylvania	95 ¼ d	94 ½
Italo-Argentina	28 ½	28 ¼ d
Royal Dutch Cy . . .	185 ½ d	193 ½
Sodec	37.— d	37.— d
Stand. Oil New-Jersey	255 ½	252 ½
Union Carbide	485.—	481.—
American Tel. & Tel.	760.—	762.—
Du Pont de Nemours	804.—	798.—
Eastman Kodak . . .	385.— d	382.—
General Electric . . .	247 ½	245 ½
General Foods	186.— d	184.—
General Motors	179 ½	179 ½
International Nickel .	474.—	470.—
Internation. Paper Co	454.—	549.—
Kennecott	545.—	537.—
Montgomery Ward . .	169.—	169.—
National Distillers . .	113.—	114.—
Allumettes B	50 ¼ d	51 ¼
U. States Steel . . .	302 ½	293 ½
F.W. Woolworth Co. .	193.—	193.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	5150.—	5170.—
Schappe	650.— d	650.—
Sandoz	4795.—	4820.—
Geigy nom.	5450.—	5450.—
Hoffm.-La Roche (b.j.)	14000.—	14000.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	915.— d	925.—
Crédit F. Vaudois . .	915.— d	915.—
Romande d'Electricité	550.—	550.—
Ateliers constr Vevey	610.— d	625.—
La Suisse Vie (b.j.)		
La Suisse Accidents	5650.— d	5650.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	207 ½	207.—
Aramayo	28 ½ d	28 ½ d
Chartered	42.— d	42 ¾
Charmilles (Atel. de)	995.—	1000.—
Physique porteur . . .	945.—	950.— o
Sécheron porteur . .	640.— d	650.—
S.K.F.	200.—	201.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	14 janv.	15 janv.
Banque Nationale . . .	710.—	710.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	710.— d	710.— d
La Neuchâteloise as. g.	1650.— d	1650.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	240.— d	240.— d
Câbles élec. Cortaillod	16500.— d	16500.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	5050.— d	5050.— d
Chaux et cim. Suis. r.	3300.— d	3200.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1825.— d	1825.— d
Ciment Portland . . .	5800.— d	5800.— d
Etablissem. Perrenoud	500.— d	500.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	360.— d	360.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	1700.— d	1700.— d
Tramways Neuchâtel .	560.— d	560.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.75 d	97.75 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	100.— d	100.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	100.— d	100.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	97.— d	97.— d
Com. Neuch. 3% 1951	94.— d	94.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	100.— d	100.—
Câb. Cortail. 4% 1948	100.25 d	100.25 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	94.50 d	94.50 d
Elec. Neuchât. 3% 1951	92.— d	92.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	97.— d	97.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	97.— d	97.— d
Paillard S. A. 3¼ 1948	97.— d	97.50
Suchard Hold. 3¼ 1953	94.50 d	94.50 d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	97.— d	97.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 1 ½ %

Billets de banque étrangers
du 15 janvier 1957

	Achat	Vente
France	1.01	1.06
U. S. A.	4.26	4.30
Angleterre	11.25	11.55
Belgique	8.30	8.50
Hollande	110.—	112.—
Italie	—.65½	—.68½
Allemagne	99.50	102.—
Autriche	16.10	16.40
Espagne	8.25	8.65
Portugal	14.65	15.05

Marché libre de l'or

Pièces suisses	33.50/35.50
françaises	34.50/36.50
anglaises	44.—/46.50
américaines	8.40/8.75
lingots	4800.—/4850.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévisions Electronics	12.90

SUISSE
Guide des valeurs neuchâteloises

La Banque cantonale neuchâteloise vient de publier l'édition 1957 de son « Guide des valeurs neuchâteloises ». Cet opuscule, d'un grand intérêt, renferme des renseignements d'ordre fiscal destinés aux contribuables du canton et dresse une nomenclature des emprunts de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, des obligations et actions cotées à la Bourse de Neuchâtel et des principales valeurs neuchâteloises non cotées. Enfin, elle donne des renseignements complets sur diverses grandes sociétés neuchâteloises.

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Petits échos de chez nous et d'ailleurs

Au milieu de décembre, à Neuchâtel, la Fédération laitière neuchâteloise a fêté son 40me anniversaire. M. E. Schwaar, président, souhaita la bienvenue à tous les délégués et fit l'historique de la Fédération M. J.-P. Belser, pour sa part, commenta les comptes de l'exercice écoulé. Ces comptes se présentent comme suit : recettes : 112,000 fr. (augmentation 16,000 fr.) ; dépenses : 106,500 fr. ; recettes : 5500 fr.

La Fédération a acheté en 1955-1956 quelque 6 millions de kg. de lait, soit 1,220,345 kg. de lait de secours pour le ravitaillement des diverses places de consommation, 1,744,915 kg. de lait provenant de ses laiteries exploitées en régie et 3,060,079 kg. de lait à la Laiterie agricole de la Chaux-de-Fonds.

✣ ✣

Une laiterie de Chicago vient de mettre sur le marché un nouveau lait diététique qui se distingue par sa faible teneur en natrium, soit le 10 % de la teneur ordinaire du lait ou 5 milligrammes par 100 grammes de lait. Le nouveau lait est enrichi de vitamines D. Il est utilisé avant tout pour l'alimentation des nourrissons et des personnes âgées. Le nouveau lait est plus digeste que le lait ordinaire.

La même laiterie a aussi introduit un lait de chèvre utilisé pour les personnes ne supportant pas le lait de vaches. Pour obtenir ce lait, on mélange le lait de cinq races différentes de chèvres.

✣ ✣

D'après une enquête de la Régie des alcools, on évalue la récolte totale de pommes de terre de 1956 à 150,000 vagons de 10 tonnes. Pour une surface de culture de 59,000 hectares, cela correspond à un rendement moyen de 226 quintaux contre 264 quintaux en 1954. Les excédents des syndicats et du commerce ne dépasseront probablement pas 17,000 vagons contre 5000 l'année passée et 21,000 vagons en 1954.

✣ ✣

Pendant les onze premiers mois de 1956, les exportations de fromages suisses à pâte dure se sont élevées à 15,188 tonnes contre 13,510 tonnes pendant la période correspondante de 1955, soit un peu plus de 1670 tonnes.

✣ ✣

Au cours de ces dernières semaines, la fièvre aphteuse s'est développée en Angleterre, en Belgique et en France. Au 31 août dernier on comptait outre-Jura 1168 foyers.

✣ ✣

On sait que les produits laitiers subissent certaines altérations quand ils sont exposés à la lumière solaire directe. Le papier de couleur orange protège contre les rayons ultra-violets mais il a l'inconvénient de modifier l'aspect des produits. Or un inventeur hollandais a mis au point un papier entièrement transparent qui, collé sur la face intérieure des vitres, arrête les rayons ultra-violets sans nuire pour cela à la présentation des produits exposés.

J. de la H.

OFFRES D'EMPLOIS

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

La fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S.A., à Peseux, cherche

un MÉCANICIEN et quelques MANŒUVRES et OUVRIÈRES

habitant la région. Seront formés. Se présenter.

Les Chemins de fer fédéraux cherchent

une employée de bureau

pour le service des voyageurs et des renseignements de la gare de

la Chaux-de-Fonds

Travail intéressant et varié. Salaire annuel suivant l'âge et la formation. Les candidates titulaires d'un diplôme commercial ou de sténodactylographie et ayant de bonnes connaissances de l'allemand sont priées de faire leurs **offres au chef de gare de la Chaux-de-Fonds.**

Nous cherchons, pour notre usine d'Yverdon, jeune commerçant ayant de la pratique, si possible en quincaillerie, pour occuper un poste

d'acheteur en second

Pour candidat capable, connaissant le français et l'allemand, possibilités intéressantes de développement. — Faire offres détaillées au chef du personnel de Paillard S.A., Yverdon.

Importante entreprise de travaux publics à Neuchâtel cherche, pour entrée dès que possible,

employée de bureau

de langue maternelle française, connaissant la comptabilité et tous les travaux du bureau, service du téléphone. Nous offrons place stable et bien rétribuée. Faire offres avec prétentions, copies de certificats, références et photo sous chiffres **P. 1278 N. à Publicitas, Neuchâtel.**

Importante entreprise commerciale de Neuchâtel cherche, pour entrée à convenir,

employée de bureau

âgée de 25 à 30 ans, ayant l'habitude de travailler seule et possédant de bonnes connaissances en comptabilité.

Place d'avenir, bien rétribuée.

Faire offres avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffres **P. 1039 N., à Publicitas, Neuchâtel.**

Administration publique cherche

mécanicien-électricien
monteur électricien
et mécanicien
ou chauffeur-mécanicien

Places stables avec caisse de retraite. Adresser offres écrites avec prétentions à SC. 234 au bureau de la Feuille d'avis.

ORFÈVRE

genre lustrerie soignée, pouvant travailler seul, pour l'exécution de prototypes, serait engagé. Conditions intéressantes. — Faire offres sous chiffres **P. 1302 N. à Publicitas, Neuchâtel.**

Maison d'importation cherche

REPRÉSENTANTS

visitant les drogueries, marchands grainiers et grands magasins pour la vente de trois articles de grande consommation, dont un sans concurrence.

Adresser offres manuscrites, avec photo, sous chiffres RB. 236 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique de confiserie avec produits de qualité et riche collection cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir,

REPRÉSENTANT

pour Neuchâtel, le Jura bernois et les environs. Messieurs dynamiques et travailleurs, introduits auprès des boulangeries, épiceries, confiseries, kiosques, etc., et si possible possédant une voiture, sont priés d'adresser leurs offres sous **chiffre Y. 78045 G. à Publicitas, Zurich.**

On cherche

OUVRIÈRE

habile et consciencieuse. S'adresser : Gravure moderne, Côte 66, Neuchâtel.

On cherche

jeune employée de bureau

Possibilité d'apprendre les différents travaux de bureau.
Faire offres au garage PATTHEY, Pierre-à-Mazel 1, Neuchâtel.

NOUS CHERCHONS :

pour entrée immédiate ou à convenir

❶ EMPLOYÉE DE BUREAU

bonne sténodactylo

pour le printemps :

❷ TÉLÉPHONISTE

au courant des travaux de bureau

Pour ces deux postes, nous demandons des personnes de langue maternelle française, possédant de bonnes notions de l'allemand, ainsi qu'une bonne culture générale.

Travail varié et intéressant. Places stables et bien rétribuées. Accès à la caisse de retraite. Semaine de 5 jours.

Les candidates qualifiées et actives, sachant faire preuve d'initiative, sont priées de présenter des offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à

MIGROS Société coopérative Neuchâtel 2 - Gare

LA SOCIÉTÉ DU PLAN-DE-L'EAU

met au concours le poste de

1er MACHINISTE

de son usine hydroélectrique

Conditions : mécanicien diplômé de 25 à 38 ans, de bonne moralité et d'initiative, ayant pratique d'atelier, possédant notions d'électricité. Place stable et autres avantages. Le cahier des charges est à la disposition des intéressés au bureau de la direction, à Noiraigue, auquel sont à adresser les offres, avec curriculum vitae et prétentions, jusqu'au 26 janvier 1957.

Grande industrie en matériaux de construction près de Bienne, cherche jeune

employé de bureau

ayant de l'initiative, pour son département d'expédition. Nous exigeons personne pouvant travailler seule, habituée aux expéditions par chemins de fer ou camions, pouvant également s'occuper de la clientèle, parlant et écrivant parfaitement le français et l'allemand. Selon convenance, nous offrons place d'avenir bien rétribuée. Offres manuscrites avec curriculum vitae, références, photo, prétentions de salaire ainsi qu'indications de la date d'entrée la plus proche sont à adresser sous chiffres R. 40016 U. à Publicitas, Bienne.

Grand magasin de nouveautés cherche pour entrée à convenir

employée capable

pour le contrôle des caisses et travaux de statistique. A personne habituée à un travail précis et consciencieux et aimant les chiffres, nous offrons place stable, bien rétribuée, travail indépendant et varié. — Offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats, prétentions de salaire sous chiffres AS. 54805 J. aux Annonces-Suisses S.A., « ASSA », Bienne.

Monteurs en électricité

Nous cherchons quelques monteurs pour travaux sur installations modernes à courant faible.

Pour autant que les candidats seront à même, après avoir reçu tous les éclaircissements nécessaires, de travailler de façon indépendante et de s'adapter à un team, nous sommes prêts à les mettre au courant de façon approfondie, dans notre très intéressante branche.

Veuillez tout de suite faire des offres à un de nos bureaux techniques et nous vous ferons parvenir nos conditions de travail.

AUTOPHON — Berne, Monbijoustrasse 6 ; Bâle, Peter-Merian-Strasse 54 ; Zurich, Claridenstrasse 19

On demande gentille fille en qualité

d'aide de maison

Bonne place, bon salaire. Entrée tout de suite. Etrangère acceptée. Téléphoner au No 9 22 07 ou écrire : Café - carnotzet Montagnard, Couvet.

CHAUFFEUR

Nous cherchons pour remplacement du 1er au 23 février une personne ayant permis de conduire voiture, pour service de livraison.

Teinturerie Mode, Monruz.

Aide de bureau

connaissant la machine à écrire est cherchée pour demi-journée.

Adresser offres écrites à AM 195 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

ayant connaissance de la cuisine est cherchée à la confiserie Vautravers, Neuchâtel.

Je cherche

JEUNE FILLE

débrouillarde et honnête, pour m'aider à vendre au magasin et un peu au ménage et faire quelques commissions à vélo. Nourrie, logée et blanchie. Vie de famille. Libre le mercredi après-midi et tout le dimanche. Entrée à convenir.

Faire offres avec prétentions de salaire ou se présenter chez M. Jenny-Clottu, épecerie-primeurs, place Purry 2, Neuchâtel.

Tél. : magasin 5 31 07
domicile 5 28 03

On cherche dans maison privée

2 extra excellentes (ts) cuisinières (ers)

1 sommelier

pour réception. — Adresser offres écrites à Y. I. 241 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de Zurich cherche, pour le 1er février ou date à convenir, habile

sténodactylo

de langue française avec bonnes notions de l'anglais. Offres avec références et prétentions de salaire sous chiffres A 5421 Z à **Publicitas, Zurich 1.**

Nous cherchons pour Pâques

GARÇON

fréquentant la dernière ou l'avant-dernière année d'école, pour petit domaine agricole. Pour toutes références, tél. 5 65 27, Neuchâtel.

On cherche

employée de maison

Ecrire sous chiffres P 10059 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Je cherche

JEUNE FILLE

sortant de l'école, aimable et de bon caractère, comme aide de ménage dans famille avec 2 enfants. Bons soins assurés et pas de gros travaux.

Faire offres à Mme Schotland, Bâle, Landskronstrasse 60.

Garçon de cuisine

est cherché pour entrée immédiate par le Restaurant Neuchâtelois, faubourg du Lac 17. Se présenter.

Ménage soigné cherche

femme de ménage

pour heures régulières. Mme Favre, 1, Promenade-Noire, tél. 5 37 29.

Sommelière

éventuellement remplaçante est demandée 3 ou 4 jours par semaine. Téléphoner au No 5 29 72 ou se présenter au Restaurant Sala, Vauseyon.

Ouvrière

Atelier d'horlogerie, à l'ouest de la ville, engage immédiatement ouvrière pour travaux faciles, grandes pièces. Demander l'adresse du No 211 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 8 24 61.

On cherche une

employée de maison

et un

garçon de cuisine

S'adresser à l'Hôtel du Marché, tél. 5 30 31.

COURTEPOINTIÈRE

qualifiée est demandée pour entrée immédiate ou date à convenir par bonne maison de la place. — Faire offres sous chiffres P. Z. 231 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

sommelière extra

(pour le soir). Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier, tél. 6 34 21.

RÉGLEUSE

est cherchée pour travail en fabrique ou à domicile. Semaine de cinq jours. — Adresser offres écrites à W. G. 239 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante fabrique suisse cherche pour service extérieur un

REPRÉSENTANT

sérieux, actif et travailleur.

Age 25-35 ans. Gain moyen prouvé pour débutant Fr. 950.— par mois, par frais-fixes et commission.

Frais de transport et carte rose à la charge de la maison.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photo sous chiffres **P 1309 N à Publicitas, Neuchâtel.**

On demande un

tapissier - décorateur

bon garnisseur pour travail d'atelier. Faire offres à Miorini, tapissier, Chavannes 12, Neuchâtel.

Commissionnaire

est demandé. Place agréable et facile. Entrée tout de suite ou à convenir.

Offres à A. Hamel, boulangerie - pâtisserie, Corcelles. Tél. 8 14 74.

Famille protestante cherche

jeune fille

de confiance pour aider au ménage.

Adresser offres écrites à UG 189 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour ménage soigné,

jeune fille

simple de 16 à 17 ans. Occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée immédiate ou après Pâques. Offres à Mme Lauper, Favarge 70, la Coudre - Neuchâtel 9. Tél. 5 78 12.

On cherche homme de confiance comme

nettoyeur de nuit

Offres avec références au Buffet de la gare, Neuchâtel, tél. (038) 5 48 53.

On cherche

sommelière

capable pour le 1er février. Faire offres ou se présenter à Jean-Jean, café de Gibraltar, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

ITALIEN

cherche place à la campagne. Libre tout de suite. Tél. 6 71 54 à midi.

Mécanicien

suisse allemand, de 24 ans, cherche emploi dans fabrique de machines ou entreprise similaire. Activité : apprentissage dans fabrique de machines 2½ ans en qualité de monteur, 1 an dans garage pour autos. Adresser offres écrites à U. E. 237 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune Suissesse allemande cherche

PLACE

pour le 1er février ou date à convenir dans ménage avec enfants. Adresser offres écrites à G. R. 226 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille allemande

cherche place dans famille pour s'occuper des enfants et aider au ménage, contre entretien, et heures libres pour l'école ; argent de poche désiré. Faire offre à Erika Sonnemann, Düsseldorf-Beurath, Schlossalle 99.

Affûteur

cherche place dans atelier ou scierie. Adresser offres écrites à G. S. 201 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

allemande, de 22 ans, cherche place pour s'occuper des enfants et aider au ménage. Vie de famille désirée. Faire offre, avec conditions de travail à Mlle Anneliese Leupolz, secrétaire, Engelgasse 6, Biberach/Riss (Allemagne).

On demande dès le 1er mai, pour la durée de 6 mois, pour jeune fille hors des écoles, place de

volontaire

de préférence auprès d'enfants, où elle aurait l'occasion de suivre des cours de langue une fois par semaine. Offres sous chiffres S 2123 Y à Publicitas, Berne.

Jeune Italien

ayant terminé son apprentissage cherche place chez un ébéniste. — Ecrire à Antonelli Giovanni, Pennapiedimonte, Chieti (Italie).

ITALIEN

de 28 ans, se trouvant encore en Italie, cherche place d'aide de cuisine. Adresser offres à Teresa Minieri, chez Mme Ladine, ruelle Dublé 1. Tél. 5 15 85.

Nous prions les maisons offrant des places par annonces sous chiffres

de répondre promptement aux offres des postulants et de retourner le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront très reconnaissants car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Magasinier, 28 ans, dix ans de pratique, capable d'occuper poste avec responsabilité, désire changement de situation et

CHERCHE EMPLOI

dans n'importe quelle branche, en qualité de magasinier, livreur, aide de bureau, ou emploi analogue. Bonnes connaissances générales, dactylographie, conduite auto-moto, etc.

Les maisons ou entreprises pouvant assurer place stable, travail intéressant, sont priées d'adresser offres sous chiffres A T. 232 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Le matin, mardi, jeudi, samedi, jours du marché, le vrai

GATEAU AU BEURRE

BOULANGERIE SIEGENTHALER

PLACE DU MARCHÉ

Véhicules à moteur

« PEUGEOT 203 », 7 CV, 4 vitesses. Plusieurs limousines 4 portes, toit coulissant, chauffage, dégivrage. Peinture et housses intérieures neuves. Voitures révisées et garanties 6 mois. Depuis Fr. 2000.—.

« VW » 1950, limousine, 2 portes, 6 CV., 4 places. Peinture neuve, belles housses intérieures. Prix intéressant.

Demandez renseignements, essais sans engagement, à l'agence « PEUGEOT »

GARAGE DU LITTORAL

J.-L. SEGESSEMANN — NEUCHATEL

Début route des Falaises — Tél. 5 26 38

« B. M. W. »

6 cylindres, 7 CV, ancien modèle, en parfait état de marche. S'adresser : Louis-Favre 22, 4me étage.

Le bon conseil : Avant d'acheter une occasion, adressez-vous au Garage Mercedes - Benz, Plaine d'Areuse à Colombier, où vous trouverez un beau choix de réelles occasions de tout genre à des prix intéressants. Ça vaut la peine !

A vendre

4 CV Renault

modèle récent. Ecrire à CO 198 au bureau de la Feuille d'avis.

Prof. médicales auxiliaires

YVES RÉBER

Bandagiste orthopédiste

reçoit tous les jours, mardi excepté

19, faubourg de l'Hôpital (2me étage). Tél. 5 14 52

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter un

PIANO

d'occasion. Tél. (032) 8 38 65, le matin.

Je cherche à acheter

SKIS

d'occasion, 165 cm., pressant. Tél. 7 17 03.

Monnaies, médailles

anciennes, collections ou lots, or, argent, bronze, sont achetées au comptant par Marius Brocard, avenue de Neuchâtel 6, Sainte-Croix.

AVIS DIVERS

Fr. 25.000.–

sont cherchés par commerçant de la place. A céder garantie hypothécaire en IIme rang. — Adresser offres écrites à L. W. 229 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE

Monsieur dans la quarantaine, place stable, désire recontrer dame de 30 à 40 ans en vue de mariage. Adresser offres écrites à I. T. 227 à case postale 6677, Neuchâtel 1.

APPRENTISSAGES

Jeune homme

ayant suivi l'école secondaire cherche place d'apprenti de commerce.

Faire offres sous chiffres AS 900 J aux Annonces Suisses S.A. ASSA», Bienne.

Jeune homme quittant l'école au printemps, ayant quelques notions de mécanique, cherche place

d'apprenti

dans garage de Neuchâtel ou des environs.

Adresser offres écrites à X. H. 240 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de nationalité italienne, ayant suivi l'école secondaire, cherche place comme

apprentie de bureau

de préférence chez un avocat ou un notaire. Adresser offres écrites à T. D. 235 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le printemps ou date à convenir

APPRENTIE VENDEUSE

serait engagée. Possibilité de travailler au bureau et d'apprendre la décoration des vitrines.

Faire offre par écrit avec photo qui sera retournée. Magasin spécialisé de couleurs, vernis, papiers-peints et fournitures pour artistes. M. Thomet, Ecluse 15, Neuchâtel.

Apprentis de bureau

ayant instruction secondaire et bonnes dispositions pour le commerce sont placés gratuitement. Places disponibles.

Service de placement commercial

(Société suisse des Commerçants)

Serre 9 — Neuchâtel — Tél. 5 22 45

Apprentie courtepointière

Durée de l'apprentissage 3 ans, serait engagée dès le printemps chez Miorini, tapissier-décorateur, Chavannes 12, Neuchâtel.

REMERCIEMENTS

Les enfants et petits-enfants de feu

Julie HOSTETTLER-GOETSCHY

remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Neuchâtel, le 14 janvier 1957.

Peugeot vous dit pourquoi

la 203 et la 403 ont des possibilités surprenantes l'hiver:

— une suspension parfaitement adaptée aux mauvaises conditions de la route permet une adhérence vraiment extraordinaire;

— la répartition équilibrée des poids assure au véhicule une stabilité indispensable pour rouler confortablement dans la neige.

— Le chauffage est très efficace. Le dégivreur et le lave-glace garantissent une visibilité parfaite.

— Grâce à l'excellent système de circulation d'eau le moteur conserve longtemps sa chaleur si vous vous arrêtez, et repart au quart de tour.

— La batterie 12 volts assure le meilleur éclairage, et un démarrage à froid immédiat après un stationnement de nuit en plein air par temps de gel ou de neige.

Peugeot

AGENT Tél. 5 26 38 — **J.-L. SEGESSEMANN** — **GARAGE DU LITTORAL** Au début de la nouvelle route des Falaises, Neuchâtel

---

La Cave Neuchâteloise
Terreaux 7
Tél. 5 85 88

AU BAR CONSOMMATIONS aux PRIX DE BRASSERIE

PRÊTS

de Fr. 200.— à Fr. 2000.— sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discrétion garantie. Service de Prêts S. A., Lucinges 16 (Rumilue), Lausanne. Tél. (021) 22 52 77.

Fr. 35,000.– à 5 %

sont cherchés pour un placement de fonds. — Remboursement 700 fr. par mois + intérêts. Affaire sérieuse. Offres sous chiffres P 5065 E à Publicitas, Yverdon.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

Actions et obligations
suisses et étrangères
Négociations
aux meilleures conditions

NEAC S. A.
Tél. (022) 32 16 10
1, place Saint-Gervais
Genève
Bulletin mensuel gratuit

Réparations Nettoyages

de tous tapis PERSES et autres. Georges CAVIN, ruelle de l'Immobilière 5 Tél. 5 49 48.

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Jeudi 17 janvier, à 20 h. 30

RAM GOPAL
et sa
NOUVELLE COMPAGNIE INDIENNE
Orchestre typique, 25 artistes
Légendes des Indes - Danses rituelles et populaires

Prix des places : Fr. 3.40 à 9.—

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie Reymond
Téléphone 5 44 66

MAZOUT

M. SCHREYER

Demandez vos livraisons de mazout au moyen du compteur étalonné qui donne toute garantie

Tél. : bureaux 5 17 21 Chantiers 5 55 45

Cette trace mène au paradis du ski

= Grindelwald

Promenades et pistes de luge ensoleillées ● Splendide pour le ski ● Ecole de ski populaire pour les enfants ● Agréable pour le curling ● Patinoires irréprochables ● 30 excellents hôtels et pensions dans tous les prix ● 6 moyens de transport excellents pour les régions du First et de la Jungfrau ● Route automobile rabotée ● Renseignements : Office du tourisme, Grindelwald, tél. (036) 3 23 01.

SKIEURS
Vue-des-Alpes
Téléski Chasseral
Mercredi 13 h. 30
AUTOCARS WITTWER Tél. 5 82 82

Maintenez votre PIANO au diapason, faites-le accorder régulièrement

PIANOS RENÉ STROBEL
(ancien accordeur du Ménestrel)
Accords - Réparations - Ventes
Transformations - Polissages - Devis
PESEUX, chemin Gabriel 26 - Tél. 8 23 24
Tradition transmise de père en fils depuis quatre générations

---

CHEZ JEAN ET SUZANNE
« LA CHAUMIÈRE »
Aujourd'hui notre grand succès: LE COUSCOUS!

Chianti
Palazzone
qualité extra 5 % S.T.E.N.J. Net
la fiasque 2 l. (env.) **3.95 3.80**
ZIMMERMANN S.A.

Meubles de style
Restauration de meubles anciens
Ensembles modernes de luxe
Tous les travaux compliqués sur bois
FABRICATION CONSCIENCIEUSE
RÉPARATIONS SOIGNÉES
Ebénisterie André Petitpierre
LES TAILLES - CORTAILLOD
+ Maîtrise fédérale +
Tél. 6 44 49 ou 6 42 38
(anciennement ébénisterie des Isles, Areuse)
ON CHERCHE A DOMICILE

E. GANS-RUEDIN

solde

TAPIS

E. Gans-Ruedin
Grand-Rue 2 NEUCHATEL

Les pianos
STEINWAY & SONS
BECHSTEIN
GROTRIAN STEINWEG
GAVAU
PLEYEL
sont exclusivement représentés par
Hug & Cie, musique Neuchâtel

APOLLO

DÈS AUJOURD'HUI A 15 h. et 20 h. 30
Tous les jours: matinées à 15 h., soirées à 20 h. 30
SAMEDI et DIMANCHE à 14 h. 45 et à 20 h. 30

Un film irrésistible

avec

Marilyn Monroe

ARRÊT D'AUTOBUS

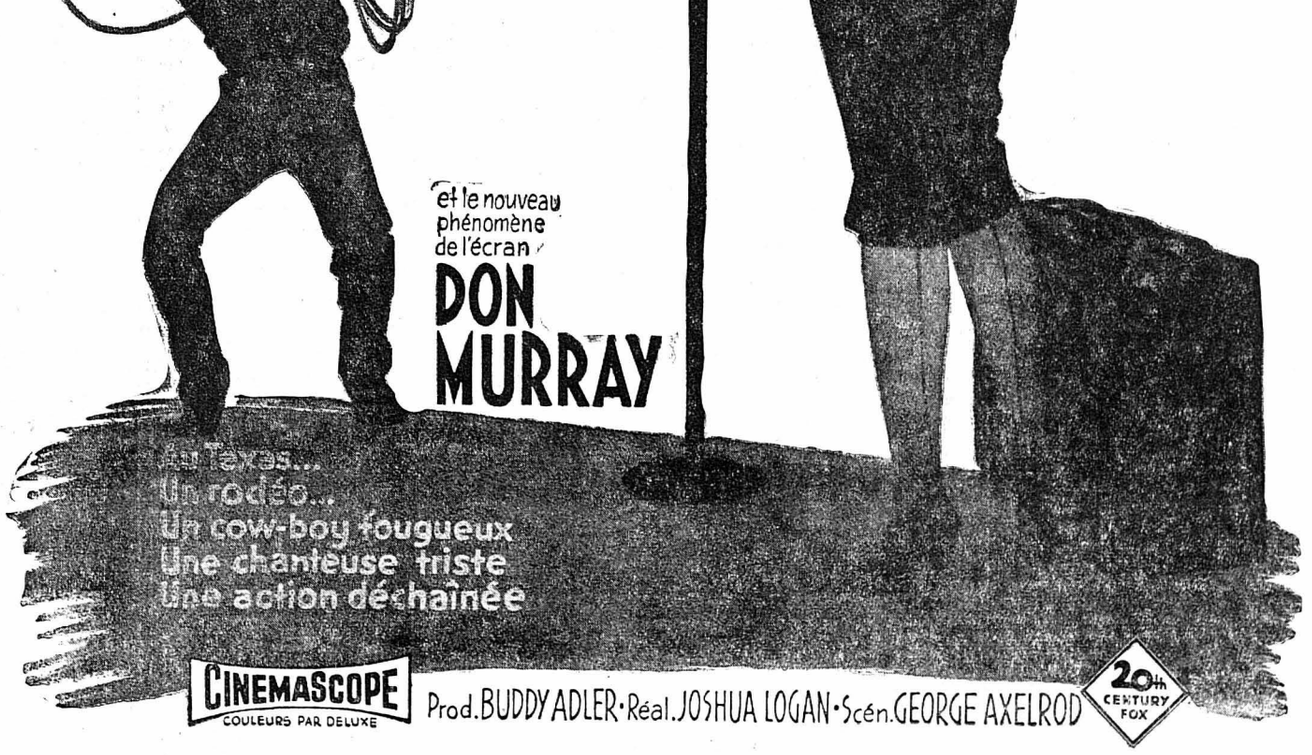

Emouvant... dynamique... trépidant !

PARLÉ FRANÇAIS — En cinémascope avec son stéréophonique — Couleurs par Deluxe

LOCATION OUVERTE : TÉL. 5 21 12 ● Tous les billets réservés et non retirés à 20 h. 15 ne sont plus garantis.

Samedi
Dimanche
et
Lundi
à **17 h. 30**

Après Marius... après Fanny... voici la troisième époque de la trilogie de Marcel Pagnol

• CÉSAR •

avec RAIMU - Pierre FRESNAY - CHARPIN - Orane DEMAZIS

● Version sous-titrée allemand ●

ARTS ET LETTRES

Des lectures pour les soirées d'hiver

QUELQUES OUVRAGES RELIGIEUX NOUVEAUX

Qu'est-ce que se déclarer, comme le fait Jacques de Senarclens, « Héritiers de la Réformation » ? (1) Est-ce adhérer à un certain nombre de principes, de dogmes et de thèses qui nous enfermeraient, nous fixeraient dans une certaine tradition religieuse — la tradition de la Réforme ? Non, c'est même exactement le contraire. C'est procéder à un « décrochement » radical à l'égard de toutes ces formes ; c'est reconnaître que « Dieu n'est enfermé ni dans l'Eglise, ni dans la conscience religieuse, ni dans la moralité ; il est pleinement libre, tant vis-à-vis de la nature que de la religion et même de la Bible ». Et parce que Dieu est libre, il libère.

Le point de départ de la Réforme n'est donc pas un repliement ; c'est une ouverture, une invitation faite à l'homme de s'en remettre au « bon plaisir » de Dieu à notre égard. Dans ce volume, l'auteur passe en revue diverses positions, celle de saint Thomas et celle de Kant, celles de la Réforme et celles du protestantisme contemporain ; il procède avec une fermeté qui ne dévie jamais, car elle est fondée tant sur la foi que sur une claire intelligence du vrai.

◇ ◇ ◇

Nous avons déjà parlé ici même des ouvrages de Louis Perriraz, historien religieux d'une sérénité et d'une impartialité parfaites. C'est ici le troisième volume, consacré au problème christologique, de son « Histoire de la théologie protestante au XIXme siècle ». (2).

L'essentiel de l'ouvrage traite de la pensée allemande. Renouvelée par le romantisme, cette pensée avec Schleiermacher a vu dans la religion non une doctrine, mais une vie, non une conception du monde, mais une force puisée en Dieu. Après avoir abordé l'Ecole de la conciliation, la doctrine de la Kenose, représentée par le théologien neuchâtelois Gretillat, puis Ritschl et Kähler, l'auteur passe aux modernes, à Barth et Brunner, transcendantalistes convaincus, qui affirment que tout a été fait en Jésus-Christ, que le cosmos entier lui est soumis, que tout a en lui son but et sa fin. Et il termine par l'étude de quelques penseurs de langue française, Vinet, Secrétan, Frommel, etc.

◇ ◇ ◇

Pour qui s'interroge sur « L'énigme des Jésuites » (3), le petit volume du pasteur Jean Rilliet apportera les plus précieuses lumières. Qui fut Ignace de Loyola, quel esprit il créa dans son ordre, comment cet ordre d'une part se distingua par une piété rigoureuse, et de l'autre, dans son désir de tenir la chrétienté sous sa surveillance, se laissa gagner par l'esprit du monde, ce qu'il y a de juste, ce qu'il y a d'excessif aussi dans les critiques que lui adressa Pascal, comment il fut dissous, puis renaquit de ses cendres, voilà en deux mots ce que l'on trouvera dans cette courte mais si pénétrante histoire des jésuites, milice « mi-spirituelle, mi-politique ».

On y trouve encore mieux d'ailleurs : une impartialité qui fait de ce volume une manière de chef-d'œuvre. Dans ce qui pour d'autres serait un maquis obscur, semé de pièges redoutables, M. Rilliet avance avec une sérénité souriante, en homme qui voit les choses de haut. C'est que, du point de vue où il se place, les contradictions se résolvent, et l'on s'explique enfin comment les jésuites ont pu susciter de si fervents amis et des ennemis irréductibles.

◇ ◇ ◇

A qui Albert Cavin, aumônier à l'hôpital cantonal de Genève, s'adresse-t-il avec son « Eloge de la bonté » (4) ? A ceux qu'il nomme les « privilégiés de l'impasse », c'est-à-dire à ces malades acculés à des solutions de désespoir qui sont obligés de tout lâcher pour tout ressaisir. Les réflexions qui remplissent ce livre sont ainsi bien plus qu'édifiantes elles sont toniques et elles sont pratiques.

Mentionnons enfin quelques brochures intéressantes à divers titres. Des « Méditations pour le temps de Noël et pour le temps de Pâques» (5) d'un tour simple et agréablement familier, par Thurneysen et Karl Barth. Une étude d'Hébert Roux sur « Eglise et mission » (6), qui nous rappelle opportunément que l'Eglise est d'essence missionnaire, c'est-à-dire qu'elle doit, pour accomplir toute sa mission, apporter l'Evangile au monde entier. Une brochure sur « L'apôtre Pierre et Rome » (7), de Georges Marchal, où l'auteur examine à la loupe le problème de la papauté. Le 25me volume du « Monde religieux » (8), consacré à la liberté religieuse en Suisse, lequel contient d'intéressants articles — un en particulier d'Enrico Celio, sur le problème des jésuites.

P.-L. BOREL.

(1) Labor et Fides.
(2) Messeiller.
(3) Messeiller.
(4) Perret-Gentil.
(5) Labor et Fides.
(6) Société des Missions évangéliques de Paris.
(7) Cahiers de Foi et Vérité.
(8) Perret-Gentil.

«BERLIOZ»

par Henriette Delaye-Didier-Delorme

Il est curieux de constater que la vie mouvementée de Berlioz, si riche en événements de toute sorte, n'a inspiré jusqu'ici que peu de biographes, alors qu'abondent les vies de Liszt ou de Wagner. Ceux qui n'ont guère le temps de lire une étude complète comme celle en trois volume d'A. Boschot : « Une vie romantique » seront heureux d'avoir sous la main l'excellent petit ouvrage de H. Delorme (1).

En effet, l'auteur a réussi ce tour de force de nous présenter en quelque nonante pages seulement l'essentiel de l'œuvre, de la vie et de la personnalité du génial précurseur. Elle évoque fort bien l'enfance refoulée, la jeunesse ardente de Berlioz, ses amours romantiques et malheureuses, les amitiés de Liszt et de Paganini, ses dernières années lamentables, les luttes enfin qu'il dut soutenir pour faire triompher des œuvres que le public oubliait bien vite pour retourner à Meyerbeer ou se prosterner devant la gloire naissante de Richard Wagner.

Ce petit livre n'a rien de la sécheresse d'un « condensé ». Au contraire, H. Delorme nous fait vite partager la sympathie manifeste qu'elle éprouve pour ce héros douloureux. Ouvrage enrichi de quelques jolies illustrations de Jacques Ravel.

L. de M.

(1) Editions et imprimeries du Sud-Est, Lyon. Collection « Nos amis les musiciens ».

BIBLIOGRAPHIE

« LES LIONS, LES TIGRES ET MOI »
par Roman Proske
Ed. Presses de la Cité

Ce livre révèle le destin hors série de Roman Proske, le plus grand dresseur d'animaux sauvages du monde. Le dompteur a travaillé dans la plupart des grands cirques d'Europe et des millions de spectateurs ont tremblé devant ses performances sensationnelles. L'expérience de Roman Proske et sa profonde humanité s'expriment dans ce récit captivant qui éveille en nous tout le registre des émotions, depuis la tendresse jusqu'à la terreur.

ETUDES PÉDAGOGIQUES

L'Annuaire de l'instruction publique 1956 ne le cède en rien à ses devanciers. Il publie notamment: « Réflexions d'un homme de science sur les humanités » du professeur Saini, « La correction dans la langue française » que traite avec compétence M. Camille Dudan, les efforts, selon un stage de l'Unesco, pour améliorer les programmes primaires, exposés avec verve par M. R. Dottrens, « La sélection des futurs éducateurs par les moyens psychotechniques » qu'examine le savant psychologue qu'est M. A. Rey ; M. Cl. Pahud se penche sur les problèmes de « L'éducateur spécialisé ». Des articles d'information complètent l'Annuaire.

L'alliance anglo-américaine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Rude travail pour M. MacMillan

Or, une bonne partie de la sécurité occidentale dépend de la coopération anglo-américaine. A Whitehall comme à la Maison-Blanche, on proclame souvent que cette coopération ne peut disparaître sans « déclencher une catastrophe ». Il n'est pas invraisemblable que le départ d'Eden ait été le prix demandé à l'Angleterre par l'Amérique pour une sérieuse reprise en main des relations entre les deux pays, reprise en main qui implique naturellement une aide généreuse, économique autant que financière et militaire.

Il est encore moins invraisemblable que, du point de vue britannique, pour assurer la survie de la Grande-Bretagne prise à la gorge par une terrible crise générale et pour bénéficier de l'aide américaine, il apparut nécessaire de sacrifier Eden et de le remplacer par un homme comme MacMillan — qui jouit de l'entière confiance des Etats-Unis — capable de mettre un terme à l'antiaméricanisme actuel des Britanniques, lequel, dit-on à Londres, s'il persiste, pourrait menacer « les intérêts de l'Occident infiniment plus que ne peut le faire Nasser en personne ».

Les relations anglo-américaines demeurent, en effet, tendues. Le plan américain pour le Moyen-Orient n'a pas reçu un accueil favorable à Londres. On le considère comme « hypocrite » après que son ou ses auteurs ont tant critiqué l'action britannique en Egypte. On insinue même que « les Américains sont en train d'usurper le rôle traditionnel exercé par la Grande-Bretagne au Moyen-Orient ». Et pour montrer que le plan reste obscur, on pose des questions :

1. Où la puissance américaine sera-t-elle basée en Méditerranée orientale ?

2. Pourquoi les Etats-Unis n'adhèrent-ils pas au pacte de Bagdad qu'ils aidèrent à mettre sur pied ?

Bref, le successeur d'Eden aura un rude travail s'il veut triompher de la tendance générale à l'antiaméricanisme qui domine présentement en Grande-Bretagne. Mais aussi, Eden loin, Londres attend que Washington fasse maintenant le premier geste de la réconciliation. Un geste de réparation aussi, en quelque sorte : car on se souvient qu'en novembre dernier, au plus fort de la crise occidentale, toute demande d'Eden de rencontrer Eisenhower en tête-à-tête fut brutalement rejetée par Washington.

La politique étrangère de sir Anthony critiquée

D'un autre côté, les tendances de la politique étrangère de sir Anthony Eden surprirent souvent les Américains, et c'est pourquoi aussi nombre d'entre eux ne cachent pas leur satisfaction à le voir prendre sa retraite. En vingt et un mois au poste suprême, Eden commit erreur sur erreur. A distance, en effet, la rencontre des « quatre Grands » à Genève, qui fut (du moins les Anglais s'en vantèrent bien à l'époque) essentiellement son œuvre, n'a eu pour l'Occident que des conséquences désastreuses, qui se mesurent à la lumière des derniers événements survenus derrière le rideau de fer et au Moyen-Orient. Eden invita également de sa propre initiative Boulganine et Khrouchtchev qui, précédés de Malenkov et de l'odieux Serov, rendirent visite à Londres au printemps 1956 : visite vaine autant que scandaleuse, quand on songe à la boucherie de Budapest !

Il n'y a pas longtemps, sir Anthony était en personne l'un des promoteurs d'une politique d'échanges culturels et économiques avec l'U.R.S.S., pour ne pas dire de « coexistence » et d'apaisement. Et s'il s'élança la tête la première dans l'aventure égyptienne, négligeant l'insurrection qui allait éclater en Hongrie, ce n'était pas tant, comme il le prétendit par la suite, pour dévoiler la pénétration soviétique au Moyen-Orient que pour régler son compte à Nasser.

C'est ainsi que, depuis le 6 avril 1955, date à laquelle il succéda à Churchill, Eden porta le prestige international de la Grande-Bretagne à son point le plus bas. Il laisse à son successeur le soin de réparer les dégâts : un Commonwealth devenu méfiant, une opinion publique divisée, le cabinet conservateur divisé lui aussi, et, surtout, l'effrayante menace d'élections générales qui permettraient aux socialistes de revenir au pouvoir, avec un Bevan proclamant l'Angleterre neutraliste !

L'Angleterre en pleine crise économique

Maintenant seulement va se faire sentir en Grande-Bretagne la note à payer pour l'aventure de Suez. La situation économique qu'abandonne Eden à son successeur est quasiment désastreuse. La dislocation des ressources de pétrole, les délais pour l'obtention de matières premières indispensables à l'industrie, le coût de production plus élevé de produits destinés à l'exportation, vont faire sentir leurs effets.

Jusqu'ici, la dévaluation de la livre a pu être évitée. Mais l'inflation est là, à la porte, et probablement seul le renouvellement du sursis économique accordé par l'Amérique pourra l'empêcher de s'étendre. Ajoutons que, sur le plan intérieur, Eden ne sut pas faire reculer le socialisme comme il l'avait promis à ses électeurs. En Grande-Bretagne, les classes moyennes sont en révolte ouverte contre le gouvernement. Eden fut aussi la victime de cette révolte qu'il ne parvint pas à mater en tenant les promesses faites.

Au total, donc, le passage d'Eden au poste de chef de gouvernement ne laisse que des déceptions. Du point de vue américain, c'est le sérieux affaiblissement de l'alliance anglo-américaine qui reste, dans tout cela, le plus grave. Car cette alliance est la plus solide garantie de la sécurité occidentale qui, après tout, protège les Etats-Unis aussi bien que l'Europe. Harold MacMillan a-t-il été choisi pour succéder à Eden précisément parce qu'il a de solides liens avec l'Amérique ? C'est non seulement possible, mais encore vraisemblable et logique.

MacMillan, qui se fit un nom comme ministre de la construction sous Churchill en battant le record de trois cent mille maisons par an, a de la parenté en Amérique et, de plus, entretient une solide amitié avec le président Eisenhower. Les Etats-Unis voient en lui un homme capable de réparer les erreurs de son prédécesseur, Eden, que le très modéré « New-York Times » a décrit comme « un mélange étrange de conciliateur et d'ambitieux, d'arrogant et d'homme à principes, de chef d'Etat déconcertant et de politicien pétulant ».

P. HOFSTETTLER.

Pour rideaux
couvre-lits
sièges
JUTE au mètre
Coloris modernes à Fr. 6.40 le mètre
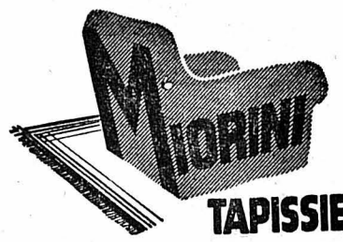

CHAVANNES 12 - Tél. 5 43 18

A SAISIR
cinq superbes milieux
à des prix exceptionnellement bas
TAPIS BENOIT Maillefer 20 Tél. 5 34 69
Présentation à domicile - Facilités de paiement

COUVERTS DE TABLE
100 gr., argentés, livrés directement par la fabrique aux particuliers. (Paiements par acomptes). Références de 30 ans. Par exemple, service de 72 pièces à partir de Fr. 275.—, franco de port et de douane. - Demandez le catalogue gratuit à FABRIQUE DE COUVERTS A. PASCH & Co, Solingen (Allemagne) No 16.

PARAPLUIES

SOLDES SENSATIONNELS
vente autorisée à prix
TRÈS RÉDUITS
BIEDERMANN
NEUCHATEL

A vendre
machine à laver
neuve, garantie une année, 5 kg., cuit sur 5 kW, 3 × 380 volts, essoreuse à calandre électrique, pompe à lissu, minutage avec arrêt automatique de la machine, mobile sur quatre roues. Prix : 1100 fr. comptant. Adresser offres écrites à H. A. 77 au bureau de la Feuille d'avis.

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S.E.N.J.

A vendre quelques
TRUIES
pour la boucherie. F. Imhof, Montmollin. — Tél. 8 12 52.

A
la boutique
Les pailles d'Italie
Céramiques Trésor 2

TAPIS
Bonne affaire
Quelques bouclés très jolis dessins 190x290 cm.
Fr. 65.-
Milieux
moquette laine
fond crème ou grenat, environ 200 × 300 cm.,
dessins Orient
Offre à saisir
Fr. 145.-
BENOIT, tél. 5 34 69
Maillefer 20
Présentation à domicile.
Fermé le samedi. Crédit.

CARACAS
le nom d'une nouvelle spécialité que vous offre la boulangerie Mello. Vous aussi, vous trouverez délicieux et frais ces magnifiques
CAKES
AU CHOCOLAT
Fr. 2.80 et Fr. 3.60
BOULANGERIE
Mello
Seyon 22, tél. 5 29 92

A VENDRE
habits usagés ; manteaux et complets d'homme ; manteaux et costume de dame ; manteaux pour fillette (9 ans) ; duvets, oreillers ; un radio ancien ; cordeaux à lessive, couleuses galvanisées et divers objets dont le détail est supprimé. — S'adresser, après 18 heures, à Willy Duvanel, rue du Temple 9, Saint-Blaise.

PROFITEZ de notre
VENTE
FIN DE SAISON
pour choisir votre robe ou votre manteau
à des prix imbattables
Rabais considérables jusqu'à 60%
Quelques exemples frappants

ROBE FANTAISIE
pure laine, choix considérable, coloris de la saison
Largeur 140 cm.
Valeur 9.80 SOLDÉ 3.-

ROBE UNIE
superbe qualité pure laine, beaux coloris, largeur 140 cm.
Valeur 9.80 SOLDÉ 4.-

TWEED PURE LAINE
pour jupes et tailleurs, superbes qualités dans les derniers coloris
Largeur 148 cm.
Valeur 11.50 SOLDÉ 6.-

MANTEAUX, COSTUMES
en magnifiques lainages unis et fantaisie, dans les coloris de la saison
Largeur 140 cm.
Valeur 12.80 SOLDÉ 7.-

DES AFFAIRES A SAISIR SANS TARDER

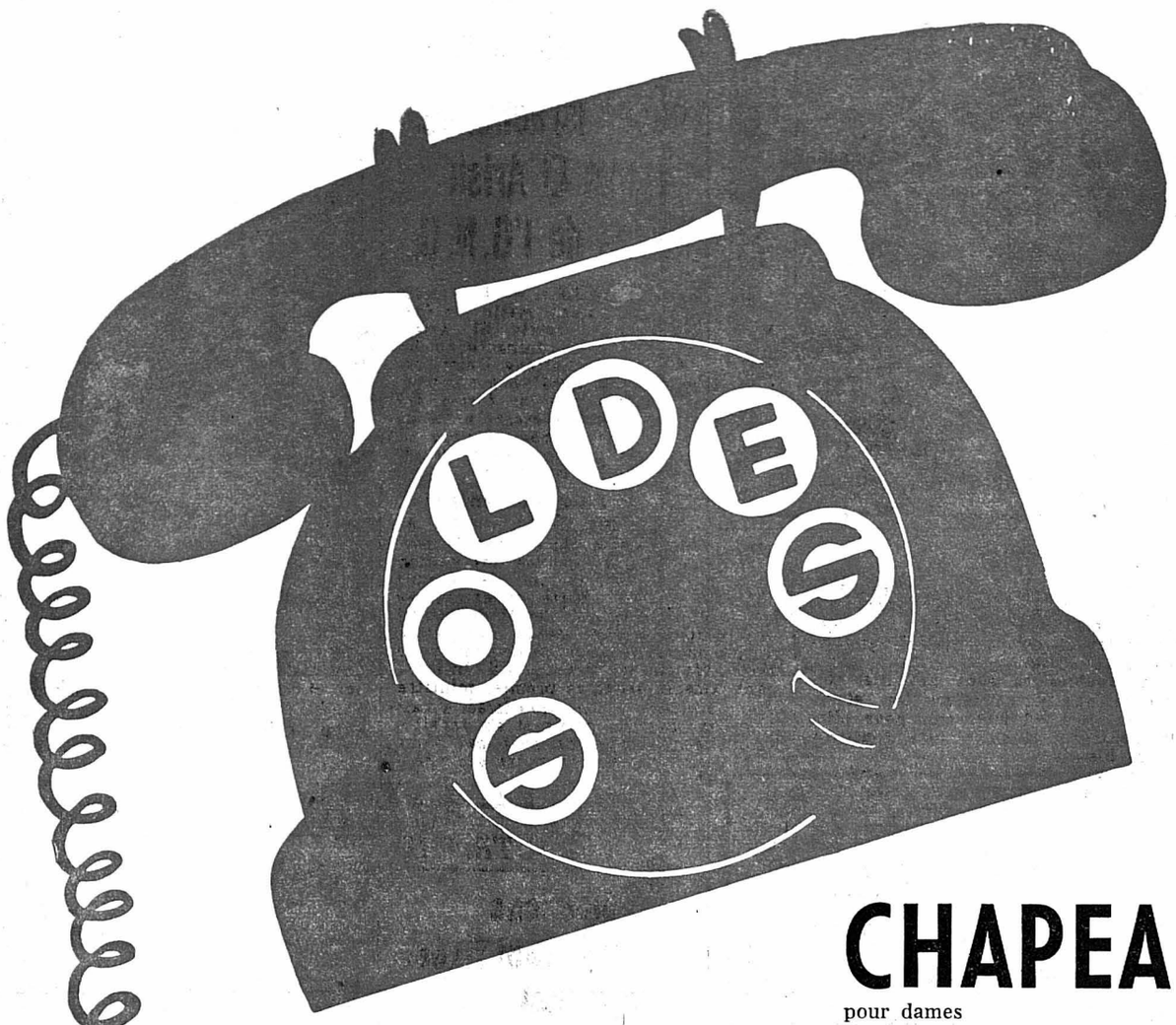

ALLÔ - ALLÔ !

Profitez de nos

SOLDES

FORMIDABLES

VENTE APRÈS INVENTAIRE

CHAPEAUX

pour dames

Valeur jusqu'à	8.90	18.90	19.50	25.—	34.—
SOLDÉ	3.-	8.-	10.-	15.-	18.-

VISITEZ NOS RAYONS DE

TEXTILES

LAINAGES - COTONNADES
SOIERIES

Nos belles OCCASIONS

LAINAGES pour manteaux, laine et mohair, largeur 140 cm. Valeur 19.75, le mètre **10.-**

TWEED pure laine, pour costumes, manteaux ou jupes, largeur 140 cm. Valeur 22.90, le mètre **15.-**

TWEED moderne pure laine, pour manteaux et costumes élégants, largeur 140 cm. Valeur 33.50, le mètre **19.-**

COTONNADE à rayures pour robes ou jupes, largeur 90 cm. Valeur 7.90, le mètre **1.—**

ZÉPHIR coton mercerisé pour robes, tabliers, largeur 90 cm. Valeur 8.50, le mètre **2.—**

ÉCOSSAIS en croisé, pour jupes ou coussins, largeur 90 cm. Valeur 6.90, le mètre **2.50**

CRÊPE DE SOIE rayonne, uni ou imprimé, pour robes, largeur 90 cm. Valeur 10.90, le mètre **3.—**

JACQUARD en laine et soie pour robes, largeur 90 cm. Valeur 11.50, le mètre **4.—**

RASPALAINE laine et soie pour robes, largeur 90 cm. Valeur 12.50, le mètre **7.—**

BELLES JUPES pour dames

en flanelle, ottoman, tweed et velours

Valeur	12.— 28.—	18.— 34.—	29.— 37.—	37.— 52.—	59.— 65.—
SOLDÉ	8.-	10.-	15.-	20.-	30.-

RABAIS jusqu'à 60%

A TOUS NOS COMPTOIRS
DES AFFAIRES A SAISIR

Consultez notre numéro 22

PARAPLUIES pour dames

Valeur 10.— à 14.— SOLDÉ **5.-**

TABLIERS-BLOUSES

manches longues ou courtes, tissu fantaisie, toutes tailles

Valeur 12.— 13.— 15.— . . . . . Soldé à **7.-**

TABLIERS HOLLANDAIS pour dames, jolie fantaisie

Valeur 3.50 Soldé **2.-**

Valeur 16.90 Soldé **8.-**

TABLIERS fantaisie pour enfants

Valeur	3.—	3.50	4.50	8.—
SOLDÉ	1.50	2.-	3.-	5.-

SOUTIENS-GORGE étroits, en nylon, satin, popeline, rose, blanc, noir

Valeur	3.—	4.50	7.—	7.90	10.90
SOLDÉ	1.50	2.25	3.50	3.95	5.45

GAINES avec ou sans fermeture en solde rose, blanc et noir

Valeur	18.—	25.—	29.50	32.50	38.—
SOLDÉ	9.-	12.50	14.75	16.25	19.-

CORSETS avec ou sans laçage, en broché rose, tailles 68 à 94

Valeur	15.—	22.50	28.50	41.—
SOLDÉ	7.50	11.25	14.25	20.50

NAPPES à broder, mi-fil et fil, 90 × 90, 100 × 100, 130 × 160 cm.

Valeur	16.—	18.90	25.—	39.—
SOLDÉ	8.-	9.45	12.50	19.50

NAPPERONS ronds, ovales, carrés, rectangulaires

Valeur	—.60	1.10	2.15	2.95	4.25	5.90
SOLDÉ	-.30	-.55	1.10	1.50	2.15	2.95

1 LOT de MANTEAUX de pluie pour messieurs en popeline et gabardine

Valeur jusqu'à 125.— . . . . . Soldé à **59.-**

COUPONS ET FINS DE PIÈCES

soieries, lainages, cotonnades, soldé à

Grand choix **MOITIÉ PRIX** Très belles occasions

Consultez nos VITRINES DE SOLDES

AUX Armourins NEUCHATEL

LA VIE HORLOGÈRE

Après les audiences publiques de Washington

Le climat des relations horlogères américano-suisses ne s'est pas amélioré

LA CHAUX-DE-FONDS, 15. — Les audiences publiques, consacrées au problème horloger, qui se sont déroulées à Washington du 7 au 9 janvier, avaient pour fondement légal une disposition spéciale de la loi américaine sur les accords commerciaux.

En vertu de celle-ci, le chef du bureau de la mobilisation économique (O.D.M.) a le devoir d'alerter le président des Etats-Unis s'il estime que les importations menacent l'existence d'une industrie essentielle à la défense nationale américaine. Après avoir étudié et fait étudier le problème, le président peut ordonner que soient prises les mesures lui paraissant en l'espèce adéquates.

Avis contradictoires des fabricants et des importateurs

Ces audiences constituaient dès lors une étape d'une enquête entreprise par l'O.D.M. précisément pour déterminer si l'industrie horlogère américaine est indispensable à la défense nationale et si les importations la mettent d'une façon ou d'une autre en péril. Les fabricants de montres des Etats-Unis ont avancé des arguments tendant à prouver que ces deux questions doivent recevoir une réponse affirmative ; les milieux proches de l'importation ont affirmé, en revanche, que celle-ci ne fait aucun tort à l'industrie américaine et surtout démontré que la contribution, pouvant être apportée par cette dernière à la défense des Etats-Unis, n'a rien d'unique car d'autres secteurs de l'activité nationale sont capables d'en faire autant, sinon même davantage.

On ne connaîtra probablement pas avant plusieurs mois les conclusions qui seront celles de l'O.D.M. L'affaire s'arrêtera-t-elle au niveau du bureau de la mobilisation économique ou sera-t-elle transmise au président des Etats-Unis ? On ne saurait le dire aujourd'hui. Tout au plus peut-on espérer qu'elle n'ira pas jusqu'à la Maison-Blanche et en tout cas pas jusqu'à de nouvelles entraves aux importations de montres et mouvements suisses aux Etats-Unis ; le conflit horloger américano-suisse — avec ses multiples champs de difficultés — a déjà trop duré.

Il est évident que l'appréciation de ce que pourraient être les besoins de la défense nationale américaine est une question touchant la compétence exclusive des Etats-Unis. Mais le problème change déjà d'aspect dès qu'on le place dans le cadre, plus réaliste, de la défense du monde libre. Ainsi que le relevait récemment le président de la direction de Convair, « les aspects économiques de la défense des Etats-Unis sont maintenant devenus définitivement multinationaux ».

La limite de la compétence exclusive des Etats-Unis

En dernier ressort, la sphère de compétence exclusive des Etats-Unis trouve sa limite dans les répercussions que pourraient avoir des mesures qu'ils auraient l'intention de prendre, même au titre de la défense, sur les relations commerciales qu'ils entretiennent avec d'autres pays auxquels les lient des accords ou autres arrangements internationaux. Si la possibilité n'existe donc peut-être pas de discuter les motifs de ces mesures, elle existe par contre — et contractuellement — en ce qui concerne leurs conséquences extra-américaines.

Une analyse détaillée des arguments avancés de part et d'autre lors des audiences publiques serait prématurée. On ne les connaît pas encore tous dans leur version originale. Ils pourraient être encore complétés par des dépositions écrites. Il semble toutefois que, dans l'ensemble, les thèses en présence sont demeurées celles exposées en d'autres circonstances. Cela paraît donc signifier que le débat est resté circonscrit à celui du conflit en cours et que le climat des relations horlogères américano-suisses ne s'est pas amélioré.

LA VIE NATIONALE

VALAIS

Un incendie détruit une maison à Chamoson

CHAMOSON, 15. — Un gros incendie a détruit à Chamoson une maison d'habitation occupée par trois familles. Il a fallu 5 heures d'efforts aux pompiers pour circonscrire le sinistre et empêcher qu'il ne se propage aux chalets et granges des alentours. Les trois familles, privées d'abris, ont été hébergées au village. La cause du sinistre n'a pas encore pu être déterminée de façon précise.

★ L'Association suisse des sous-officiers, d'entente avec le département militaire fédéral, s'est chargée d'organiser dans tout le pays, des cours d'instruction hors service en matière de combat antichar. Ces cours commenceront vers le milieu de février 1957. L'instruction portera spécialement sur l'emploi du tromblon, du tube roquette et des mines, ainsi que sur la connaissance des divers modèles de blindés et l'utilisation de moyens accessoires de lutte contre ceux-ci.

CHRONIQUE RÉGIONALE

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Le cambriolage simulé de 44,000 francs aura son épilogue devant le tribunal correctionnel

(c) On se souvient qu'en novembre de l'an passé, un cambriolage avait été mis en scène dans un bureau fiduciaire de Fleurier pour faire croire qu'une somme de 44,000 fr., devant être versée à la Banque romande de Genève, avait été volée par un inconnu qui se serait introduit dans les lieux après avoir brisé la vitre des toilettes.

L'enquête permit de faire rapidement la lumière sur cette rocambolesque histoire. En réalité il n'y eut aucun cambrioleur, le coup ayant tout simplement été monté pour masquer un découvert.

Nous apprenons que par décision de la Chambre d'accusation, cette affaire sera jugée par le tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Une audience préliminaire pour la lecture de l'arrêt de renvoi, la reconnaissance ou la contestation des faits imputés et la désignation des jurés se déroulera la semaine prochaine à Môtiers.

COUVET

Une jambe cassée

(sp) Une habitante de la rue Jules-Baillods, Mme Bugnon, s'est cassé une jambe en tombant sur la chaussée verglacée à la place des Halles.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une vitrine brisée

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche la grande vitrine du magasin des Coopératives réunies, à la rue de la Serre 90, a été brisée à l'aide d'un couvercle de boille à lait. L'objet a été retrouvé sur place, dimanche matin. La police ne possède aucun indice permettant d'identifier le coupable. On ne peut pas non plus préciser s'il s'agit d'une tentative de cambriolage, le local n'ayant pas été visité.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Une main profondément coupée

(sp) Mardi après-midi, Mme Germaine Marx, chef de rayon dans un magasin de Payerne, s'est cruellement coupé la main contre une glace en voulant déplacer un meuble. Elle a reçu les soins nécessaires à l'hôpital de la localité.

JURA BERNOIS

SONVILIER

Une cambrioleuse arrêtée

(c) La fabrique Iga à Sonvilier avait subi un cambriolage, au début du mois de janvier. Or, l'auteur de ce délit vient d'être arrêté et incarcéré. Il s'agit d'une femme ayant travaillé pendant quelques mois dans l'entreprise.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal: René Braichet

RÉGIONS DES LACS

GRANDSON

Une auto se renverse dans un champ

(c) Lundi, peu avant midi, une automobile roulant en direction de Neuchâtel a quitté la route, à la sortie de Grandson, après un superbe tête-à-queue, et s'est renversée dans le champ en bordure de la chaussée. Pas d'accident de personne, ni de machine ; avec le concours d'une vingtaine d'aides bénévoles, l'automobiliste, dont le véhicule portait plaques bernoises, put reprendre la route. C'est la deuxième fois en quinze jours que se produit à cet endroit le même accident.

Semaine paroissiale

(c) Comme d'autres paroisses du canton, celle de Grandson vient d'organiser, sur l'initiative de son pasteur, « une semaine paroissiale ». Durant sept jours, trois orateurs, MM. Chassot, Maillard et Rouge, pasteurs à la Tour-de-Peilz, à Aigle et à Lausanne, s'adressèrent chaque soir à un nombreux public. Les sujets traités avec courage et foi étaient d'une brûlante actualité. Chaque matin il y eut des moments de prière et le samedi matin, à 6 heures, un service de sainte cène. Le culte expliqué du 13 janvier fut pour beaucoup une révélation.

LA NEUVEVILLE

Assemblée de la Cave coopérative

(c) L'assemblée générale annuelle de la Cave coopérative des viticulteurs de la Neuvevillele-Chavannes a eu lieu, samedi dernier, en présence d'une trentaine de coopérateurs, au restaurant de la Tour.

Dans son rapport présidentiel, M. Hermann Honsberger rappela que la Covit a encavé 1046 gerles de vendange blanche, dont le titrage moyen fut de 72 degrés Oechslé.

Les comptes de la société, qui laissent apparaître un bénéfice de 2089 fr. 25 furent acceptés à l'unanimité. Il en fut de même du budget de l'exercice 1956-1957, avec un excédent présumé de dépenses de 697 fr., dû en grande partie à la petite rentrée de récolte de l'automne 1956 (513 gerles seulement). L'assemblée décida en outre de renoncer provisoirement, à l'avenir, à percevoir la finance d'entrée de 5 fr. par are, afin de faciliter l'entrée de nouveaux membres dans la Covit.

M. Hermann Honsberger n'ayant pas accepté le renouvellement de son mandat, l'assemblée, à l'unanimité, porta à la présidence de la Covit M. Oscar Schmid, préfet, jusqu'ici vice-président et membre fondateur de la société. Par acclamations, l'assemblée élut alors M. Hermann Honsberger en qualité de président d'honneur, en récompense des grands services rendus à la société (dix années de présidence, quatre années en qualité de gérant). Le comité, qui se compose de MM. Oscar Schmid, président, Georges Hodel, secrétaire, Henri Ketterer, Neuchâtel, comptable, Hans Hiltpolt, Paul Honsberger, Emile Rentsch, fut réélu en bloc pour trois ans, tandis que M. Emile Bay, junior, jardinier, était nommé comme nouveau membre du comité.

Pour repourvoir le poste de gérant, devenu vacant depuis le départ de M. Hans Hiltpolt, il y a quatre ans, l'on fit appel à M. Ernest Rentsch, viticulteur, qui suit actuellement les cours de l'école d'œnologie de Lausanne.

BIENNE

Le feu à la baraque

(c) A la rue de la Gabelle, des vêtements mis à sécher trop près d'un fourneau dans une baraque du service municipal du gaz et des eaux ont pris feu. Les premiers secours ont pu heureusement intervenir à temps pour maîtriser l'incendie. Toutefois les dégâts sont assez importants.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Situation en Hongrie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Chou en-Lai arrive aujourd'hui en Hongrie

PARIS, 15 (A.F.P.). — La radio de Budapest annonce que M. Chou en-Lai, premier ministre de la Chine populaire, arrivera ce matin en Hongrie.

La radio n'a pas précisé si M. Chou en-Lai séjournera à Budapest ou dans une autre ville de Hongrie.

M. Marosan a affirmé que la délégation chinoise, à l'occasion de ses entretiens à Moscou, avait promis une nouvelle aide à la Hongrie. La Chine mettra à sa disposition 100 millions de roubles en devises libres et 100 millions en marchandises.

Les passeurs augmentent leurs tarifs

VIENNE, 15 (Reuter). — On apprend à Vienne que les « passeurs » qui dirigent les réfugiés hongrois vers l'Autriche à travers la frontière, ont récemment augmenté « leurs tarifs ». Ils exigent aujourd'hui jusqu'à 13,000 forints et se font remettre même des objets de valeur ou des denrées alimentaires.

Plusieurs passeurs, pour la plupart des habitants des régions frontalières hongroises, ont été arrêtés récemment par les autorités hongroises et condamnés à des peines allant jusqu'à 14 jours de prison pour « passages illégaux de la frontière ».

Vague de froid

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Températures polaires au Canada

OTTAWA, 15 (A.F.P.). — Une masse d'air froid venant de l'Arctique a envahi l'ouest du Canada où sont enregistrées des températures quasi polaires.

A Ottawa, où le froid est le plus intense, le mercure est descendu la nuit dernière à moins 37 degrés centigrades tandis que Windsor, près de Détroit, où les hivers sont d'ordinaire cléments, enregistrait moins 20 degrés.

Dans la capitale canadienne, plusieurs voitures ont été retrouvées par leurs propriétaires complètement gelées, y compris les pneus.

Etat d'alerte dans le delta du Pô

ROVIGO, 15 (A.F.P.). — La situation dans le delta du Pô, qui avait suscité de vives inquiétudes au début du mois de décembre dernier, s'est de nouveau aggravée sous la menace d'inondations. L'état d'alerte a été déclaré dans toute la zone, en raison du mauvais temps persistant et de la mer démontée, dont les vagues envahissent les champs. Les communes de Pila et de Donzella qui, il y a un mois environ, avaient dû être évacuées, sont les plus exposées.

Tempêtes en Afghanistan

PESHAWAR, 15 (A.F.P.). — Selon des informations parvenues à Peshawar, des éléments blindés et des détachements de l'armée afghane ont été envoyés d'urgence pour porter secours aux habitants des provinces sud de l'Afghanistan qui ont subi de graves dommages à la suite de pluies torrentielles et de terribles tempêtes de neige. Selon la radio de Kaboul, on craint que les pertes en vies humaines ne soient élevées. Les dégâts matériels seraient incalculables.

D'autre part, dans les régions nord et nord-est, les chutes de neige ont provoqué la désorganisation complète de tout le réseau de communications.

Début du procès Adams

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le premier incident

C'est alors qu'a eu lieu le premier incident d'audience. L'avocat de l'accusé a demandé le huis clos, qui lui fut accordé par le président. Et à la reprise de l'audience, deux heures plus tard, le public a été récompensé de son endurance. L'avocat général lui avait réservé une surprise. Alors que l'instruction n'avait retenu contre le Dr Adams que le meurtre de Mme Morrell, M. Stevenson, lui, a accusé le médecin de deux autres crimes, celui de M. Alfred Olett, mort le 14 mars 1956 à l'âge de 71 ans, et celui de sa femme, décédée quatre mois plus tard, le 23 juillet 1956, à l'âge de 50 ans. Tous deux sont morts à la suite d'un abus de morphine et Mme Olett, riche de 137,000 livres, a signé peu de temps avant sa mort un chèque de 1000 livres en faveur du Dr Adams. Celui-ci est donc accusé maintenant officiellement de trois meurtres.

Ecrivain américain

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» Je vis ensuite la porte de la maison de mes parents, puis ma mère, qui s'apprêtait à sortir. Maman, je vois, je vois. Ton manteau est vert », s'écriait-il. Il vit ensuite pour la première fois sa jeune femme, Elizabeth, 21 ans, puis John et Suzan, ses deux enfants, âgés d'un et deux ans.

Ancien pilote, John fut abattu dans le Pacifique en 1944. Il était aveugle depuis sept ans lorsqu'il rencontra sa femme.

— Je te croyais plus brune et moins jolie, lui dit-il en s'effondrant en larmes.

STUDIO
DERNIER JOUR
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
JEUNESSE D'UNE REINE
Un film adorable
A ne pas manquer
avec Romy SCHNEIDER
ENFANTS ADMIS à la matinée dès 14 ans. - Location ✆ 5 30 00

Boycottage des tramways

Troubles dans le quartier universitaire de Barcelone

BARCELONE, 15 (A.F.P.). — Un boycottage des tramways, déclenché, lundi, à cause d'une élévation des prix, par l'ensemble de la population laborieuse de Barcelone, se poursuit.

Les tramways en nombre sensiblement inférieur à ceux qui circulaient dans la ville sont parfaitement vides. Il semble que le boycottage soit en voie de s'étendre aux autres modes de transport public, car il y a beaucoup moins de monde dans les autobus et très rares sont ceux qui font usage du métro.

Situation tendue

La situation est toujours tendue à Barcelone. L'aspect de la métropole catalane était encore plus désolé hier soir et les tramways s'étaient faits de plus en plus rares.

Des troubles se sont produits hier dans le quartier universitaire, et la force armée a dû intervenir pour rétablir l'ordre : on ne signale toutefois pas de blessés.

Dans un communiqué, le maire de Barcelone a fait appel au bon sens des citoyens pour que cesse cette situation.

O. T. A. N.

Le général Speidel commandant des forces terrestres Centre-Europe

COBLENCE, 15 (A.F.P.). — La nomination prochaine du général Hans Speidel, ancien adjoint de Rommel, au poste de commandant des forces terrestres de l'O.T.A.N. Centre-Europe, a été annoncée comme probable par le général Jean Valluy, commandant en chef interarmes de ce secteur, en réponse à une question de journaliste.

« Je pense, a déclaré le général français, que cette nomination pourrait intervenir au printemps prochain. »

Le général Valluy a également annoncé que des unités de la République fédérale participeraient aux prochaines manœuvres de l'O.T.A.N.

Le commandant en chef des forces Centre-Europe s'était rendu à Coblence pour une visite d'inspection.

ISRAËL

M. Ben Gourion obtient la confiance

JERUSALEM, 15 (Reuter). — Le parlement israélien a voté la confiance au gouvernement Ben Gourion par 62 voix contre 11 et 8 abstentions. Il s'agissait d'approuver la politique du retrait des forces israéliennes du Sinaï, contre laquelle le mouvement de libération d'extrême-droite avait déposé une motion de blâme.

GRANDE-BRETAGNE

Entretiens sur le « marché commun »

LONDRES, 15 (Reuter). — Des entretiens se sont ouverts, mardi à Londres, sur la participation possible de la Grande-Bretagne à une zone européenne de libre commerce dans le cadre du « marché commun » projeté par les six puissances de la C.E.C.A.

Le nouveau chancelier de l'Echiquier, M. Thorneycroft, qui dirige les pourparlers, a présenté le point de vue du gouvernement anglais. La Grande-Bretagne est disposée à adhérer à une zone partielle de commerce libre à certaines conditions. Ces conditions sont surtout d'ordre économique et touchent en particulier les produits agricoles. En raison des rapports économiques traditionnels du Royaume-Uni avec le Commonwealth et les colonies, la Grande-Bretagne n'est pas en mesure d'abaisser ses tarifs douaniers pour les produits agricoles.

La Grande-Bretagne propose l'élargissement de la zone de commerce libre à d'autres pays de l'O.E.C.A., afin que l'ensemble de la consommation s'étende à 250 millions d'habitants. Les traités instituant le marché commun européen seront signés vraisemblablement le mois prochain.

FRANCE

Ouverture du débat sur le « marché commun »

PARIS, 15 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale a commencé hier la discussion des quatre interpellations sur le « marché commun ».

SYRIE

REMISE EN ÉTAT D'UN PIPE-LINE

DAMAS, 15 (Reuter). — On apprend dans la capitale syrienne qu'un des trois pipe-lines traversant le territoire syrien qui avaient été endommagés à la suite de l'intervention anglo-française en Egypte, sera réparé dans quelques jours et que jusqu'à la remise en état des deux autres conduites, le pétrole brut pourra être écoulé par ce pipe-line. Cependant, dans les milieux officiels, on apprend que le gouvernement syrien a informé l'Irak que les réparations ne peuvent pas commencer tant que les troupes israéliennes n'auront pas évacué la zone de Gaza conformément aux décisions des Nations Unies.

PALACE
DERNIER JOUR
à 15 h. et 20 h. 30
BOB LE FLAMBEUR
UN FILM A SUSPENSE

Dans la péninsule du Sinaï

Les troupes israéliennes ont remis El Arish aux forces de l'O.N.U.

EL ARISH, 15 (A.F.P.). — A 11 heures (heure locale), mardi matin, les forces israéliennes ont remis El Arish, principale ville de la péninsule du Sinaï, aux forces des Nations Unies, représentées par une unité yougoslave.

En même temps que les forces des Nations Unies, une importante unité de la police égyptienne a pénétré dans El Arish, qui avait été occupée soixante-quinze jours par les Israéliens.

Approbation du parlement

JÉRUSALEM, 15 (A.F.P.). — Par 63 voix contre 11 et 8 abstentions, le parlement israélien a repoussé une motion de censure présentée par le groupe d'opposition nationaliste et extrémiste « Herouth », réclamant l'arrêt du retrait des troupes isréaliennes du Sinaï, et la condamnation du gouvernement pour avoir effectué le retrait actuel. Intervenant dans le débat, le premier ministre Ben Gourion a affirmé qu'« Israël s'était fixé des objectifs précis et s'y tenait ». « Les lieux évacués ne sont pas d'une importance vitale pour notre sécurité », a-t-il ajouté.

AUTRICHE

Les élections présidentielles sont fixées au 5 mai

VIENNE, 15 (A.F.P.) — Le Conseil des ministres vient de fixer au 5 mai la date de la consultation populaire destinée à désigner le nouveau chef de l'Etat. L'élection aura lieu au suffrage universel, les deux partis de la coalition gouvernementale, populiste et socialiste, s'étant prononcés en faveur du maintien de ce système qui, estiment-ils, traduit plus fidèlement l'expression de l'opinion publique.

Le gouvernement a décidé, d'autre part, de fixer au 1er mars prochain la clôture des listes électorales. Le vote sera secret, direct et obligatoire. Le candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages valablement exprimés sera élu. Si les candidats en présence ne peuvent se départager, la constitution prévoit un second tour dans un délai maximum de 35 jours. Celui qui aura alors recueilli le plus grand nombre de voix l'emportera. C'est ainsi que le président Koerner avait été élu en mai 1951 après que quatre des six candidats du premier tour se furent désistés.

ÉTATS-UNIS

Expulsion d'un attaché militaire soviétique

WASHINGTON, 15 (Reuter). — Le département d'Etat communique que l'attaché militaire adjoint de l'Union soviétique aux Etats-Unis, le major Jurij Krylov, est déclaré persona non grata et est invité à quitter immédiatement les Etats-Unis. Le département d'Etat a informé l'ambassade soviétique à Washington que « le major Krylov a déployé une activité incompatible avec son statut diplomatique ».

« A plusieurs reprises, le major Krylov a acheté illégalement par des intermédiaires américains, du matériel électronique », ajoute la note du département d'Etat. « Le major Krylov a en outre tenté d'acheter des informations militaires. »

La note américaine a été remise lundi soir au chargé d'affaires soviétique, M. Sergej Striganov, par le sous-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires européennes au département d'Etat, M. Jack Beam.

Les milieux officiels relèvent que « le matériel électronique » acheté par l'officier russe constituait une marchandise dont « l'exportation est interdite ». Il n'a cependant pas été possible de savoir de quelle sorte de matériel il s'agissait. Le porte-parole du département d'Etat a également refusé d'indiquer si les intermédiaires américains seraient poursuivis.

ÉGYPTE

Nationalisation des banques et des compagnies d'assurance

PARIS, 15 (A.F.P.). — La radio du Caire annonce que le gouvernement égyptien a promulgué une loi décrétant « l'égyptianisation » de toutes les banques étrangères avant cinq ans. Les banques appartenant « aux puissances ennemies devront, cependant, ajoute la radio, se conformer « immédiatement » à la nouvelle loi.

La radio du Caire annonce également que toutes les compagnies d'assurances françaises et anglaises, opérant en Egypte, devront se transformer « immédiatement » en sociétés anonymes égyptiennes ou liquider leurs affaires en Egypte.

Les compagnies d'assurance, de nationalité étrangère autre que française ou anglaise, devront se conformer à la même mesure, mais bénéficieront d'un délai allant jusqu'à cinq ans, ajoute la radio.

Une troisième loi prévoit des mesures analogues pour toutes les maisons commerciales agissant comme agents en Egypte d'entreprises étrangères ou s'occupant d'import-export.

CINÉMA DES ARCADES
DERNIER JOUR
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
Le secret de sœur Angèle
réalisé par Léo JOANNON
avec
Sophie Desmarets - Raf Vallone
Location ✆ 5 78 78

MONACO

(SUITE DE LA QUATRIÈME PAGE)

Ce sont, d'une part, tous les services officiels et toutes les personnalités intéressés, de près ou de loin par l'heureux événement attendu au palais et, d'autre part, les envoyés spéciaux de la presse internationale. Les premiers entourent les préparatifs de la plus grande discrétion alors que les seconds sont chargés de leur donner toute la publicité possible. Cela ne va pas sans ruses, ni sans heurts. C'est ainsi que l'on a découvert que des journalistes avaient fait hospitaliser, à proximité de la maternité, des amis porteurs d'appareils photographiques.

Afin de remédier, dans la mesure du possible, à l'insatiable curiosité des représentants de la presse, M. Rupert Allan, qui fut l'agent de publicité de Grace Kelly, a été chargé d'organiser un bureau d'information.

Une salle d'accouchement dans la bibliothèque

C'est la princesse qui décidera du lieu où elle désire accoucher. Bien qu'un appartement ait été installé à la maternité de l'hôpital et que l'on ait prévu des lignes téléphoniques spéciales et un important service d'ordre, il semble vraisemblablement que la princesse préférera rester au palais, où une salle d'accouchement a été aménagée dans la bibliothèque. Elle ne serait alors transportée à l'hôpital qu'en cas de complications. On estime que c'est aux environs du 25 janvier que se produira l'heureux événement qui donnera un successeur (prince ou princesse) au souverain régnant.

ITALIE

Une crise éclate au M.S.I.

ROME, 15 (Ansa). — La crise qui a éclaté au sein du mouvement socialiste italien s'est aggravée, les membres adhérant à la tendance dite de « l'ordre nouveau » s'étant retirés du parti. « L'ordre nouveau » préconise la fidélité aux principes qui furent à la base de la soi-disant république sociale italienne, fondée à Salo par Mussolini après l'armistice de 1943. Les partisans de cette tendance repoussent la ligne politique de la direction du mouvement favorable à la formation d'une « grande droite nationale ».

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, 20 h.
Réunion d'évangélisation
par M. F. de Rougemont
UNION POUR LE RÉVEIL.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE
Chapelle de la Rochette
Mercredi 16 janvier à 20 heures
« Notre Dieu est encore à l'œuvre »
Causerie avec projections
sur l'Angola et le Japon
par M. A. Hauenstein,
de la Mission Philafricaine
Chacun est cordialement invité

Cours de danse
Prof. Edm. RICHÈME
Reprise de tous les cours d'ensemble dès mercredi 16 janvier
Leçons particulières en tous temps
INSTITUT : POMMIER 8 - Tél. 5 18 20

Académie M. de Meuron
Cour de l'Hôtel du Peyrou
Neuchâtel
Aujourd'hui :
Réouverture des ateliers
A 14 h. : Modelage et sculpture par M. P. Röthlisberger (P.S.A.S.)
Dessin par M. A. Ramseyer (P.S.A.S.)
A 16 h. : Peinture par M. P.-E. Bouvier (P.S.A.S.)
A 20 h. : Modelage et sculpture AVEC MODÈLE VIVANT par M. P. Röthlisberger (P.S.A.S.)
Peinture AVEC MODÈLE VIVANT par M. P.-E. Bouvier (P.S.A.S.)
Inscriptions et renseignements à l'entrée des ateliers respectifs

CABARET - DANCING
A. B. C.
Faubourg du Lac 27 Tél 5 31 97
CE SOIR
Changement de programme :
La jeune vedette parisienne
AMY KENNEDY

Le Musée d'ethnographie
est ouvert
CE SOIR
de 20 à 22 heures
A 20 h. 15, présentation d'un film :
« Tournée à Bali »
Cette présentation sera suivie d'une visite commentée

Dorothy Gray
Produits cosmétiques
Paris - New-York
Démonstration et application à titre gracieux par esthéticienne du 16 au 19 janvier
Salons Rogers
MOULIN NEUF

16 janvier

AUJOURD'HUI

SOLEIL lever 8 h. 08, coucher 17 h. 03

LUNE lever 17 h. 53, coucher 7 h. 47

AU JOUR LE JOUR

Du soleil de Cerneux au brouillard de Peseux

Au Cerneux-Péquignot, il était difficile naguère de trouver une institutrice pour tenir la classe des petits. Il y a quelques années, Mme Virginie Frey quitta le Bas et vint s'installer au milieu d'une population accueillante et reconnaissante. Hélas ! l'âge de la retraite a sonné et Mme Frey est redescendue des hauts plateaux.

La reconnaissance du Cerneux-Péquignot s'est exprimée notamment par une collection de plus de soixante lettres que les élèves ont écrites à leur institutrice, lettres dont il vaut la peine de détacher quelques phrases :

De Marlyse, 9 ans et demi: « Chère madame Frey, comment vous remercier de ce que vous avez fait pour moi depuis mon premier jour d'école ? C'est vous qui m'avez appris les lettres de A à Z, les chiffres de 1 à 100. C'est aussi vous qui m'avez appris à tricoter. Et il vous a fallu beaucoup de patience, car j'avais de la peine à tenir mes aiguilles, et combien de choses encore... » De Jean-Claude, 11 ans : « Tout le Cerneux vous regrette. » De Christine, 7 ans et demi : « J'ai le cœur bien gros de quitter ma maîtresse... heureuse retraite... » De François, 9 ans et demi : « Maintenant nous sommes assez savants pour tout comprendre... » De Suzanne, 11 ans : « Je suis sûre que dans le brouillard de Peseux, vous allez beaucoup penser au Cerneux.» D'Hélène, une des « triplettes », 11 ans : « Souvent les langues allèrent grand train pendant la classe... Merci pour les belles soirées de Noël que nous passions avec vous. » D'Henri, 11 ans : « Un jour on vous a demandé de venir enseigner au Cerneux-Péquignot ; vous avez mis votre robe noire, votre chapeau et (pris) une valise ; vous avez quitté votre beau lac, votre soleil... » D'Yves, 11 ans : « Chère madame Frey, il y a bien des années qu'on ne trouvait pas de maîtresse et vous êtes venue pour nous enseigner et pour nous instruire. Et maintenant, il faut quitter le village... avec sa valise et son manteau gris... »

Ces lettres, ornées de dessins, sont les plus belles récompenses de Mme Frey, à qui Nemo rend aussi hommage.

NEMO.

LE MENU DU JOUR...

Potage œufs filés
Tripes à la neuchâteloise
Pommes nature
Ananas au kirsch

... et la manière de le préparer

Tripes à la Neuchâteloise. — Mettre 1 kg. de tripes coupées en gros morceaux dans une casserole. Recouvrir d'eau, ajouter deux verres de vin blanc, de l'ail, de l'oignon, carottes, poivre et sel, laurier, thym, estragon et deux pieds de veau. Cuire une heure pour les tripes déjà blanchies, quatre heures pour les crues.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 6 janvier. Schindler, Bernadette-Suzanne, fille de Lois-Anton-Jakob, gérant à Neuchâtel, et de Gisèle-Raymonde, née Vittori. 8. Jeanneret, Jean-Marc, fils de Jean-Robert, ingénieur civil à Montreux, et de Liane-Micheline, née Botteron ; Michaïloff, Catherine-Elisabeth, fille d'Alexandre, chimiste à Corcelles, et de Claudine-Blanche, née Thiébaud. 9 Walker, Muriel, fille d'Eddy-Ali, confiseur à Saint-Blaise, et de Betty-Amanda, née Tarby ; Reutter, Catherine, fille de Hanspeter, employé de commerce à Neuchâtel, et de Marie-Louise, née Jornod.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 10. janvier. Hafner, Otto-Oswald, employé de bureau, à Colombier, et Girardin, Huguette-Suzanne, à Neuchâtel. 12. Robert-Nicoud, Charles-Henri, ouvrier de fabrique, et Maring, Ruth-Amalia, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 8 janvier. A Boudry. Hostettler, née Gœtschy, Julie, née en 1874, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Henri-Arnold. 9. Pürro, Félix, né en 1894, peintre en bâtiment à Yverdon, époux d'Aline-Julie, née Léchot.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 15 janvier. Température : Moyenne : — 2,0 ; min. : — 3,5 ; max. : — 0,6. Baromètre : Moyenne : 718,5. Eau tombée : 0,2. Vent dominant : Direction : nord, nord-est ; force : assez fort à fort. Etat du ciel : couvert. Faibles chutes de neige intermittentes.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac du 14 janv. à 6 h.: 428.96
Niveau du lac, 15 janv., à 6 h. : 428.95

Prévisions du temps. — Valais : Beau temps. Froid.

Nord des Alpes : A part quelques éclaircies locales, spécialement dans la région du Léman et dans certaines vallées des Alpes, ciel généralement très nuageux ou couvert. Par places chutes de neige intermittentes. Froid. En plaine, températures comprises entre zéro et — un degré. Bise modérée spécialement dans l'ouest. Au-dessus de 2000 à 2300 m. environ, ciel variable.

Sud des Alpes, Grisons : Ciel variable, par moments couvert. Froid. Vent d'est.

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA VILLE

Rencontre entre deux voitures

Hier à 10 h. 30, une voiture neuchâteloise qui circulait à la rue de la Côte, a été tamponnée à la bifurcation des rues de la Côte et Saint-Etienne, par une auto vaudoise qui se dirigeait vers Peseux. Dégâts matériels.

A la Société de navigation

Le comité de direction de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat vient de nommer un directeur responsable de la compagnie. Son choix s'est porté sur M. Roger Matthey, actuellement chef comptable à la direction des Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises, du R.V.T., du régional du Val-de-Ruz et des téléskis de Tête-de-Ran, à la Chaux-de-Fonds. M. Matthey, qui a derrière lui une riche expérience dans la branche des transports et du tourisme, entrera en fonction le 1er mars prochain.

La compagnie n'avait pas eu de directeur depuis 1951, la direction étant assumée par le comité et deux chefs d'exploitation.

Une chute dans les escaliers

Hier vers 17 heures, un apprenti droguiste, M. W. D., a fait une chute dans les escaliers de l'Ecole suisse de droguerie. Relevé avec une forte commotion cérébrale, M. W. D. a été conduit à l'hôpital de la Providence par les soins de l'ambulance de la police.

Levée de boucliers chez les « marmettes » les commerçants, les ménagères

Pour le maintien des trois marchés hebdomadaires

Au cours de la dernière séance du Conseil général de Neuchâtel, le 7 janvier 1957, la question a été posée de savoir si le moment n'était pas venu de supprimer un des trois marchés hebdomadaires. M. Fritz Humbert-Droz, conseiller communal, constata en effet que les marchés ont perdu de leur importance depuis une vingtaine d'années, surtout celui du mardi. Une enquête sera faite et, selon ses résultats, la suppression d'un marché pourrait être envisagée.

Que pense de cette question le public neuchâtelois ?

Les « marmettes » ne veulent pas être « rationnées »

Mardi matin, nous sommes allé «faire le marché». La neige tombait à gros flocons, le sol était glissant, le froid rougissait les visages. Malgré tout, une dizaine de vendeurs étaient parsemés sur la place du Marché, dont la moitié environ avec bancs et bâches qui les abritaient tant soit peu de la bise.

Pelotonnée contre ses corbeilles remplies de poireaux appétissants, de céleris, d'oignons et de pommes de terre, une gentille « marmette » attend tranquillement les clients. « Supprimer un marché ? Vous n'y pensez pas ! Surtout pas celui du mardi. Je viens trois fois par semaine à cette même place et il arrive très souvent que mes recettes soient plus élevées le mardi que le samedi. Il y a toujours un va-et-vient. Regardez aujourd'hui, nous sommes peu de vendeurs, nous avons donc la chance d'avoir un plus grand nombre de clients que le samedi lorsque nous sommes dix fois plus de vendeurs. Bien sûr, certains jours, les recettes sont minimes, mais cela nous permet de « tourner » et nous avons une clientèle fidèle. Si de nombreux petits marchands ne viennent qu'une fois par semaine, c'est qu'ils habitent assez loin de Neuchâtel et, par mauvais temps, la petite vente ne vaudrait pas les frais de déplacement. Pour nous, offrir notre marchandise trois fois par semaine, ce n'est pas trop. »

Un vendeur : « Supprimer un des marchés en hiver ? Non, l'habitude serait prise pour l'été »

Un maraîcher vient lui aussi depuis des années trois fois par semaine vendre ses fruits et ses légumes sur la place du Marché. « Pourquoi envisager de réduire le nombre des marchés ? On a parlé il y a quelque temps de la suppression d'un marché pendant les mois de janvier et de février, puis pendant la période s'étendant entre le grand marché d'automne jusqu'au printemps. De là à vouloir une suppression annuelle, le pas serait vite fait. Trois marchés par semaine ne sont pas excessifs et nous permettent de nouer les deux bouts. Je suis d'accord qu'en hiver, le nombre des clients est souvent restreint, mais il y en a toujours. Lorsqu'il neige ou qu'il pleut, les ménagères vont facilement se ravitailler dans les magasins de quartier qui doivent eux aussi gagner leur vie. Mais dès que le temps est au beau, c'est le défilé pendant toute la matinée. Bien entendu, nous avons à cœur d'offrir toujours de la marchandise fraîche et de qualité. Les ménagères le savent et restent fidèles aux vendeurs du marché. »

Les ménagères : « Les marchés nous font manger plus de légumes »

Nous arrêtons une ménagère chargée d'un panier duquel débordent légumes et fleurs. « Si je suis pour ou contre trois marchés par semaine ? Je n'ai jamais pensé à cette question. Depuis des années, je viens régulièrement à tous les marchés. J'aime leur ambiance, la marchandise est fraîche et appétissante et on rentre chez soi avec de si jolis paniers... J'achète volontiers des fruits et des légumes sans avoir décidé mes achats en partant de chez moi. La marchandise offerte donne faim, c'est un plaisir de la choisir et... ma famille mange ainsi très souvent légumes et fruits. »

Une brave personne nous avoue ne venir à la place des Halles qu'une fois par semaine. Mais, habitant seule, cela lui suffit amplement : un chou, une livre de carottes, quelques pommes de terre lui servent de provisions pour sept jours.

Et nous arrêtons un homme, les mains dans les poches. « Le marché ? J'y viens pour mon plaisir. J'aime à faire un détour pour traverser la place. Je n'ai pas d'achats à faire, mais je me laisse tenter souvent par une botte de radis, un peu de fruits que je grignote en rentrant chez moi. Eh oui, avec les années, les vendeurs deviennent de moins en moins nombreux. C'est dommage. Et ce serait dommage de diminuer les jours de marché. »

Les commerçants de la place des Halles ripostent par une création

Hier soir, les commerçants de la Place des Halles et des rues avoisinantes ont accouru au cri d'appel lancé par quelques énergiques et farouches défenseurs de leur coin. La question à l'ordre du jour était naturellement le maintien des trois marchés hebdomadaires qui donnent un peu de vitalité à la place des Halles si facilement isolée, délaissée, traitée en parente pauvre.

Cette place groupe — fait fort rare — les représentants de presque tous les corps de métiers. Les jours de marché sont toujours de bonnes journées pour chacun d'entre eux. Donc un marché en moins, une journée de mouvement en moins. Fait à relever non seulement pour les magasins de la place même, mais pour nombre de commerces de la ville.

D'autre part, comme le fait justement remarquer un des participants, rien n'a été fait jusqu'ici pour le développement des marchés. Il serait regrettable de s'occuper d'eux pour les détruire.

L'idée des deux marchés hebdomadaires, soit le mercredi et le samedi, n'est pas heureuse. La fermeture de certains magasins le mercredi après-midi d'une part, le changement d'autre part, seraient préjudiciables et pour les vendeurs et pour les ménagères.

Aussi, la presque totalité des commerçants de la place se déclare-t-elle d'accord pour le maintien des trois marchés. Pétition, rapport, arguments seront adressés à qui de droit. Et, ne parlant plus de supprimer mais de construire, les commerçants présents acceptent la création d'une « Communauté des Halles » qui aura pour tâche de défendre la place qu'ils exploitent.

Mardi, jeudi, samedi

La suppression éventuelle d'un marché a de farouches adversaires. Maraîchers, «marmettes», commerçants et ménagères lutteront pour maintenir cette tradition chère aux Neuchâtelois : marchés le mardi, le jeudi et le samedi. Les vendeurs y gagnent leur vie, les ménagères y trouvent de quoi préparer des plats sains et succulents, la place des Halles garde son cachet si typique et le flâneur y respire un air de campagne en se laissant bercer par des appels aux accents charmants: «Quatr' sous la poignée d'ail... Regardez ces beaux épinards... Venez goûter ces pommes... Madame, une belle salade...» Et ça sonne si bien : mardi, jeudi, samedi !

RWS.

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Le tribunal de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Ph. Mayor, assisté de MM. A. Schweizer et P. Bura, jurés. M. J. Colomb occupait le siège du ministère public et M. E. Perret, commis, fonctionnait en qualité de greffier. Au cours de l'audience, le président tint à rendre hommage à M. Bura, juré, qui siégeait hier pour la dernière fois au tribunal correctionnel, ayant atteint la limite d'âge, après avoir fonctionné comme juré pendant 29 ans, faisant preuve d'une objectivité, d'un sérieux et d'une impartialité dont les tribunaux lui sont reconnaissants.

Une série impressionnante de vols

J.-P. C. est prévenu de vols. C'est un spécialiste de la fouille des automobiles et des mansardes, puisqu'il a commis ainsi une vingtaine de vols sur une période de 15 mois, pour un montant total d'environ 1375 fr. C. est en outre prévenu d'instigation à un vol, ayant décidé un de ses copains à cambrioler une chambre. C., qui a 26 ans, a déjà subi plusieurs condamnations, dont plusieurs pour vols. Très chargé financièrement (dettes et pension pour un enfant illégitime) et tourmenté par des difficultés sentimentales, C. se mit à boire trop fréquemment et à voler. Le procureur général, dans un réquisitoire modéré, retient comme circonstances aggravantes la récidive et le concours de délits, il propose aux juges de prononcer contre C. une peine d'un an d'emprisonnement. Le tribunal se rallie à cette proposition ; il constate que C. a fait des aveux complets et spontanés, qu'il s'est montré travailleur. J.-P. C. est condamné à 12 mois d'emprisonnement, dont il faut déduire 141 jours de préventive. Cette condamnation, précise le président, est une dernière chance donnée à C., qui n'échapperait plus encore une fois à l'internement administratif.

Le prévenu devra payer les frais de la cause par 826 fr. 85.

Abus de confiance et faux dans les titres

Depuis 1952, M. B. travaille dans un garage où il s'occupe de la comptabilité. Dès 1953, il se mit à falsifier la comptabilité pour se procurer un enrichissement illégitime. Son système consistait à passer en compte toutes les opérations et à faire ensuite une erreur dans l'addition, erreur portant la plupart du temps sur une centaine de francs. D'autre part, il inscrivait les salaires sans tenir compte des avances consenties aux employés, se procurant ainsi un enrichissement illicite. Ces manœuvres se poursuivirent jusqu'en mai 1956, sans que le comptable chargé de vérifier les comptes du garage s'en aperçoive. B. admet les faux et les abus de confiance jusqu'à concurrence de 7000 fr., mais il conteste le montant de 30,000 fr. environ avancé par la partie plaignante. Il objecte d'autre part que certaines de ces opérations illicites lui ont été en quelque sorte dictées par l'attitude de son patron qui lui disait « d'arranger » certaines affaires.

Le représentant du ministère public demande au tribunal de retenir comme exacte la somme de 30,000 fr., la régularité des prélèvements est pour lui une preuve de la culpabilité de B. attestée d'autre part par une expertise des livres de caisse, faite par un comptable, cité comme témoin. Il requiert 15 mois d'emprisonnement contre B.

Le mandataire de la partie plaignante s'insurge avec véhémence contre les accusations de B. à l'égard de ses patrons. Il s'oppose au sursis et se rallie aux réquisitions du procureur général.

Le défenseur de B. invoque plusieurs circonstances atténuantes, en particulier le fait que son client a été induit en tentation par l'attitude de ses victimes. Il demande une réduction de la peine à 6 mois d'emprisonnement et l'octroi du sursis.

Après de longues délibérations, le tribunal rend le jugement suivant : M. B. s'est rendu coupable de faux et d'abus de confiance pour un montant minimum de 7000 fr. Bien que certainement le montant exact des abus de confiance soit supérieur, le tribunal ne peut, quant au surplus, se prononcer ; il y a là un doute qui profite à l'accusé. Il faut en outre tenir compte du fait qu'il régnait un certain désordre dans la comptabilité du garage, puisque les détournements se sont prolongés sans que personne, même le comptable, s'en aperçoive. Comme circonstances atténuantes, les bons antécédents de B. et une tentative de dédommager le lésé sont à retenir ; par contre le délit successif est à considérer comme circonstance aggravante. Pour tous ces motifs, le tribunal condamne M. B. à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans et les frais par 429 fr. sont à sa charge.

M. J.

A propos d'un échange de correspondance

Cantonal (suite et fin)

La réponse du comité directeur de Cantonal n'a pas donné satisfaction à M. André Facchinetti qui nous a envoyé une nouvelle lettre. Comme il reprend, l'un après l'autre, les huit points traités précédemment, cela prolonge un débat qui devait se limiter à un seul échange de correspondance. M. Facchinetti partageait lui-même cet avis. M. Facchinetti tient cependant à protester contre les attaques personnelles dont il a été l'objet et précise qu'il n'a jamais tenté quoi que ce soit pour devenir le dixième entraîneur auquel fait allusion le comité directeur de Cantonal.

◇ ◇ ◇

D'autres spectateurs ont sur le footballeur que fut M. André Facchinetti une opinion bien différente de celle de Cantonal. L'un d'eux, M. Humbert Martinet, nous écrit notamment:

La réponse du comité directeur du Cantonal F. C. à M. André Facchinetti, m'incite à vous prier de m'accorder l'hospitalité de vos colonnes et de permettre ainsi à un «spectateur de matches de football» d'exprimer son opinion sur le point No 1 du Cantonal ainsi libellé :

« Si Cantonal n'a plus formé de grands joueurs depuis Willy Steffen, c'est qu'il est, notamment, plus courant de rencontrer des André Facchinetti que des Willy Steffen ».

La candeur de ces lignes émanant du comité directeur du Cantonal F. C. me stupéfie. Comment ces messieurs osent-ils prétendre que le footballeur André Facchinetti, qui porta plusieurs fois le maillot d'international, appartenait à cette classe nombreuse de footballeurs moyens, sans plus ?

Cette conclusion est bien hâtive et nullement objective.

Suivent quelques souvenirs de matches où M. Facchinetti fut brillant.

◇ ◇ ◇

Pour nous, le débat est maintenant clos. Comme nous l'avions écrit lors de la parution de la lettre de M. Facchinetti, les meilleurs arguments seront ceux fournis par l'équipe de Cantonal à la reprise du championnat.

Les footballeurs locaux sont actuellement dirigés par M. Artimovicz qui accomplit un excellent travail voici deux saisons. Pourquoi dès lors poursuivre une polémique qui risque d'entamer le moral des Cantonaliens qui doivent être unis plus que jamais s'ils veulent saisir la petite chance qui leur reste de prendre part à la lutte pour la promotion en catégorie supérieure.

Réd.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Assemblée générale du Chœur d'hommes

(c) Réuni en assemblée générale annuelle, le Chœur d'hommes a siégé samedi soir sous la présidence de M. Firmin Vauthier ; quinze membres seulement avaient répondu à la convocation qui leur avait été adressée.

Dans son rapport annuel, le président constate que le nombre des chanteurs aux répétitions varie entre 18 et 22 ; l'heureuse solution intervenue en septembre dernier, soit la création d'une communauté de travail avec « La Gaeté » de Cernier, en vue de la fête cantonale des chanteurs neuchâtelois, qui aura lieu à Couvet, au début de juin, permet aux membres fidèles et dévoués de poursuivre une activité intéressante sous la direction de M. Robert Kubler, de Neuchâtel. Après avoir remercié tous ceux qui œuvrent pour la bonne marche de la société, M. Vauthier félicite deux membres, MM. Benoit Frauenknecht et Paul Jeanfavre, qui n'ont manqué aucune répétition en 1956 et qui reçoivent un gobelet comme prix de régularité.

M. Firmin Vauthier est réélu président du Chœur d'hommes par acclamations ; ses six collègues, MM. B. Frauenknecht, Ch. Augsburger, W. Müller, P. Bihler, R. Balmer et R. Veuve, voient leur mandat de membre du comité renouvelé.

Les membres de la commission de musique, les vérificateurs des comptes et le banneret sont également nommés à l'unanimité. C'est aussi à l'unanimité que M. Robert Kübler, directeur dévoué et compétent, est confirmé dans ses fonctions.

A l'issue de l'assemblée, un souper a réuni dans une ambiance de gaieté et d'amitié les membres de la société et leurs femmes.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Précision

C'est le 17 novembre 1916 et non 1903, comme nous l'avons indiqué par erreur hier, que M. Jean Gauchat, qui vient de décéder, était entré au Conseil communal.

SAINT-BLAISE

La question des trolleybus

Une assemblée d'information

Notre correspondant de Saint-Blaise nous téléphone :

C'est devant une salle comble que M. Marcel Roulet, président du Conseil général et président du comité de défense de l'arrêté du Conseil général, a ouvert, mardi soir, l'assemblée contradictoire d'information. Il salua les orateurs venus renseigner les électeurs de Saint-Blaise, MM. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, chef du département des travaux publics, et Oscar Bovet, directeur de la Compagnie des tramways, ainsi que les personnes présentes, MM. Gaston Clottu, président du Conseil d'Etat, le Conseil communal de Saint-Blaise, M. Claude Bonhôte, président du conseil d'administration de la Compagnie des tramways, ainsi que M. Edmond Bourquin, avocat, président du Touring-Club suisse, venu avec son comité.

Le conseiller d'Etat Leuba rappela la genèse du projet de trolleybus,corollaire obligé de la réfection de la route Neuchâtel - Monruz - Saint-Blaise. Il exposa avec une parfaite objectivité, clarté et précision, les raisons qui empêchent d'implanter ailleurs boucle et hangar de trolleybus. Les conditions posées par le Grand Conseil étaient formelles ainsi que le préavis catégorique de l'inspection fédérale des routes.

De son côté, M. Bovet, avec chiffres à l'appui, souligna l'effort fait par la Compagnie des tramways et les sacrifices consentis par elle, par l'Etat et par d'autres communes dans ce changement de traction. La commune de Saint-Blaise ne fournit que le terrain, ce qui est raisonnable, même en sacrifiant un terrain auquel on tient pour des raisons sentimentales.

Chacun des orateurs a la même conclusion : quelle que soit l'issue de la votation, la boucle se fera à Saint-Blaise, mais le hangar devra être établi ailleurs, quitte à provoquer un amoindrissement économique et social du village de Saint-Blaise.

La discussion se borna surtout à entendre des déclarations des promoteurs du référendum et à poser quelques questions. MM. Leuba et Bovet y répondirent avec pertinence. On entendit encore M. Oswald, chef d'exploitation, dans d'intéressantes données techniques, spécialement en ce qui concerne les horaires, M. René Engel, président du Conseil communal de Saint-Blaise, et enfin M. Edmond Bourquin, qui n'eut pas de peine à justifier l'intervention du Touring-Club de Suisse dans cette affaire.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

La Béroche sans électricité le samedi après-midi !

Monsieur le rédacteur,

Je me permets d'emprunter les colonnes de votre journal pour les lignes suivantes :

Un avis paru dans la « Feuille d'avis de la Béroche » du mardi 8 janvier nous informait que le courant électrique serait interrompu tous les samedis de 13 h. à 16 h. dès le 12 janvier et ceci jusqu'à fin mars.

L'on comprend que l'on observe fort judicieusement la fermeture des fabriques pour une réparation de cette envergure mais en haut lieu a-t-on considéré que cette mesure touche tout particulièrement les artisans, commerçants, hôtels, restaurants, petits ateliers de mécanique, et que sais-je encore.

Pour ma part je trouve inadmissible qu'on se préoccupe aussi peu de ces catégories de travailleurs et ceci sans autre forme de procès.

Un remède à cette situation ? Pourquoi ne pas attendre le printemps en travaillant tôt le dimanche matin ? Car enfin, Messieurs, vous ne nous la donnez pas, votre électricité, nous vous la payons, ce qui nous donne le droit de « rouspéter » énergiquement.

Une question encore : En ville oserait-on supprimer le courant douze samedis de suite sans aucune protestation ? Je ne le pense pas. Pourquoi donc à la campagne devrions-nous l'accepter ?

Si, à la Béroche, on nous considère comme des moutons, nous préférons être tondus avec courant plutôt que sans courant !

Pour terminer, je demanderai à tous les Bérochaux, qu'ils soient lésés ou non, d'appuyer ma protestation, et à vous, Messieurs les conseillers communaux et conseillers généraux, nous vous donnons la parole, vos administrés étant atteints dans leur propre travail.

En vous remerciant de l'hospitalité accordée à ces lignes, je vous prie d'agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués,

Henri BOLLE, maître-coiffeur.

(Etant donné l'abondance des nouvelles, une partie de notre chronique régionale se trouve en onzième page.)

Tél. (038) 5 30 13

Naissances

Monsieur et Madame Armand GOUGLER-APPERT ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marianne-Evelyne

15 janvier 1957

Maternité de Neuchâtel - Cressier

Monsieur et Madame Erwin FRANZ-NUSSBAUM ; Monsieur et Madame René NUSSBAUM ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite-fille

Claudine

le 14 janvier 1957

Hôpital Davos Platz

Je vous donne ma paix.
Jean 14 : 27.

Madame Thérèse Gauchat-Orlandi, à Colombier, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques Gauchat et leurs enfants : Jean-Marc, Geneviève et Jacqueline, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Pierre Gauchat et leur fils Jean-Luc, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Marc Piaget-Gauchat et leur fille Lise, à Auvernier ;
Madame Jeanne Weber-Gauchat, à Colombier et ses filles : Mesdemoiselles Suzanne, Henriette et Edith Weber ;
Mademoiselle Marthe Gauchat, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Mathilde Gauchat, à Colombier ;
Madame veuve André Orlandi, à Amiens (Somme) ;
Monsieur et Madame René Gauchat, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Willy Gauchat et leurs enfants, à Lignières et à Grandchamp,
et toute leur parenté ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur Jean GAUCHAT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin et parent que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, après plusieurs mois de maladie supportée avec vaillance et sérénité.

Colombier, le 14 janvier 1957.

Tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. Ap. 3 : 2.

Je te fortifie, je viens à ton secours, je te soutiens de ma droite triomphante. Es. 41 : 10.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 16 janvier 1957. Départ du domicile à 13 h. 45. Culte au temple à 14 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Pour respecter le désir du défunt, les envois de fleurs peuvent être remplacés par un don à l'Oeuvre de la Sœur visitante de Colombier.

Le Conseil communal de Colombier a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jean GAUCHAT

Président de commune

L'ensevelissement aura lieu mercredi 16 janvier 1957, à 13 h. 45.

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 10. Culte au temple à 14 heures.

Colombier, 14 janvier 1957.

Le Conseil général de Colombier a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean GAUCHAT

Président de commune

L'ensevelissement aura lieu mercredi 16 janvier 1957, à 13 h. 45.

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 10. Culte au temple à 14 heures.

Colombier, 14 janvier 1957.

L'Association démocratique libérale, section de Colombier, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jean GAUCHAT

président pendant de longues années.

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Musique militaire de Colombier a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jean GAUCHAT

membre d'honneur de la société

L'ensevelissement aura lieu mercredi 16 janvier 1957, à 13 h. 45.

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 10.

Culte au temple à 14 heures.

Colombier, le 15 janvier 1957.

Je suis l'Eternel qui t'appelle par ton nom. Esaïe 45 : 3.
Avec une grande affection, je t'accueillerai. Esaïe 54 : 7.

Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, notre chère sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et parente,

Madame

Jean SCHEIDEGGER

née Caroline CORTI

enlevée à notre affection, aujourd'hui mardi, dans sa 74me année, après une longue et pénible maladie.

Sa famille :
Madame veuve Albert Corti, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Martin et à Fontainemelon ;
Monsieur et Madame Pierre Corti et leurs enfants, à Lausanne et à Genève ;
Madame Ermire Linder et son fiancé, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Emile Corti et leurs enfants, à Bex et à Genève ;
Monsieur Louis Castella-Corti, à Cernier ;
Monsieur et Madame Maurice Corti et leurs enfants, à Saint-Martin et à Genève ;
Monsieur Auguste Corti et sa fiancée, à Granges.

Saint-Martin, le 15 janvier 1957.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 17 janvier, à 14 heures, à Neuchâtel.

Culte de famille à 13 h. 15.

Départ de Saint-Martin à 13 h. 30.

Madame Gottfried Maag ;
Madame Madeleine Rosselet-Maag ;
Monsieur et Madame Albert Maag-Zwahlen ;
Madame et Monsieur André Dessonnas-Maag et leurs enfants, à Fribourg,
les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Gottfried MAAG

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 80me année.

Neuchâtel, le 15 janvier 1957.
(Chemin des Péreuses 21)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 17 janvier.

Culte au crématoire, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Savoie-Petitpierre s.a.

SA PLUS GRANDE VENTE FIN DE SAISON

RABAIS jusqu'à 60 %

(AUTORISATION OFFICIELLE)

ATTENTION ! AU PREMIER ÉTAGE

Une liquidation sensationnelle à notre rayon

CONFECTION

Plusieurs centaines de modèles inédits vendus à des prix dérisoires

Jusqu'à épuisement !

Robes et jaquettes

en lainage, ottoman et fines rayures dans les teintes gris et swissair

au choix

50.- 60.-

Une occasion sans précédents

Robes cocktail

modèles, indispensable pour la femme élégante, tissus haute couture

au choix

60.- 80.- 100.-

Un sérieux coup de balai !

Robes et deux-pièces

de première classe, coupés dans du très beau pure laine

au choix

20.- 40.- 60.-

Nous liquidons à un prix dérisoire un lot important de

Bas nylon

au choix

2.- 3.- 5.-

Gants

au choix

laine peau

2.- 6.- 10.-

UN LOT IMPORTANT DE

BLOUSES

manches longues et ¾ au choix

10.- 15.- 20.-

NOTRE DEVISE... QUALITÉ PRIX CHOIX

MANTEAUX

forme vague et coupés dans de très bon pure laine, également en noir et grandes tailles au choix

50.- 90.- 100.- 120.-

Contre les grands froids!

PULLOVERS JAQUETTES

pure laine, uni et fantaisie, de nos marques réputées

au choix

10.- 15.- 20.-

AU REZ-DE-CHAUSSÉE à notre rayon - **TOUT POUR ENFANT** - NOUS SOLDONS D'ÉNORMES QUANTITÉS D'ARTICLES

POUR GARÇONS

PULLOVERS

au choix

8.- 12.-

GILETS

au choix

10.- 12.-

PANTALONS

longs, pure laine au choix

10.- 15.-

DUFFEL

entièrement doublé au choix

20.-

LINGERIE... PRIX STUPÉFIANTS

Combinaisons - Culottes - Parues, etc.

Chemises de nuit

en grande partie que des modèles au choix

15.- 20.- 30.-

Mesdames, n'hésitez pas à nous rendre visite

POUR FILLETTES

MANTEAUX

en pure laine au choix

20.- 35.-

JAQUETTES

tricot et jersey au choix

12.- 25.-

JUPES

au choix

10.- 20.-

BAS

au choix

2.- 3.-

ARTICLES POUR MESSIEURS

Des occasions uniques !

Pyjamas - Chaussettes - Cravates

Chemises de ville

notre marque « Resisto » au choix

15.- 17.- 19.-

Savoie-Petitpierre s.a.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

sous les auspices du parti libéral

Vendredi 18 janvier, à 20 h. 15

CRESSIER, HÔTEL DE LA COURONNE

M. Frédéric Fauquex

vigneron, conseiller aux Etats, Riex, parlera de

Quelques problèmes actuels de la viticulture

Entrée libre. Invitation cordiale à tous. Les dames sont les bienvenues.

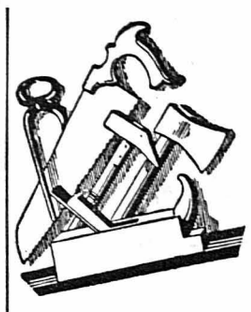

Bon marché

Bon marché

H. BAILLOD S.A. NEUCHATEL

NOS SOLDES

à prix sensationnels...

Autorisation officielle

GILETS ET CARDIGANS
pour dames

Très beaux articles pure laine

Jusqu'à 39.80 Soldé **14.80**

PULLOVERS SPORT POUR DAMES
Grosses mailles, pure laine
Coloris : noir, jaune, bleu, vert

Jusqu'à 63.50 Soldé **19.80**

PULLOVERS DAMES
fines mailles, beau choix

Jusqu'à 49.50 Soldé **14.80**

JUPES POUR DAMES
Très beaux lainages noirs

Soldé **9.80**

BLOUSES POUR DAMES
Divers modèles

Soldé **4.90**

Une lingerie très avantageuse

COMBINAISONS POUR DAMES

Jusqu'à 21.80 Soldé **9.80**

TRÈS JOLIS TABLIERS HOLLANDAIS
pour dames

Jusqu'à 12.— Soldé **3.90**

TABLIERS POUR ENFANTS

Jusqu'à 11.— Soldé **1.90**

Très belles occasions

LISEUSES POUR DAMES
Pure laine - Tricot fantaisie

Jusqu'à 23.— Soldé **12.80**

PYJAMAS POUR HOMMES
en belle flanelle coton rayée

Jusqu'à 29.— Soldé **14.80**

CHEMISES DE VILLE
pour hommes

Jusqu'à 40.— Soldé **14.80**

Occasions sensationnelles

CRAVATES
Un très beau lot

Jusqu'à 9.90 Soldé **1.90**

DE RÉELLES AFFAIRES A NE PAS MANQUER

chez Suze-Prêtre
NEUCHATEL

FOURRURE

Les SOLDES de
(AUTORISÉS)

JAC'MINE
sont exceptionnels !

Tous les modèles **SOLDÉS** ont été confectionnés cette année dans ses ateliers par son spécialiste Jean-Pierre Marchand, fourreur

Vous serez conseillées par un personnel spécialisé et vous profiterez de rabais jusqu'à

50%

14, rue de l'Hôpital

Hernies **Ptoses**
Eventrations
Bas à varices
Supports plantaires

Y. REBER, bandagiste
19, faubourg de l'Hôpital
NEUCHATEL Tél. 5 14 52
(Reçoit tous les jours, mardi excepté)

Plus d'ennuis avec des

fausses dents
qui ne tiennent pas

...De nombreuses personnes sont embarrassées parce que leur prothèse dentaire se déplace ou tombe au mauvais moment. Ne vivez pas dans la crainte que cela vous arrive. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de Dentofix, la poudre alcaline (non acide) qui assure l'adhérence des dentiers et qui contribue à votre confort en combattant l'excès d'acidité. Elimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. 2 fr. 20 la boîte. Toutes pharmacies ou drogueries.

A vendre pour cordonniers
1 machine à coudre « Singer » ; 1 machine « Frobana » ; 1 presse à coller ; 1 machine à redresser ; fournitures ; machines usagées. Prix selon expertise. Croset, rue Basse 24, Colombier.

Milieux de moquette
à partir de Fr. 37.50. Rossel, place Purry (nord de la Banque cantonale). Tél. 5 86 60.

A VENDRE
faute d'emploi, à prix avantageux, un
PIANO NOIR
en bon état. Demander l'adresse sous chiffres P 1271 N à Publicitas, Neuchâtel.

A VENDRE
1 lit d'enfant, complet, 1 pousse-pousse, 1 youpala, 1 baignoire pour enfant, souliers de ski pour dame, No 38½, souliers de ski pour homme, No 43, 1 luge « Davos », 1 piano noir. — S'adresser à A. Berthoud, faubourg de l'Hôpital 33, Neuchâtel. Tél. 5 71 31.

A vendre un
TREUIL
pour la vigne et une
« VESPA »
Charles Feissly, Muerta 3, Saint-Blaise.

Atriaux
et viande hachée
Très avantageux.
Boucherie-Charcuterie
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

A vendre un chien de 3 ans, pedigree haute origine
berger de Beauce
ayant fait un concours classe A 3 rangs excellents, fort mordant, bon début classe B ;
1 Boxer allemand
brun clair, 3 ans, pedigree, habitué à l'appartement, prix à discuter, à céder contre bons soins. Paul Burger, Villiers, Val-de-Ruz.

MOTEURS
¼ et 0,88 CV à vendre. André Wolf, Fahys 17. Tél. 5 67 87.

RADIOS
Toutes réparations
Service technique
hug
Musique
NEUCHATEL

PRIX AVANTAGEUX
Pois moyens — 5 % S.T.E.N.J. Net
la boîte 1/1 — **1.35 1.29**
Pois et carottes
la boîte 1/1 — **1.25 1.19**
ZIMMERMANN S.A.

Chacun voudra en profiter !
3 pour 2
Action de propagande pour le nettoyage chimique

Teinturerie mode — Tél. 5 31 83
Usine : Monruz - Magasin : Hôtel du Lac

Teinturerie du Bassin — Tél. 5 25 52
H. Degrandi
Magasin : Bassin 2
Usine : Rouges-Terres 31

Teintureries Réunies — Tél. 5 33 16
Morat & Lyonnaise S. A.
Croix-du-Marché

Teinturerie de la Côte — Tél. 8 14 41
Max Piguet
PESEUX, rue Ern.-Roulet 7

SOLDES

... à vous tourner la tête !

Du 15 au 28 janvier, nous soldons, avec rabais massifs, jusqu'à 60 %, de nombreux appareils ménagers et de radio, neufs et d'occasion, avec garantie.

Quelques exemples parmi un choix considérable

RADIOS DE TABLE, RADIOS-GRAMOS DE TABLE, MEUBLES RADIO-GRAMO ET MEUBLES-PHONO

NEUFS (défraîchis par démonstrations ou expositions) ou d'OCCASION (provenant d'échanges ou de reprises) en parfait état de marche et garantis.

No d'ordre		Soldé
30	**Meuble phono pour pick-up BAHRE** avec discothèque, **neuf,** valeur 198.—	**145.—**
32	**Meuble phono pour pick-up GEKO** avec vitrine coulissante et discothèque, **neuf,** valeur 195.—	**145.—**
26	**Radio de table RADIALVA super-Snob,** 4 longueurs d'ondes, **neuf,** valeur 495.—	**195.—**
7	**Radio de table EXCELSIOR,** ondes moyennes, longues, courtes et bandes étalées, **neuf,** valeur 495.—	**200.—**
18	**Radio de table PHILIPS Saturne,** 4 longueurs d'ondes dont OUC, 10 lampes, 2 haut-parleurs, **neuf,** valeur 595.—	**295.—**
22	**Radio de table SABA Schwarzwald,** 3 D, diffusion du son à 3 dimensions par 4 **haut-parleurs,** 4 longueurs d'ondes dont OUC, recherche automatique des stations, modèle 1956, avec commande à distance, complet, **neuf,** valeur 718.—	**495.—**
3	**Radio de table PHILIPS Jupiter,** 4 longueurs d'ondes dont OUC, commande par 6 touches, antenne Ferrit orientable, réglable séparé des tonalités, **neuf,** valeur 485.—	**315.—**
4	**Radio-gramo de table CONSTELLATION,** modèle 1956, 2 haut-parleurs, 4 longueurs d'ondes dont OUC, tourne-disques 3 vitesses, **neuf,** valeur 460.—	**325.—**
6	**Radio de table GRUNDIG,** 4 longueurs d'ondes dont OUC, diffusion du son à 3 dimensions par 3 haut-parleurs, commande par 6 touches, **neuf,** valeur 460.—	**345.—**
11	**Radio de table NORA Czardas,** 4 longueurs d'ondes dont OUC, 3 haut-parleurs, 9 lampes, **neuf,** valeur 575.—	**345.—**
20	**Radio de table SABA Freudenstadt,** 4 longueurs d'ondes dont OUC, 3 haut-parleurs, pour diffusion du son à 3 dimensions, **neuf,** valeur 495.—	**345.—**
76	**Meuble radio-gramo TONFUNK** 2 haut-parleurs, tourne-disques 3 vitesses, très belle occasion, valeur 520.—	**445.—**
10	**Radio de table TONFUNK,** 4 longueurs d'ondes dont OUC., commande à touches, avec touche locale fixe, œil magique mobile, **neuf,** valeur Fr. 495.—	**375.—**
9	**Radio de table SIEMENS,** modèle 1956 « coffret musical », 3 haut-parleurs pour diffusion du son à 3 dimensions, 4 longueurs d'ondes dont OUC, **neuf,** valeur Fr. 555.—	**395.—**
16	**Radio de table PHILIPS Capella,** 4 longueurs d'ondes dont OUC, **2 haut-parleurs,** 10 lampes, commande par 8 touches, **neuf,** valeur Fr. 650.—	**445.—**
21	**Radio de table SABA Meersburg,** modèle 1956, 4 longueurs d'ondes dont OUC., diffusion du son à 3 dimensions par 4 haut-parleurs, recherche automatique des stations, **neuf,** valeur Fr. 695.—	**445.—**
25	**Radio-gramo de table BRAUN PK 1,** modèle 1956, 4 longueurs d'ondes dont OUC, 3 haut-parleurs pour diffusion du à 3 dimensions, tourne disques 3 vitesses, **neuf,** valeur Fr. 575.—	**445.—**

No d'ordre		Soldé
22	**Radio de table SABA Schwarzwald,** 3 D, diffusion du son à 3 dimensions par 4 haut-parleurs, 4 longueurs d'ondes dont OUC, recherche automatique des stations, **avec commande à distance,** complet, **neuf,** valeur 718.—	**495.—**
27	**Radio-gramo de table TONFUNK,** modèle 1956, 4 longueurs d'ondes dont OUC, commande par 6 touches, changeur automatique 10 disques, 3 vitesses, **neuf,** valeur Fr. 645.—	**525.—**
19	**Radio de table SABA Bodensee,** 3 D, 4 longueurs d'ondes dont OUC, 13 lampes, 5 haut-parleurs pour diffusion du son à 3 dimensions, recherche automatique des stations avec commande à distance, complet, **neuf,** valeur Fr. 955.—	**595.—**
28	**Meuble radio-gramo EMUD,** modèle 1956-1957, 4 longueurs d'ondes dont OUC, 3 heut-parleurs pour diffusion du son à 3 dimensions, tourne-disques 3 vitesses, **neuf,** légèrement défraîchi, valeur Fr. 740.—	**645.—**
29	**Meuble radio-gramo TONFUNK,** modèle 1956, 4 longueurs d'ondes dont OUC, 4 haut-parleurs pour diffusion du son à 3 dimensions, discothèque, changeur automatique pour 10 disques, 3 vitesses, **neuf,** valeur Fr. 1045.—	**740.—**
31	**Meuble radio-gramo ILSE Roméo,** avec châssis Blaupunkt, 4 longueurs d'ondes dont OUC, 3 haut-parleurs, diffusion du son à 3 dimensions, changeur automatique pour 10 disques, 3 vitesses, **neuf,** valeur 1095.—	**795.—**

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES ET À GAZ

NEUVES (défraichies par démonstrations ou expositions) ou d'OCCASION (provenant d'échanges ou de reprises), en parfait état de marche et garanties.

No d'ordre		Soldé
90	**Cuisinière à gaz LE RÊVE,** 3 feux, four, sur pieds, occ.	**75.—**
92	**Cuisinière à gaz SOLEURE,** 4 feux, sur pieds, avec couvercle-table, occ.	**125.—**
87	**Cuisinière électrique LA MÉNAGÈRE,** 3 pl., four, sur pieds, bleutée, bonne occ.	**145.—**
91	**Cuisinière à gaz LE RÊVE,** 3 feux, four avec thermostat, bleutée, sur pieds, couvercle-table, belle occ.	**150.—**
88	**Cuisinière électrique MAXIM,** 3 pl., four, bleutée, sur pieds, très bonne occ.	**225.—**
38	**Cuisinière à gaz NEFF,** carrosserie monobloc fermée jusqu'en bas, 3 feux, triple émaillage ivoire, grand four, **neuve,** valeur Fr. 342.—	**269.—**
39	**Cuisinière à gaz NEFF,** identique à la précédente avec, en plus, allumage central par veilleuse, **neuve,** valeur Fr. 356.—	**283.—**
89	**Cuisinière électrique NEFF,** 3 pl., dont 1 ultra-rapide, grand four avec thermostat et lampe-témoin, tripe émaillage ivoire, sur pieds, avec grand couvercle-table, très belle occ.	**285.—**
40	**Cuisinière à gaz NEFF,** carrosserie monobloc fermée jusqu'en bas, 4 feux, grand four, triple émaillage ivoire, **neuve,** valeur Fr. 418.—	**319.—**
60	**Cuisinière électrique NEFF,** 3 pl., dont 1 ultra-rapide, grand four avec thermostat et lampe-témoin, triple émaillage ivoire, sur pieds, **neuve,** valeur Fr. 467.—	**368.—**
47	**Cuisinière à gaz NEFF,** 4 feux, four avec thermomètre, chauffe-plats, sur socle (modèle fermé jusqu'en bas), émaillage ivoire, avec grand couvercle-table, **neuve,** valeur Fr. 474.—	**369.—**
61	**Cuisinière électrique NEFF,** carrosserie monobloc fermée jusqu'en bas, 4 pl., dont 1 ultra-rapide, grand four avec thermostat et lampe-témoin, interrupteurs à 7 pos., triple émaillage ivoire, **neuve,** valeur Fr. 561.—	**408.—**

FRIGOS

NEUFS (défraîchis par démonstrations ou expositions) ou d'OCCASION (provenant d'échanges ou de reprises), en parfait état de marche et garantis.

No d'ordre		Soldé
69	**Frigo ENGLISH ELECTRIC,** 96 litres, à compresseur hermétique, construction acier, émaillé blanc, **neuf,** valeur Fr. 775.—	**645.—**
78	**Frigo BÆHRE** 120 litres, à compresseur, belle occ.	**695.—**
68	**Frigo BÆHRE** 180 litres, à compresseur, très robuste, émaillé crème, **neuf,** valeur Fr. 1295.—	**925.—**
67	**Frigo KELVINATOR** 170 litres, à compresseur, modèle pour grande famille, une affaire, **neuf,** valeur 1720.—	**1295.—**
66	**Frigo de luxe KELVINATOR,** grand modèle, 245 litres, à compresseur, émaillé blanc, **neuf,** valeur Fr. 2450.—	**1795.—**

MACHINES À LAVER

NEUVES (défraichies par démonstrations ou expositions) ou d'OCCASION (provenant d'échanges ou de reprises), en parfait état de marche et garanties.

No d'ordre		Soldé
65	**Machine à laver AMSA,** cuve inoxydable, essoreuse escamotable, minuterie d'arrêt automatique, chauffage 2 kW avec lampe-témoin, émaillage bleu pastel, **neuve,** valeur Fr. 695.—	**575.—**
77	**Machine à laver AMSA,** identique à la précédente, mais avec chauffage 1,2 kW, émaillage crème, très peu utilisée, valeur Fr. 695.—	**575.—**
62	**Machine à laver ENGLISH ELECTRIC,** cuve inoxydable pour 4 kg. de linge sec, essoreuse électrique et pompe de vidange à pression, sans chauffage, **neuve,** valeur Fr. 1095.—	**895.—**
63	**Machine à laver ENGLISH ELECTRIC,** même modèle que la précédente, mais avec chauffage 2 kW, valeur Fr. 1295.—	**985.—**
82	**Repasseuse rotative électrique ENGLISH ELECTRIC, s'adaptant à la machine à laver ENGLISH ELECTRIC, neuve,** valeur Fr. 445.—	**345.—**

TÉLÉVISEURS

NEUFS (défraichis par démonstrations ou expositions) ou d'OCCASION (provenant d'échanges ou de reprises), en parfait état de marche et garantis.

No d'ordre		Soldé
37	**Téléviseur PHILIPS Kreffeld,** écran de 36 cm., **neuf,** valeur Fr. 960.—	**695.—**
36	**Téléviseur - console NORA Belvédère,** écran de 43 cm., **neuf,** valeur Fr. 1595.—	**895.—**

... et plusieurs

CALORIFÈRES A BOIS ET CHARBON EFEL, neufs,

CIREUSES A PARQUETS, neuves,

CHAUFFE-PLATS électriques, neufs,

etc., etc.

RABAIS MASSIFS JUSQU'À 60%

Notre garantie écrite avec chaque appareil neuf ou d'occasion

Tous nos appareils neufs, même soldés, sont accompagnés de notre garantie écrite habituelle

Les appareils d'occasion vendus durant ces soldes seront garantis 3 mois.

Les prix de nos appareils soldés s'entendent : nets au comptant, pris en magasin (+ 5% luxe pour la radio)

Sur demande, nous accordons, comme d'habitude, de **très larges facilités de paiement.**

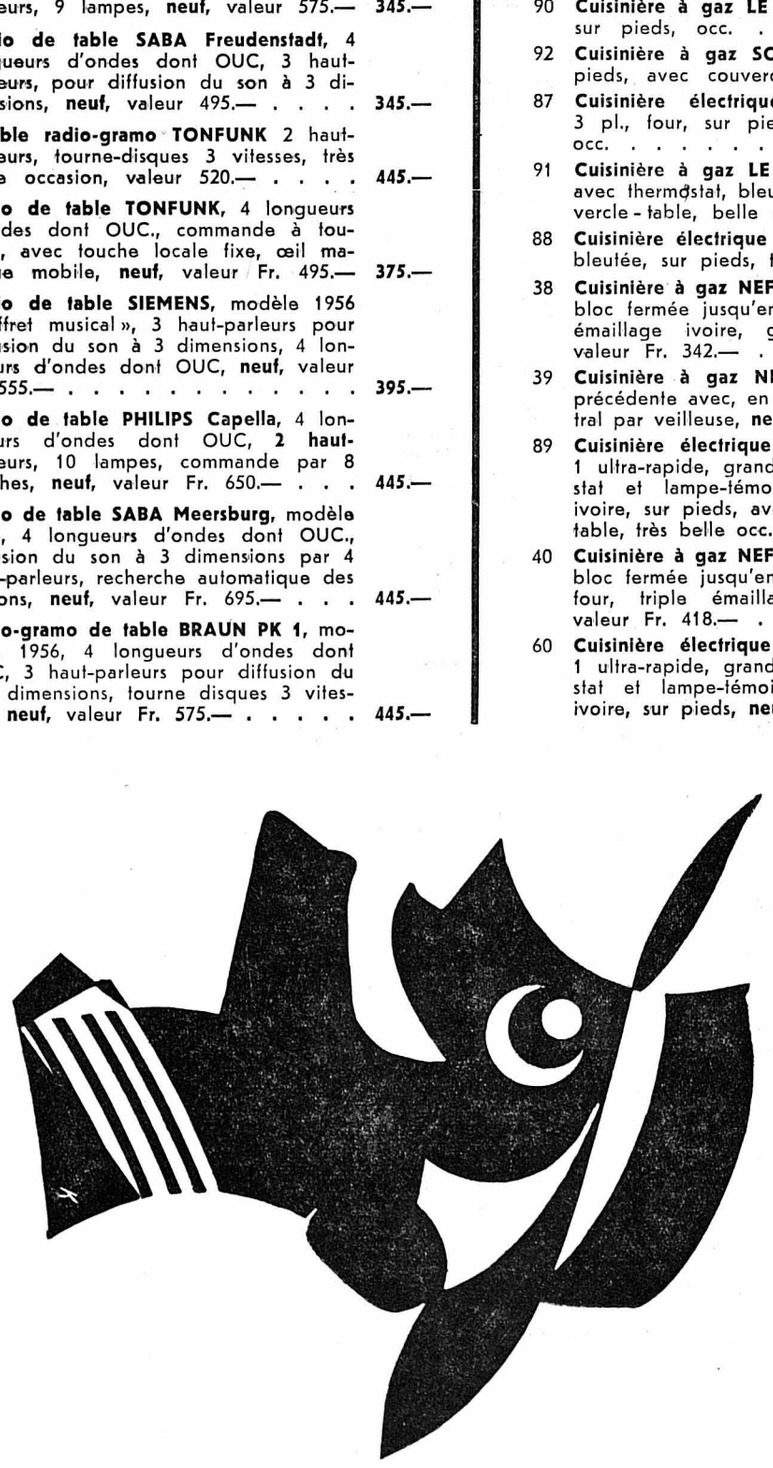

aux Arts Ménagers s.a.

26, rue du Seyon, Neuchâtel - Téléphone 5 55 90

Des SOLDES du «tonnerre»!

chez ÉRÈS

CHAVANNES 3 NEUCHATEL

VENTE AUTORISÉE PAR LE DÉPARTEMENT DE POLICE

Nos fins de série en **SOUTIENS-GORGE**

Valeur	25.-	12.80	8.25
SOLDÉ	**7.-**	**5.-**	**2.-**

Un lot important de **GAINES** tulle élastique avec plaque, dans les marques les plus réputées

Valeur	59.-	49.50	37.50	24.50	19.80
SOLDÉ	**30.-**	**25.-**	**18.-**	**10.-**	**9.-**

Une quantité de **CORSETS** en broché coton, avec ou sans laçage dos.

Valeur	55.-	45.-	33.50
SOLDÉ	**22.-**	**16.-**	**10.-**

Nos **CORSELETS** de coupe étudiée en broché coton, avec ou sans laçage dos.

Valeur	61.-	49.50
SOLDÉ	**30.-**	**25.-**

Un lot de **BAS NYLON** à ne pas manquer.

Valeur 7.90 - 6.90 SOLDÉ **2.50**

N'HÉSITEZ PAS, HÂTEZ-VOUS!

Spichiger S.A.

Profitez de nos **SOLDES** pour embellir votre intérieur

TAPIS D'ORIENT

No 49	CHIRAZ	125 × 78	105.—	SOLDÉ	**70.—**
» 50	BELOUDJ	123 × 82	110.—	»	**80.—**
» 51	CHIRAZ	126 × 78	115.—	»	**75.—**
» 52	CHIRAZ	120 × 86	115.—	»	**75.—**
» 53	BERBÈRE	142 × 73	135.—	»	**95.—**
» 54	BERBÈRE	147 × 72	125.—	»	**95.—**
» 55	BELOUDJ	148 × 97	195.—	»	**155.—**
» 56	BLOUYI	166 × 94	175.—	»	**125.—**
» 57	BERBÈRE	200 × 140	265.—	»	**215.—**
» 58	SERABEND	210 × 120	450.—	»	**350.—**
» 59	KARADJA	181 × 143	395.—	»	**330.—**
» 60	AFGHAN	196 × 135	410.—	»	**350.—**
» 61	AFSCHAR	178 × 149	360.—	»	**315.—**
» 62	BERBÈRE	297 × 207	460.—	»	**395.—**
» 63	LASCAR	287 × 199	590.—	»	**420.—**
» 64	PAKISTAN	313 × 195	350.—	»	**220.—**
» 65	HERIZ	348 × 239	1090.—	»	**870.—**
» 66	HERIZ	338 × 234	1050.—	»	**880.—**
» 67	MAHAL	357 × 259	1150.—	»	**795.—**
» 68	AFGHAN	332 × 251	870.—	»	**615.—**

TAPIS MOQUETTE

No 23	190 × 290	210.—	SOLDÉ	**160.—**
» 24	190 × 290	230.—	»	**195.—**
» 25	200 × 300	355.—	»	**255.—**
» 34	170 × 240	195.—	»	**135.—**
» 35	170 × 240	190.—	»	**145.—**
» 36	170 × 240	190.—	»	**145.—**
» 37	225 × 300	330.—	»	**250.—**
» 38	225 × 300	330.—	»	**250.—**
» 39	200 × 300	375.—	»	**300.—**
» 40	230 × 270	370.—	»	**270.—**
» 41	250 × 350	420.—	»	**320.—**
» 42	275 × 275	450.—	»	**290.—**

TISSUS RIDEAUX

No 1	11 mètres	le mètre	8.20	SOLDÉ	**4.90**
» 2	34 »	»	11.90	»	**7.50**
» 3	30 »	»	3.90	»	**2.50**
» 4	10 »	»	11.60	»	**6.90**
» 5	12 »	»	12.80	»	**7.60**
» 6	10 »	»	5.90	»	**3.90**
» 7	20 »	»	5.90	»	**3.90**
» 8	28 »	»	11.90	»	**7.50**
» 9	15 »	»	3.50	»	**2.50**
» 10	18 »	»	3.50	»	**2.50**

TAPIS BOUCLÉ

No 26	190 × 285	125.—	SOLDÉ	**95.—**
» 27	190 × 290	145.—	»	**115.—**
» 28	200 × 300	173.—	»	**140.—**
» 29	170 × 240	150.—	»	**110.—**
» 30	120 × 200	72.—	»	**59.—**
» 31	250 × 350	190.—	»	**155.—**
» 32	250 × 350	210.—	»	**170.—**

TOUR DE LIT

No 43	225.—	SOLDÉ	**170.—**
» 44	235.—	»	**180.—**
» 45	300.—	»	**195.—**
» 46	260.—	»	**190.—**
» 47	270.—	»	**195.—**

Autorisé par le département de police

COUPES LINOLÉUM

No 71	193 × 200	49.—	SOLDÉ	**40.—**
» 72	200 × 270	65.—	»	**50.—**
» 73	105 × 445	60.—	»	**45.—**
» 74	68 × 343	45.—	»	**25.—**
» 75	100 × 345	48.—	»	**30.—**
» 76	105 × 235	32.—	»	**20.—**
» 77	80 × 85	12.—	»	**6.—**
» 78	80 × 120	15.—	»	**8.—**
» 79	170 × 200	35.—	»	**22.—**
» 80	140 × 190	38.—	»	**25.—**

Nous soldons également:

1 paire de rideaux à la française . . . . . prix 110.— SOLDÉ **70.—**
1 couvre-lit avec polochon . . . . . prix 170.— SOLDÉ **70.—**
ainsi que de nombreux coupons de tissu rideaux de tous coloris

Spichiger S.A.

Place-d'Armes 6 Neuchâtel
Tél. (038) 5 11 45

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

NOUVELLE TENSION FRANCO-AMÉRICAINE ?

LE TOGO DEVANT L'O.N.U.

Le Togo est une ancienne colonie allemande, qui, après la première guerre mondiale devint territoire sous tutelle de la Société des nations et fut placée une partie sous mandat britannique, et l'autre partie sous mandat français. Après la deuxième guerre mondiale, la situation restait inchangée, mais l'O.N.U. succéda à feu la Société des nations.

Au mois de mai 1956, un référendum a été tenu au Togo britannique ; à cette occasion la majorité de la population s'est prononcée en faveur d'un rattachement de leur pays à la Côte de l'Or. La commission de tutelle des Nations Unies a entretemps approuvé cette union. On se rappelle que le gouvernement britannique accordera l'indépendance à la Côte de l'Or le 6 mars prochain.

A la fin octobre, un référendum s'est tenu également au Togo français.

La population devait décider si le pays entend demeurer sous la tutelle de l'O.N.U. ou se joindre à l'Union française comme république autonome. Plus des trois quarts des électeurs inscrits ont participé au scrutin ; tandis que 71,51 % des suffrages se sont prononcés en faveur du statut de la république autonome, 5,07 % seulement demandaient le maintien du régime de tutelle.

Toutefois, la commission de tutelle de l'O.N.U. n'a pas voulu reconnaître la validité de ce référendum. D'après les « anticolonialistes » on ne doit pas accorder beaucoup de valeur à ce scrutin, parce que les électeurs du Togo français n'ont pas eu l'occasion de se prononcer sur l'indépendance pure et simple de leur territoire actuellement sous tutelle. « Autonomie » est autre chose que « indépendance ».

Quelle sera l'attitude des Etats-Unis ? Si les Etats-Unis se rangent aux côtés des adversaires de la France dans la question togolaise on peut s'attendre à un nouveau refroidissement des rapports entre la France et les Etats-Unis.

Le Togo britannique a une superficie de 33,000 kilomètres carrés et une population d'environ 400,000 habitants, dont presque quelques dizaines d'Européens seulement. Le Togo français est beaucoup plus grand et a une superficie de plus de 51,000 kilomètres carrés et une population de plus d'un million d'habitants.

COUPS DE CISEAUX

Bilan militaire d'une campagne

Quand on émet un jugement sur l'expédition franco-anglo-israélienne, on oublie d'en considérer les résultats proprement militaires. M. Eddy Bauer comble cette lacune en dressant le bilan de l'opération, sous cet angle-là, dans le « Journal de Genève » :

En quelques jours de campagne, l'Egypte a perdu une centaine de chars de fabrication soviétique, un bon millier de véhicules, environ 200 canons et 7000 tonnes de munitions. Une partie de son aviation a été écrasée au sol, tandis que sa flotte perdait deux destroyers, l'un capturé par les Israéliens et l'autre incendié par l'aéronavale française, plus une frégate envoyée par le fond, moyennant une ou deux bordées du croiseur britannique « Jamaïca ». On peut admettre qu'une bonne moitié du matériel de guerre vendu par Prague et Moscou au colonel Nasser a été prise ou détruite, sans avoir toujours servi et avant d'avoir été payée.

Il y a plus. Au lendemain de la première guerre de Palestine, on affirmait au Caire que si le nouvel Etat israélien n'avait pas été vaincu, écrasé et anéanti en un tournemain, la responsabilité de cet échec incombait au roi Farouk et à ses conseillers, veules et corrompus. L'Egypte, régénérée par le régime de la République militaire, nous assurait-on, démontrerait d'ici peu au monde ébahi, de quoi sont capables le patriotisme d'une nation arabe et le fanatisme islamique.

Les événements ont parlé, et ils ont mis en pleine lumière tant l'incapacité des chefs égyptiens, qui se sont laissé surprendre dans un dispositif inadéquat, que l'inaptitude de la troupe à s'assimiler les méthodes de la guerre moderne. Pour quelques centaines de tués et de blessés, les Israéliens ont fait des milliers de prisonniers ; d'autre part, le destroyer « Ibrahim el Ewal » s'est laissé capturer, sans réussir à se saborder, alors que son armement était intact. Voilà des faits qui laissent rêveur quant à l'instruction et l'agressivité du combattant égyptien.

Et pourtant, au Caire, on crie au triomphe de manière indécente ! Parce que, sur le plan politique, la France, l'Angleterre et Israël ont perdu le bénéfice de leur action militaire.

La dissolution des municipalités algériennes

La dissolution des municipalités algériennes par le gouvernement Mollet est une erreur qui rappelle celle de Vichy, estime M. André Voisin dans la tribune libre du « Monde » :

L'équipe ministérielle au pouvoir voulait par un geste spectaculaire illustrer son esprit réformateur et enrichir le dossier que ses avocats doivent plaider devant les militants de la S.F.I.O. et les diplomates de l'O.N.U. Elle a mal choisi ses boucs émissaires et plus mal encore défini les normes de leur exécution.

Il est sans doute des maires outre-Méditerranée qui pratiquent une opposition constante et stérile. C'est le petit nombre. Il revenait au ministre résidant de régler ces cas directement les uns après les autres. La métropole n'aurait pas dû, devant les populations européenne et musulmane tout entières, condamner à terme et saper ainsi immédiatement l'autorité du corps des magistrats municipaux algériens.

Tous ceux qui, comme nous, ont parcouru les campagnes depuis la rébellion, allant de village encerclé en village encerclé, comprendront l'étendue de la faute commise. Le maire là-bas assure le ravitaillement et la sécurité, le travail quand il en a la possibilité. Il est le représentant de l'ordre français. Il a gardé sans grands moyens matériels le prestige qui inspire la confiance, le respect ou la crainte. Il ne fallait pour rien au monde nuire à ce prestige avant d'avoir trouvé une solution plus prestigieuse. On y a touché et les initiatives de remplacement demeurent incertaines dans leur principe même. C'est un jeu bien dangereux en pays musulman !

La liberté communale est à la base de toute liberté. L'expérience ci-dessus pourrait bien démontrer, conclut le collaborateur occasionnel du « Monde », que l'autorité communale est la condition de toute autorité.

La France et le «marché commun»

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'affaire est compliquée car ni le niveau de vie des travailleurs, ni les conditions du travail lui-même, ni l'équipement industriel non plus ne sont identiques dans les pays de la C.E.C.A. Ce qui a été fait pour le charbon et l'acier a été cependant considéré comme suffisamment encourageant pour qu'un marché commun étendu à toutes les branches de l'activité humaine puisse être envisagé. Bien entendu, il n'est pas question de supprimer du jour au lendemain les législations protectionnistes ou de mettre l'honorable corporation des gabelous à la retraite d'office et pas davantage d'ailleurs d'imposer aux cosignataires du Traité un alignement systématique de leurs charges sociales.

C'est par étapes que le marché commun sera institué et avec la nécessaire prudence que recommande le souci légitime des Etats intéressés d'éviter toute crise dans leur propre économie. Mais l'élan sera donné et la voie tracée vers une Europe économique élargie aux dimensions du vieux Continent tout entier. Cette Europe sera celle de l'O.E.C.E. dont la Suisse fait justement partie.

Dans l'état actuel des choses la petite Europe se réduit aux six pays de la C.E.C.A. à savoir : France, Italie, Luxembourg, Hollande, Belgique et Allemagne de l'Ouest.

Sur le plan diplomatique, la négociation est très avancée. Amorcée à Messine le 2 juin 1955, elle s'est poursuivie sans relâche et depuis que le gouvernement Guy Mollet a été constitué, la France y a pris une part importante sous la conduite de M. Maurice Faure, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Des experts se sont réunis à Bruxelles, ils ont mis en forme le projet de traité qu'avait présenté M. Spaak et la rédaction des textes est si avancée qu'un accord définitif est attendu, répétons-le, pour le 27 janvier prochain. Si cette hypothèse se matérialise, la signature des traités aura lieu dans la première quinzaine de février et il ne restera plus à obtenir ensuite que la ratification par les parlements des Etats membres.

Le pour et le contre

Fort divisée quant à l'opportunité d'une Communauté européenne de défense, l'opinion française semble être devenue moins réfractaire aux idées de construction européenne. Le parlement a suivi la même évolution et, le vote favorable à l'Euratom en témoigne, l'Assemblée nationale apparaît sinon convertie du moins résignée à une association économique européenne. Les événements de Hongrie, la crise de Suez ont été pour beaucoup dans cette crise de conscience et il est certain que l'isolement dramatique où la France s'est trouvée au lendemain de l'échec de l'expédition de Port-Saïd a considérablement renforcé le courant européen. La nécessité de l'union est apparue aux yeux des parlementaires encore hésitants et c'est en réalité du jour où la France a dû constater sa propre impuissance que date la véritable relance de l'idée européenne dont le marché commun n'est qu'un des aspects. L'Euratom en est un autre, le pool vert un troisième en attendant le quatrième et dernier qui est la création d'une communauté politique de structure confédéraliste. Nous n'en sommes pas encore là...

En ce qui concerne le marché commun dont la presse française a fort largement informé l'opinion, il suscite des observations de trois ordres. Ces observations les voici :

1° Le marché commun est une formule dangereuse. Il ouvre en effet le marché des territoires d'outre-mer à l'intervention économique étrangère sans prévoir de garanties effectives contre certaines menaces de dumping.

2° Le marché commun est un contre-sens économique parce qu'il est confus et élaboré sans la participation active de la Grande-Bretagne.

3° Le marché commun est inacceptable du point de vue national parce qu'il implique, comme la C.E.D., des abandons partiels de souveraineté.

A ces trois objections les partisans du marché commun répondent d'abord que les modalités critiquées seront aménagées pendant la période transitoire, ensuite que l'Angleterre de M. MacMillan sera certainement plus compréhensive que celle de sir Anthony Eden enfin, et c'est leur argument principal, que la coopération économique organique des pays d'Europe est le seul moyen dont ceux-ci disposent encore pour résister efficacement à l'encerclement dont les menacent les deux supergrands.

Voilà le problème tel qu'il se pose à la conscience des députés. En toute logique il devrait être réglé par un vote favorable auquel la S.F.I.O., le M.R.P. et la majorité des radicaux et indépendants apporteront le concours de leurs suffrages. Il y aura certes des manœuvres de l'opposition communiste, gaulliste et poujadiste. A vues humaines cependant, elles ne devraient pas suffire pour que le marché commun connaisse le même sort que la C.E.D. Cette fois-ci d'ailleurs, le gouvernement n'hésitera pas à engager son existence pour obliger l'Assemblée à discuter au fond cette question capitale ou du moins considérée comme telle par le président du Conseil et la plupart de ses ministres.

M.-G. GÉLIS.

A l'« Engelberg » près de Douanne

au bord du lac de Bienne
... Le relais gastronomique
... Service soigné
... Clientèle choisie

Chaque mercredi soir
« MERCREDI CHIC »
Menu surprise Fr. 12.50
Tél. (032) 7 21 25

FRANCE

La Fédération de la presse proteste contre la saisie de trois journaux parisiens

Dans une lettre adressée à M. Guy Mollet, la Fédération nationale de la presse française élève une protestation énergique contre les mesures de saisie dont viennent d'être victimes à Alger trois journaux parisiens : « France-Soir », « Paris-Presse » et « Le Monde ».

« A « France-Soir » et « Paris-Presse », il est reproché d'avoir donné des informations incomplètes qui « pouvaient laisser croire » que des négociations récentes tendaient à la libération de Ben Bella et de ses compagnons. Or, ni « France-Soir » ni « Paris-Presse » n'avaient jamais déclaré que ces négociations eussent pour objet la libération de Ben Bella. On leur fait donc grief d'un « délit d'intention ».

Au journal « Le Monde », il est reproché d'avoir accusé les parachutistes d'Alger du meurtre d'une fillette. Or, non seulement « Le Monde » n'a pas formulé cette accusation — qui pourrait concevoir des soldats français tirant sur un enfant ? — mais il a écrit textuellement : « Une petite fille de sept ans a été mortellement atteinte, vraisemblablement par des balles perdues. »

Grande vente de soldes : RABAIS JUSQU'A 50%

(autorisée par le département de police du 15 janvier au 2 février)

Complets fil à fil 108.- 129.- 159.-

Complets Fresco et cheviotte 89.- 109.- 119.-

Complets tissus peignés 119.- 139.- 159.-

Complets avec gilet grandes tailles (53, 55, 57, 59) 179.- 198.- 229.-

Manteaux d'hiver 98.- 129.- 139.-

Manteaux loden 75.- 85.- 98.-

Duffel-Coats pour hommes 49.- 59.- 79.-

Manteaux popeline 49.- 59.- 65.-

Vestons sport 49.- 59.- 69.-

Complets 2 pièces pour enfants grandeurs 5-9 35.- 49.- 3 pièces 59.- 69.-

Vestons velours pour garçons 35.- 39.-

Pantalons flanelle et cheviotte 19.- 25.- 29.-

Pantalons grandes tailles (53, 55, 57, 59, 61) 29.- 39.- 49.-

VÊTEMENTS WITTWEN

Voyez nos vitrines

Place du Marché

GRANDE VENTE DE SOLDES

CHAUSSURES Christen NEUCHATEL

Belles occasions à tous les rayons

LITS DOUBLES

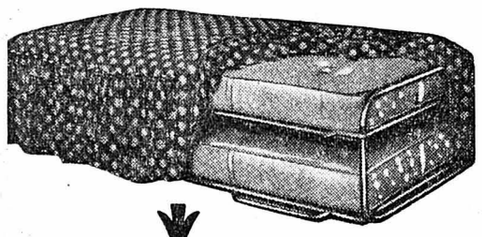

le jour

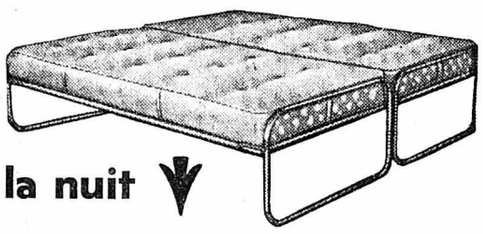

la nuit

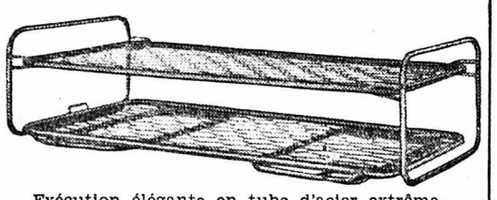

Exécution élégante en tube d'acier extrêmement solide, sommier ressorts spiralettes attachés sur 4 côtés

COMPRENANT :
- 2 sommiers métalliques
- 2 protège-matelas
- 2 matelas à ressorts (10 ans de garantie)

FABRICATION SUISSE

UN ARTICLE DE QUALITÉ

Complet seulement:

Fr. 295.— !

ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT
AMEUBLEMENTS - TAPIS

Louis Calame

TOUR 41 Tél. (021) 23 66 95 LAUSANNE

Beau choix de CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

FENÊTRES

à simple et double vitrage
et toute la menuiserie du bâtiment

LIENHER FRÈRES

MENUISERIE — Maîtrises fédérales
SAVAGNIER - Tél. 7 13 24

PIANOS ACCORDAGE, RÉPARATIONS, POLISSAGES, LOCATIONS, ACHATS, VENTES ET ÉCHANGES

auprès du spécialiste
Franz SCHMIDT, Beauregard 1
NEUCHATEL - Tél. 5 58 97
39 ans de pratique

Pour la réfection de votre mobilier

Suivez nos conseils

Notre expérience vous permet de bénéficier
des plus belles collections de tissus
du travail le plus soigné
de prix intéressants

G. LAVANCHY

ORANGERIE 4

D. TÖDTLI

ÉBÉNISTERIE

Agencements de magasins
Menuiserie

Crêt-Taconnet 24 - Place de la Gare
Tél. 5 31 12

VALAIS

A l'avant-garde du confort et du progrès technique

50 skilifts 20 téléfériques
15 télésièges Funiculaires
Chemins de fer de sport, etc.

Saison d'hiver jusqu'à Pâques

Toutes informations, prospectus, tarifs, etc. par les agences de voyages, les bureaux de renseignements ou l'Union Valaisanne du Tourisme à Sion, téléphone (027) 2 24 53

Morgins 1400 m

Centre de ski réputé. Téléski. Skilift d'exercice. ESS. Patinoire. Hôtels et pensions confortables.

VERBIER 1500 m.

La porte de la «Haute Route». Un équipement parfait. 2 télésièges, 6 téléskis, débit horaire 2600 personnes. Patinoire. 16 hôtels de conception moderne. Insolation 8 heures par jour en janvier. Instituts, homes d'enfants. ESS.

Vercorin 1341 m.

Le paradis de la neige poudreuse. Nombreuses pistes. Skilift. Téléférique dès Chalais. Service de car dès Sierre. Pensions «Victoria», «Place et Poste». Home d'enfants. Nombreux chalets.

Champéry — Planachaux

1055 à 1800 m.

Station en vogue. Bons hôtels, pensions, instituts et homes d'enfants. Patinoire. ESS. Téléférique. 3 skilifts. 1857-1957 : Cent ans de tourisme.

Montana — Vermala

1500 m.

Pistes de ski nombreuses et variées. 3 skilifts. 2 téléfériques. 2 patinoires. Curling. Bobsleigh. 20 hôtels et pensions de sport. Office du Tourisme, téléphone (027) 5 24 79.

Les Marécottes + Salvan

1100 à 2300 m.

Les stations d'hiver aux prix modérés, sur la ligne Martigny-Chamonix. 1 télésiège. 2 téléskis. Patinoire et téléski d'exercice à proximité. Pistes pour skieurs de tous degrés. ESS.

Crans s. Sierre, 1500 m.

La station la plus moderne et la plus ensoleillée de Suisse. Téléférique Belle-Lui à 2600 m. 5 skilifts. Patinoire. Curling-rinks. Equitation. Amusements. Renseignements Office du Tourisme, téléphone (027) 5 21 32.

Riederalp 1900 m.

Nouveau Sporthôtel «Alpenrose». Champs de ski ensoleillés. 2 skilifts. Ecole de ski. Accès par téléfériques depuis Mörel.

Bettmeralp 1950 m.

Hôtel Bettmeralp-Waldhaus. Champs de ski ensoleillés. Skilift. Accès par téléférique depuis Betten. Famille A. Stucky-Wenger.

Par le téléférique Riddes-Isérables

aux magnifiques champs de ski des Mayens de Riddes et des Etablons. Traversées sur Verbier, Nendaz, etc. Skilift. Renseignements par le bureau du téléférique.

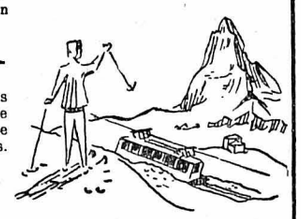

ZERMATT 1620 m.

La plus vaste région de ski des Alpes, en plein soleil. Saison jusqu'à fin avril. Pistes standard. Belles excursions. Ecole suisse de ski, direction Gottlieb Perren. Patinoires. Curling. Chemin de fer Zermatt-Riffelberg-Gornergrat, 3100 m., télésiège Sunnegga, 2300 m., skilift Blauherd, 2600 m. Mars, avril, mai : excursions de ski en haute montagne. Téléfériques Gornergrat-Hohtälli, 3273 m., et Zermatt-Lac Noir, 2585 m. 38 hôtels et pensions confortables et hospitaliers totalisant 2000 lits. Arrangement à forfait dans toutes les catégories, en janvier particulièrement avantageux. Billets de vacances; abonnements de sport. Prospectus par le Bureau de renseignements à Zermatt, téléphone (028) 7 72 37.

RIFFELBERG 2500 m.

Sur la ligne du Gornergrat; le royaume de la neige et du soleil, plus méridional que Lugano. Nouveau restaurant self-service, 300 places. Hôtel ouvert jusqu'au 15 mai. Skilift. Dir. J. Stöpfer.

Saas-Fee 1800 m.

Station d'hiver pour chacun. Bonne neige de mi-décembre à fin avril. Téléférique. 4 skilifts. Patinoire. ESS. Route ouverte. Hôtels, pensions et chalets de toutes catégories. Prix spécialement avantageux en janvier. Bureau de renseignements, téléphone (028) 7 81 58.

Loèche-Les-Bains 1411 m.

La station thermale 51° à la montagne. Sports d'hiver. Cure de bain. Chemin de fer électrique. Route automobile ouverte. Société de Développement, téléphone (027) 5 41 13.

Sierre 540 m.

Soleil — repos — santé. Lieu de séjour apprécié. Tous les sports d'hiver à 30 minutes. Hôtels et pensions renommés. Bureau de renseignem., tel. (027) 5 14 53.

Brigue au Simplon, 675 m.

Centre d'excursions du Haut Valais; 10 téléfériques dans les environs. Autoquai pour le tunnel du Simplon.

Unterbäch - Brandalp

1230 à 1700 m.
Télésiège et téléski. Belles pistes balisées. Hôtels et appartements meublés.

Rosswald s. Brigue, 1900 m.

Magnifique région pour le ski. Terrasse ensoleillée. Insolation 8 heures par jour. Splendide vue sur les Alpes Valaisannes, Bernoises et sur la Vallée du Rhône. Accessible par téléférique dès Ried-Brigue. Skilift. Hôtel Kienenhorn : maison soignée à des prix avantageux. Prospectus et renseignements par le propriétaire : Famille H. Allenbach, téléphone (028) 3 16 85.

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 4

Baisse **Endives de Bruxelles** le ½ kg. **-.85** **MIGROS**

En
TAPIS
toujours bien servi chez Rossel, place Purry (nord de la Banque cantonale). Tél. 5 86 60.

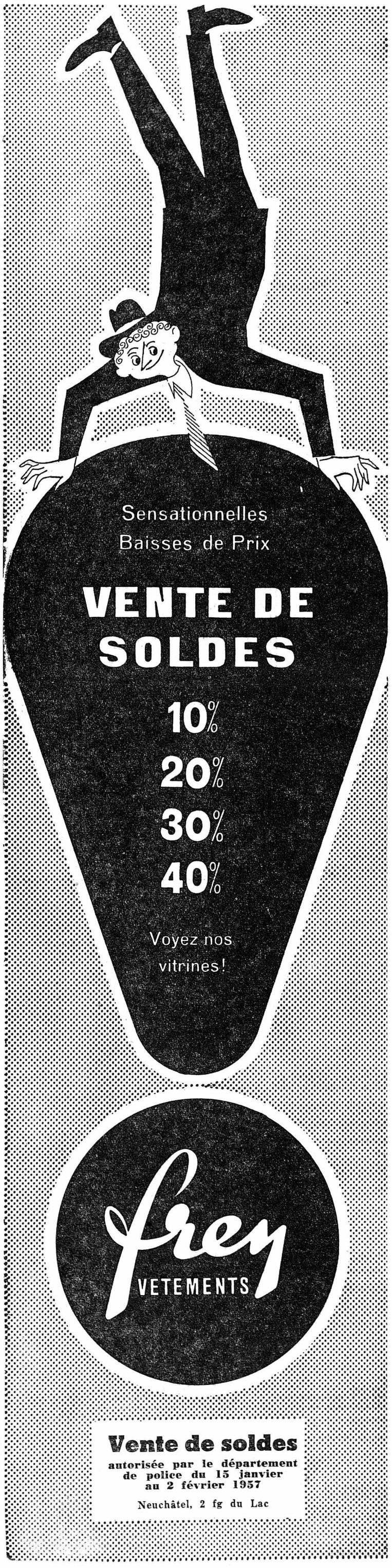

OFFRES D'EMPLOIS

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

Importante usine métallurgique (lac de Neuchâtel) cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

UNE SECRÉTAIRE

capable de correspondre seule et sous dictée en français, et en allemand, ayant l'habitude des contacts avec la clientèle également dans les deux langues. Personne ayant une solide formation commerciale, avec bonne culture générale et ayant travaillé dans la quincaillerie aura la préférence. Situation stable et bien rétribuée.

Faire offres complètes avec photographie sous chiffres **P 1245 N à Publicitas, Neuchâtel.**

Secrétariat d'association économique à Berne
cherche

secrétaire-dactylographe

habile et expérimentée, de langue maternelle française, bonne culture générale. Bonnes notions d'allemand et si possible d'anglais. Place stable et intéressante. Caisse de retraites. Entrée en service le 15 mars 1957 ou à convenir.

Envoyer offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, certificats et prétentions de salaire sous chiffres **G. 8221 Y., à Publicitas, Berne.**

Maison importante cherche

MÉNAGÈRE

(âgée de 30 à 45 ans), de langue maternelle allemande, ayant bonne connaissance du français, pour visiter les ménages de Suisse romande. (Prospection de contrats.)

Environ 2 semaines par mois, bon salaire.

Offres sous chiffres OFA 31046 s à Orell Füssli-Annonces, Zurich 22.

Maison de commerce et fabrication, à Zurich, demande pour le 1er mars, éventuellement 1er février prochain,

employée de bureau

de langue maternelle française, avec quelques connaissances de l'allemand, pour la facturation, correspondance française, téléphone et travaux de bureau.

Offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffres *P. 50003 F., à Publicitas, Zurich 1.*

GAI-LOGIS
ŒUVRE D'ENTRAIDE FÉMININE
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour le 31 mars 1957

DIRECTRICE

de 30 à 50 ans, ayant connaissances précises en cuisine, comptabilité et et notions d'allemand. Poste intéressant pour personne aimant la jeunesse. Adresser offres manuscrites détaillées avec photo, à la présidente,

Mme GOLAY, Numa-Droz 85, la Chaux-de-Fonds.

On demande POUR TOUT DE SUITE

PERSONNES
connaissant la dactylographie

pour travaux d'adresses. Disponibles si possible toute la journée (à domicile exclu).

Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

L'ATELIER DE RELIURE
DELACHAUX & NIESTLÉ
Passage Max.-Meuron 4

engage

ouvrière brocheuse
manœuvre-magasinier

et pour Pâques

apprenti relieur

On demande un bon
charretier
connaissant le transport des grumes. S'adresser à Möckli frères, scierie, Savagnier.

JEUNE FILLE
ayant connaissance de la cuisine est cherchée à la confiserie Vautravers, Neuchâtel.

On cherche
jeune fille
pour aider au ménage jusqu'à Pâques, éventuellement femme de ménage. Région Peseux. Adresser offres écrites à N. Y. 207 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR
Nous cherchons pour remplacement du 1er au 23 février une personne ayant permis de conduire voiture, pour service de livraison.
Teinturerie Mode, Monruz.

Nous cherchons pour ménage soigné,
jeune fille
simple de 16 à 17 ans. Occasion d'aprendre la langue allemande. Entrée immédiate ou après Pâques. Offres à Mme Lauper, Favarge 70, la Coudre - Neuchâtel 9. Tél. 5 78 12.

Employée de maison
bien au courant des travaux ménagers serait engagée tout de suite. Eventuelement remplaçante. Offres à Mme Porret, Evole 45, Neuchâtel. Tél. 5 42 92.

On cherche
sommelière
connaissant les deux services. Entrée pour date à convenir. S'adresser : Hôtel Central, Peseux. Tél. 8 25 98.

On cherche homme de confiance comme
nettoyeur de nuit
Offres avec références au Buffet de la gare, Neuchâtel, tél. (038) 5 48 58.

On cherche
OUVRIÈRE
habile et consciencieuse. S'adresser : Gravure moderne, Côte 66, Neuchâtel.

Architecte
ou
dessinateur-architecte
est demandé pour tout de suite ou date à convenir. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire à Robert-André Meystre, architecte S.L.A., Saint-Maurice 2, Neuchâtel.

On cherche
jeune employée de bureau
Possibilité d'apprendre les différents travaux de bureau.
Faire offres au garage PATTHEY, Pierre-à-Mazel 1, Neuchâtel.

Etude de la ville engagerait, pour tout de suite ou époque à convenir, habile
sténodactylographe
ayant si possible la pratique de l'allemand. Petit logement agréable et bon marché, actuellement disponible, pourrait être mis à disposition.

Adresser offres à case postale 574, Neuchâtel.

MISE AU CONCOURS TT

Nous cherchons, pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds,

plusieurs monteurs de lignes aériennes et souterraines
plusieurs mécaniciens-électriciens
ou monteurs d'appareils à courant faible

Conditions requises : école de recrues accomplie et au moins 1 an de pratique professionnelle. Age maximum : 28 ans. Les intéressés sont priés de nous adresser leurs offres de services manuscrites accompagnées :
d'une courte biographie
des certificats
d'un acte de naissance ou d'origine
du livret de service militaire
d'une photo-passeport
d'un extrait du casier judiciaire

Direction des téléphones Neuchâtel.

Ouvrière
Atelier d'horlogerie, à l'ouest de la ville, engage immédiatement ouvrière pour travaux faciles, grandes pièces. Demander l'adresse du No 211 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 8 24 61.

On demande gentille fille en qualité
d'aide de maison
Bonne place, bon salaire. Entrée tout de suite. Etrangère acceptée. Téléphoner au No 9 22 07 ou écrire : Café - carnotzet Montagnard, Couvet.

On cherche, pour le 1er avril 1957, chez couple ayant professions,
jeune fille
aimant les enfants, pour la surveillance de 2 enfants (7 et 8 ans) et pour aider au ménage. Vie de famille. Références à disposition. Famille H. Staudenmann, Binningerstrasse 33, Neue-Welt, Bâle.

On cherche
sommelière
capable pour le 1er février. Faire offres ou se présenter à Jean-Jean, café de Gibraltar, Neuchâtel.

On demande une
sommelière
Débutante admise. Tél. (038) 6 34 21.

JEUNE FILLE
de bonne famille, sérieuse, et aimant les enfants, est cherchée pour ce printemps pour s'occuper d'un bébé de 11 mois et d'une fillette de 7 ans et aider aux travaux d'un ménage soigné dans appartement moderne.

Bonne nourriture, vie de famille. Gages et entrée sont à convenir.

Offres à Mme P. Guenin-Humbert, Grenier 20, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 22 57.

Famille de médecin, à Neuchâtel, cherche
employée de maison
expérimentée aimant les petits enfants. Vie de famille.
Adresser offres écrites à XK 168 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une personne ou
jeune fille
pour s'occuper d'un ménage. M. Vallélian, chemin Vieux 2, Serrières. Tél. 5 37 95.

Jeune fille
est demandée par ménage soigné de 3 personnes dont 1 fillette de 12 ans. Entrée tout de suite ou époque à convenir.
S'adresser à Mme James de Rutté, Port-Roulant 40, Neuchâtel, tél. 5 24 23.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir
employée de maison
Offres à l'Hôtel du Lion d'or, Boudry. Tél. (038) 6 40 16.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune aide-infirmière cherche occupation chez médecin ou dentiste comme
demoiselle de réception
Ecrire sous chiffres NZ 182 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour ma
fille
de 18 ans, place dans bonne famille parlant le français, si possible avec enfants. Vie de famille désirée. Offres détaillées à Dr H. Bausenhart, case postale 233, Lahr (Forêt-Noire).

Pour une bonne **LINGÈRE-CHEMISIÈRE** faisant neuf et raccommodage en tout genre, allant aussi en journée, travail soigné, 35 ans de pratique, voici l'adresse : H. Rochat, Ecluse 13.

Je cherche
virolages - centrages
à domicile, travail régulier et soigné. Adresser offres écrites à D. O. 223 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 17 ans (diplôme ménager) cherche place dans magasin ou confiserie, comme
employée de maison
Désire apprendre le français. Préférable Neuchâtel ou environs. Entrée : 1er mai. Offres à famille Krebs-Thönen, Bühl, près Hermrigen (BE). Tél. (032) 8 01 10.

Jeune chauffeur
de toute confiance, cherche place sur trains routiers ou cars. Date d'entrée à convenir. — Adresser offres écrites à W. G. 215 au bureau de la Feuille d'avis.

Je possède bon métier, mais désirant toutefois améliorer sa situation, je me sens capable de remplir avec succès la fonction de
représentant
Je suis titulaire du permis de conduire et parle couramment trois langues. — Adresser offres sous chiffres V. H. 216 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour jeune homme de 16 ans, débrouillard, place dans
atelier de mécanique
et d'électricité ou branche annexe. Eventuellement plus tard apprentissage désiré. Offres à famille E. Häfelfinger, Paul-Brandstrasse 38, Olten. Tél. (062) 5 16 26.

Sommelière
Autrichienne parlant un peu le français cherche place. Entrée 1er février. Adresser offres écrites à B. M. 221 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière
expérimentée, femme de ménage, cherche pour tout de suite place auprès de 1 ou 2 personnes parlant l'allemand. Adresser offres écrites à A. L. 220 au bureau de la Feuille d'avis.

Chef de cuisine cherche place ou
remplacement
extra. — Adresser offres écrites à T. E. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

APPRENTIE FLEURISTE
Jeune fille de bonne présentation et ayant du goût pour les fleurs trouverait place agréable, pour ce printemps, dans magasin d'ancienne renommée à la Chaux-de-Fonds. Faire offres sous chiffres JX 151 au bureau de la Feuille d'avis.

On engagerait un
apprenti
mécanicien de précision
Faire offres à A. Gräflin, Clos de Serrières 19.

Winterthur Vie
Société d'assurance sur la vie
Nous cherchons pour le printemps
1 apprenti (e) de bureau
Offres détaillées à Jean Meister, agent général, faubourg du Lac 9.

DEMANDES A ACHETER

Chiffons
sont achetés au plus haut prix par l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis.

De l'argent
en 24 heures : j'achète aux prix forts vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants. F. San, acheteur concessionné, Missionsstrasse 58, Bâle.

Je cherche à acheter
pousse-pousse-poussette
poussette d'occasion. Offre avec prix: tél. 5 86 70.

Je suis acheteur (d'occasion) d'un
chaudron électrique
de 100 à 150 litres de contenance, en très bon état.
Offres détaillées sous chiffres P 1272 N à Publicitas, Neuchâtel.

J'achète
PIANO
éventuellement ancien modèle. Payement comptant. Tél. (031) 66 23 51.

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé une paire de
gants de peau
oubliés dans mon automobile. A réclamer contre frais d'insertion. — Adresser offres écrites à X. I. 217 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

Dr A. Borel
CERNIER
DE RETOUR

Véhicules à moteur

A vendre tout de suite
«Opel-Rekord»
1954, beige, ayant peu roulé. Ecrire à L. X. 206 au bureau de la Feuille d'avis.

Moto « Horex »
belle occasion, 250 cm3, 1954, peu roulé. Facilités de paiement.
Adresser offres écrites à YK 193 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, de particulier,
« Taunus » 1950
6 CV., en parfait état, 1800 fr.
Adresser offres écrites à HV 153 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
4 CV Renault
modèle récent. Ecrire à CO 198 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« Lloyd 600 »
3 CV, 4 temps, 4 places, modèle 1955-1956, 17.000 kilomètres, peinture bleue. Prix intéressant. Adresser offres écrites à R. C. 210 au bureau de la Feuille d'avis.

AUTO. Je cherche
« VW » d'occasion
modèle de luxe récent. Offres avec indication de l'année de construction et prix à case postale 423, Neuchâtel.

REX

DÈS CE SOIR

LE MYSTÈRE DU 6me PONT

CE QUE LES JOURNAUX APPELÈRENT LE CRIME DU SIÈCLE

FEMME A LA DÉRIVE

Les aventures dramatiques des gangsters de Macao

MOINS DE 18 ANS NON ADMIS

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Dimanche 20 janvier à 20 h. 30

LA REVUE À GRAND SPECTACLE

Du Théâtre municipal de Lausanne

«On tombe des nues»

2 actes, 20 tableaux — Ballet du Théâtre municipal de Lausanne
10 mannequins — 200 costumes
Huguette Marling, la trépidante fantaisiste
Les Rois du Rock and Roll, etc.
ORCHESTRE JAZZ SYMPHONIQUE

Prix des places : Fr. 2.85 à 9.—

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie Reymond
Téléphone 5 44 66

AIDA

la symphatique pianiste

joue tous les jours
de 18 h. à 19 heures
et de 21 h. à 23 heures

Au Bar Cecil

(1er étage du Café du Théâtre)

JMN

JEUNESSES MUSICALES DE NEUCHÂTEL

Vendredi 18 janvier 1957

Salle des conférences à 20 h. 15

en faveur des enfants réfugiés hongrois

RÉCITAL DE PIANO

donné par

SAVA SAVOFF

Au programme : Chopin, Schumann, Debussy, Bartok, Liszt

PIANO STEINWAY DE LA MAISON HUG & Cie

Entrée libre — Collecte

Restaurant MÉTROPOLE

Vis-à-vis de la poste

Son menu toujours bien servi
Spécialités à la carte

Au rez-de-chaussée, son BAR A CAFÉ

Nº 5.45.21

TOUTES INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
TÉL : 5.45.21
Elexa
ÉLECTRICITÉ
RUE DU SEYON 10
NEUCHATEL

Ecole privée de piano

Faubourg de l'Hôpital 17

Cours
Leçons particulières
Cours du soir

UNIVERSITÉ POPULAIRE NEUCHATELOISE

Semestre d'hiver 1956-1957

Au programme de cet hiver, nous avons l'honneur d'inscrire une série de huit conférences faites par les soins de la Direction générale des P.T.T. Elles auront lieu le vendredi, à 20 h. 30, à l'Aula de l'université, à Neuchâtel (exception faite toutefois de la deuxième conférence qui sera donnée à l'auditoire des lettres), aux dates suivantes :

1957

Vendredi 18 janvier : M. V. Tuason, docteur en droit, chef de la division des postes : Les P.T.T. en Suisse et dans le monde.
Vendredi 25 janvier : M. W. Gerber, de la division du personnel : Instruction et formation du personnel postal.
Vendredi 1er février : M. A. Plumettaz, inspecteur à la subdivision des timbres-poste et des travaux d'impression : L'impression des timbres-poste en taille-douce et en héliorotogravure (projections de films de 16 mm.).
Vendredi 8 février : M. A. Langenberger, chef de la subdivision des téléphones : Le service téléphonique (démonstrations et projections).
Vendredi 15 février : M. M. Ducommun, du service des lignes téléphoniques : Fils et câbles téléphoniques (démonstrations et projections).
Vendredi 22 février : M. R. Busset, chef du télégraphe à Genève : Le télégraphe (démonstrations et projections).
Vendredi 1er mars : Pas de conférence, ce jour étant légalement férié à Neuchâtel.
Vendredi 8 mars : M. R. Junod, ingénieur à la subdivision de la radiodiffusion et de la télévision : La radiodiffusion (démonstrations et projections).
Vendredi 15 mars : M. M. Apothéloz, ingénieur à la subdivision de la radiodiffusion et de la télévision : La télévision (projections).

Les auditeurs ont la faculté de poser des questions après chaque conférence.

CES CONFÉRENCES SONT GRATUITES

Université populaire neuchâteloise, le président : P. RIEBEN.

1880 1955

TEINTURERIE THIEL

NETTOYAGE CHIMIQUE

NEUCHATEL

GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25

10%

Rabais spécial d'hiver
pour tous travaux de nettoyage chimique

S.E.N. et J. en plus

LA CLINIQUE D'HABITS

Une seule maison 2 adresses

CENTRE-VILLE NEUCHATEL Téléph. 5 41 23

Pittet-Loud TAILLEUR

ST-ROCH 22 YVERDON Téléph. 2 45 84

NETTOIE TOUS VÊTEMENTS
RÉPARE ET TRANSFORME
STOPPAGE D'ART

RÉPARATION... DE TOUS VÊTEMENTS USAGÉS
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage

RETOURNAGE... Complets 78.— + 7.50 démontage
Costumes 75.— + 5.— »
Manteaux 68.— + 5.— »

MADAME... pour Fr. 88.—, faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume !

VÊTEMENTS SUR MESURE Envois postaux

ATTENTION ! Ne pas confondre, il y a deux tailleurs à l'étage.

Restaurant Strauss

SALLE A MANGER AU 1er ETAGE

TEL. 5.10.83 NEUCHATEL

M. H. JOST

Demandez notre fameuse
choucroute
servie tous les mardis

Crédit Foncier Suisse

Zurich 1 - Werdmühleplatz 1
Tél. (051) 23 16 96

Jusqu'à nouvel avis nous offrons des

BONS DE CAISSE

3 ¼ % à 3-6 ans de terme

Les souscriptions contre espèces sont reçues à nos guichets de Zurich ainsi qu'aux sièges des banques suivantes :

à NEUCHATEL

Crédit Suisse
Société de Banque Suisse

L'Imprimerie Centrale

1, TEMPLE-NEUF
A NEUCHATEL

tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de

CARTES DE REMERCIEMENT

Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

La société de musique « La Persévérance », de Cudrefin, cherche un

ORCHESTRE

de 3 à 4 musiciens pour ses soirées des 3 et 9 février prochain. Faire offre au président jusqu'au 18 janvier.

Société Dante Alighieri

Jeudi 17 janvier, à 20 h. 15,
au Musée des beaux-arts

Conférence en français

par M. le professeur Eddy Bauer

«Le comte Louis de Neuchâtel et son fils Jean au service des Visconti (1350) »

Gratuite pour les membres et les étudiants
Non-sociétaires 1 fr. 20 Invitation cordiale à tous

PRÊTS

de 200 à 2000 fr. sont accordés TOUT DE SUITE à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Remboursements mensuels. Discrétion garantie. — Consultez-nous. Timbre réponse. CRÉDITS - OFFICE GÉRARD M. BOOS, place de la Gare 12 (Melrose), LAUSANNE Tél. (021) 22 69 25.

Les HALLES ignorent la volaille congelée

Compagne

gaie, simple, âge indifférent est demandée pour sorties à ski pendant le week-end. Adresser offres écrites à Z. K. 219 au bureau de la Feuille d'avis.

AUTO-ECOLE A. BLÄTTLER

Auto - Camion - Autocar
Champ-Bougin 34
Tél. 5 73 30 - Neuchâtel

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par l'affection et la chaude sympathie qui leur ont été témoignées durant ces jours de grande épreuve, et pendant la longue maladie de Madame Marguerite Mollet-Simmen,

Monsieur Frédéric MOLLET
et les familles alliées

adressent à tous leurs amis et connaissances leurs très sincères remerciements et leur reconnaissance émue.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont témoigné leur attachement à la chère défunte par leur envoi de si magnifiques fleurs et de couronnes.

Neuchâtel, le 15 janvier 1957.

La famille de

Monsieur
Robert MAUMARY-THIÉBAUD

très touchée de la sympathie qui lui a été témoignée à l'occasion de son grand deuil, en exprime sa profonde reconnaissance.

Auvernier, Neuchâtel, Marin, le 14 janvier 1957.

SWISSVALOR Nouvelle Série

Fonds de placement pour valeurs suisses

En continuation des séries de Fonds de placement qu'elle a créés, la Société Internationale de Placements (SIP), Bâle, procède à l'émission d'une

nouvelle série de certificats de copropriété

sous la dénomination de «*Swissvalor*, Nouvelle Série, Fonds de placement pour valeurs suisses» dans le but de procurer au public en quête de placements la possibilité d'investir des fonds en actions suisses et en obligations libellées en francs suisses. Ces certificats offrent la possibilité de participer avec des montants modestes à un portefeuille commun de valeurs suisses, sélectionnées et gérées par des spécialistes de grande expérience en la matière et de participer notamment à des actions qui ne peuvent pas être acquises avec de petits montants.

Politique de placement : Le choix des actions s'effectue non seulement en tenant compte d'une répartition bien équilibrée des risques, tant par branches que par entreprises, mais tout particulièrement au point de vue de la solidité financière et des perspectives de développement des sociétés en question. Du fait de l'expiration statutaire du Trust de placement pour valeurs suisses « Swissunit, Série B » la reprise du portefeuille de ce trust a permis d'acquérir un poste intéressant d'actions. Il est envisagé d'acquérir, en plus d'actions d'entreprises dont on peut escompter un développement favorable à long terme, des obligations qui confèrent au Fonds, outre un revenu fixe, une stabilité accrue en temps de fluctuations de la conjoncture.

Coupures : Certificats au porteur de une part, de 10 et de 50 parts.

Répartitions : Annuelles le 1er juillet, la première fois le 1er juillet 1957.

Prix d'émission : Du 15 au 21 janvier : Fr. 100.— net par part. Ensuite le prix d'émission sera déterminé en tenant compte des titres contenus dans le portefeuille et des autres actifs.

Rendement : On peut prévoir que le rendement sera supérieur au rendement moyen actuel des actions d'entreprises suisses de premier ordre.

Jusqu'à nouvel ordre les certificats seront émis de manière continue. Les prospectus et les bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des domiciles d'émission suivants qui donneront sur demande tous autres renseignements désirés.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, BÂLE
et tous ses sièges, succursales et agences

CRÉDIT SUISSE, ZURICH
et toutes ses succursales et agences

BANQUE E. GUTZWILLER & *CIE*, BÂLE

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLACEMENTS (SIP), BÂLE

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLACEMENTS (SIP), BÂLE

A partir du 17 janvier 1957, le produit de la liquidation sera distribué, contre remise des certificats munis des coupons No 42 et suivants attachés, à raison de **Fr. 145.90 par sous-unité.**

Les porteurs de certificats ont la possibilité d'échanger leurs sous-unités SWISSUNIT, Série « B », jusqu'au 21 janvier 1957 contre des parts SWISSVALOR, Nouvelle Série, au prix de Fr. 100.— chacune. Voir à ce sujet l'annonce d'émission ci-dessus.

Répartition du produit de liquidation des Certificats SWISSUNIT, Série «B»

Domiciles de paiement :

Société de Banque Suisse, Bâle
et tous ses sièges, succursales et agences

Crédit Suisse, Zurich
et toutes ses succursales et agences

Banque E. Gutzwiller & Cie, Bâle

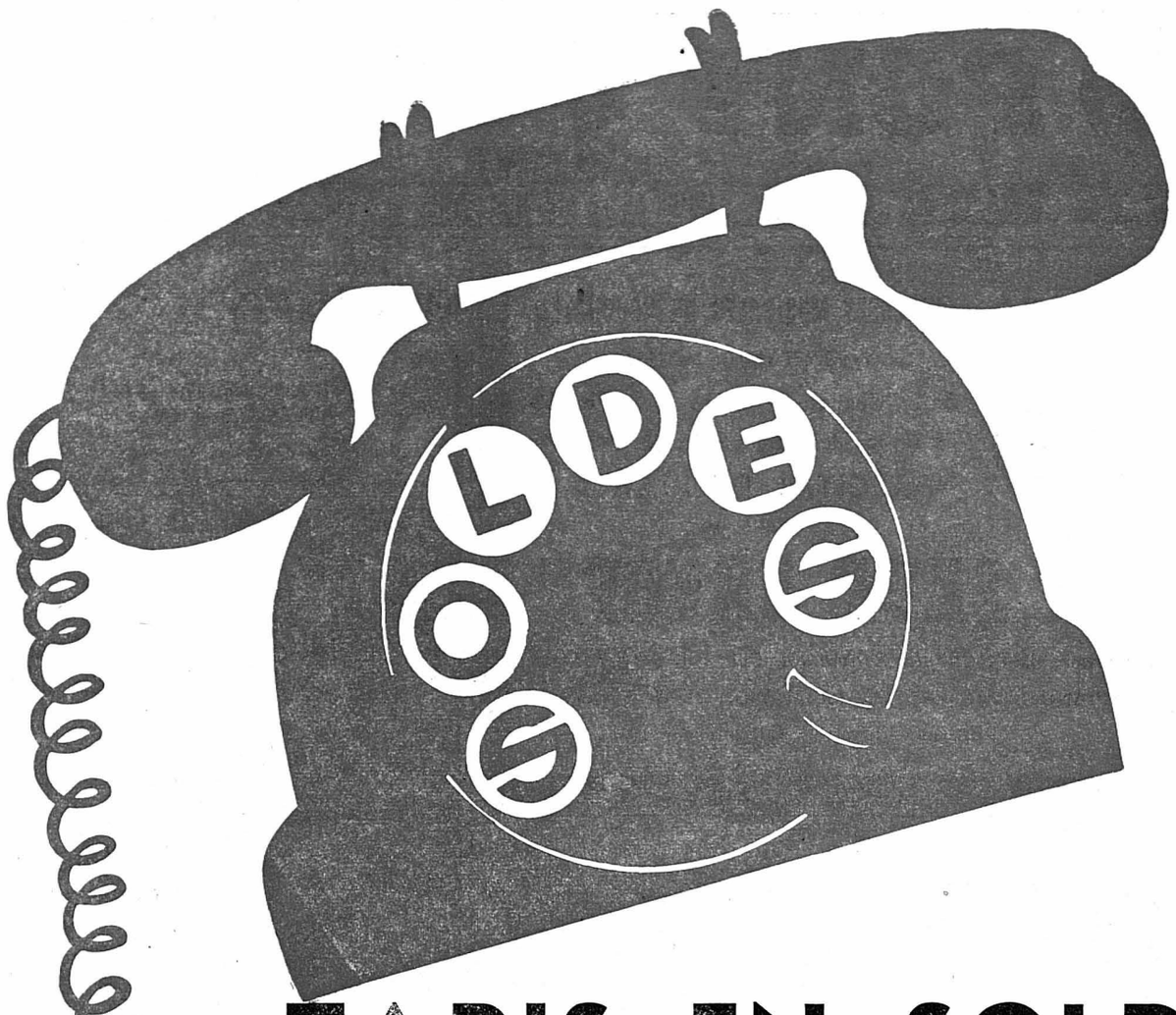

ALLÔ - ALLÔ !

VISITEZ NOS RAYONS

vous trouverez des

OCCASIONS sensationnelles

VENTE APRÈS INVENTAIRE

RABAIS jusqu'à 60%

TAPIS EN SOLDE

Marchandise sacrifiée

		VALEUR	SOLDÉ
TOURS de LIT	dessins indiens, laine 2×70×140 1×90×350	470.—	325.-
TOURS de LIT	dessin moderne, laine, 2×65×130 1×90×350	390.—	295.-
TOURS de LIT	tissé, chiné, laine, 2×65×130 1×90×350	323.—	225.-
TOURS de LIT	à rayures, laine, 2×65×130 1×90×350	225.—	150.-
TOURS de LIT	dessin persan, laine, 2×65×130 1×90×350	275.—	195.-
DESCENTE	double face, laine, 50×110 cm.	11.90	7.50
DESCENTE	dessin persan, laine, 60×120 cm	39.—	22.50
DESCENTE	dessin d'Orient, 60×120 cm.	25.—	19.50

MILIEUX

en bouclé, laine
ravissants dessins
persan ou moderne

Dimensions 220 × 320 cm.

VALEUR	350.—	250.—	415.—	235.—
SOLDÉ	225.-	195.-	325.-	150.-

Dimensions 200 × 300 cm.

VALEUR	398.—	437.—	290.—	175.—
SOLDÉ	295.-	250.-	225.-	125.-

PASSAGE COCO À RAYURES EN SOLDE

LARGEUR	67 cm.	88 cm.	100 cm.	120 cm.
VALEUR	5.90	7.50	8.50	9.90
SOLDÉ	4.90	5.90	6.90	7.90 le mètre

RAYON de BLANC

superbes occasions en linges éponges,
linges de bain, taies d'oreillers,
traversins, nappes.

450 BLOUSES pour dames

tous genres, unies et fantaisie, ravissantes façons de cette saison

VALEUR	19.— à 28.—	16.— à 26.—	22.— à 39.—	32.— à 55.—	53.— à 65.—
SOLDÉ	5.-	10.-	15.-	20.-	30.-

1 LOT PULLOVERS belles laines unies et fantaisie

VALEUR	29.— à 52.—	29.— à 39.—	32.— à 38.—	36.— à 48.—
SOLDÉ	10.-	15.-	20.-	25.-

1 LOT CARDIGANS et GILETS

en laine, Orlon, tricot fin et grosses mailles

VALEUR	23.—	29.—	45.—	37.—	47.—	59.—
SOLDÉ	15.-		30.-			

100 COSTUMES pour dames

en tweed, flanelle, gabardine, ottoman, gris, noir et couleurs mode

VALEUR	129.— à 169.—	95.— à 135.—	110.— à 169.—	185.— à 235.—
SOLDÉ	45.-	65.-	85.-	120.-

LINGERIE

pour dames

	Valeur	SOLDÉ
Bikini coton rose	3.90	1.95
Chemise de laine	8.90	5.50
Bikini nylon	5.75	3.—
Pantalon jersey	4.50	3.—
Slip nylon	2.95	1.95
Liseuse laine	22.50	10.—
Pyjama interlock	19.—	10.—
Pantalon mi-laine	9.90	4.50
Combinaison nylon	18.90	10.—
Chemise de nuit flanelle	18.90	14.—
Combinaison jersey	6.50	4.50
Chemise coton	4.50	2.75
Cuissette interlock	2.95	1.75

MAROQUINERIE

belles occasions

Sac fourre-tout en plastic doublé, soldé ~~14.50~~ 7.—

Sac écossais renforcé plastic, intérieur lavable, soldé ~~12.—~~ 7.—

Sac d'après-midi en plastic soldé ~~5.90~~ 3.50

Sac à main en plastic très mode, soldé ~~17.50~~ 7.—

BAS NYLON

1 lot à prix de solde

VALEUR	4.90	6.50
SOLDÉ	2.-	3.50

Réalisation de nos STOCKS D'HIVER

Consommez

AUX Armourins NEUCHATEL

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les enseignements du scrutin de dimanche à Paris

LA GAUCHE A ÉTÉ VICTIME DE SES DIVISIONS INTERNES

Les électeurs ont dit «non» à tous les défaitismes

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Les résultats définitifs du premier tour de l'élection du premier secteur de la Seine confirment les indications que laissaient apparaître les premiers dépouillements. Encore que le chiffre élevé des abstentions ait quelque peu faussé le mécanisme de la votation — il atteint en effet 42 % des inscrits — le succès des modérés ne saurait être mésestimé.

Pour la première fois depuis la libération dans un groupe de circonscriptions à forte densité ouvrière, le parti communiste doit renoncer à son titre de « premier parti de France ». Son candidat, qui arrive second dans la course avec 62.706 voix, est distancé de près de 40.000 suffrages par le porte-drapeau modéré, M. Julien Tardieu. C'est là un résultat significatif et M. Pierre Mendès-France a lui-même reconnu le glissement à droite que traduit cette consultation populaire.

Le prestige personnel de M. Mendès-France est diminué

D'où vient cet afflux de suffrages ? D'abord des poujadistes déçus qui sont revenus à leurs activités politiques traditionnelles, ensuite de ce fait que, très incontestablement, la droite a rempli son devoir civique et qu'elle a su éviter le piège des candidatures de diversion.

La gauche, en revanche, est victime de ses divisions internes et, à l'exception — de la candidate socialiste — Mlle Mireille Osmin, qui améliore légèrement les positions de la S.F.I.O., les radicaux partagés en mendésistes et en antimendésistes (Steffannaggi contre Soubiran) paient la rançon de la politique personnelle de M. Pierre Mendès-France. La victime principale en est d'ailleurs l'ancien président du Conseil radical dont le prestige personnel sort quelque peu diminué de cette confrontation où le peuple de Paris a dit non à tous les défaitistes et manifesté un sens national extrêmement réconfortant.

Le cas des communistes

Le cas des communistes est plus subtil. Ce que les Moscoutaires ont perdu, ils l'ont en réalité cédé à la « nouvelle gauche ». Si donc au second tour cette dernière s'efface, le parti de Moscou devrait à peu de choses près retrouver son contingent traditionnel d'électeurs. Le fait cependant que près du tiers des suffrageants moscoutaires ait préféré un progressiste au candidat officiel du parti constitue un véritable avertissement aux dirigeants du parti communiste. Il confirme l'existence d'un groupe hostile au stalinisme du sommet et matérialise aussi la présence d'une minorité active opposée à la dictature de l'appareil directeur du bureau politique.

La diminution du contingent électoral M.R.P. — il a perdu la moitié de ses voix de janvier 1956 — vérifie l'impression que l'électeur a surtout cherché à voter utile. La démocratie chrétienne n'avait aucune chance et seuls ses vrais fidèles ont porté leurs bulletins au candidat de Georges Bidault et Pierre-Henri Teitgen.

Et maintenant !

La première partie étant jouée, le terrain est désormais préparé à la cuisine des désistements. Le mieux placé est évidemment M. Julien Tardieu qui devrait gagner la majorité des voix nationales qui se sont portées sur le docteur Soubiran ou sur le postulant d'extrême-droite, M. Courant.

En face de M. Tardieu, la gauche ne peut prétendre l'emporter que si le porte-drapeau communiste se retirait et si l'accord se faisait entre socialistes, communistes, radicaux orthodoxes et nouvelle gauche sur une candidature unique.

Elle peut être avancée par les nouvelles gauches. Jusqu'ici tout au moins elle ne rencontre qu'un crédit limité.

M.-G. G.

KHROUCHTCHEV A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cette mesure serait destinée à libérer le parti communiste de l'U.R.S.S. et par là le mouvement communiste international de la responsabilité des mesures que le gouvernement soviétique croit nécessaire de prendre pour des raisons intérieures.

M. Khrouchtchev étant à la tête du gouvernement pourrait mener sa politique sans impliquer le parti communiste.

D'après les mêmes sources, un chef nominal serait placé à la tête du parti si le projet était adopté.

« Remontée » de Malenkov

Selon ce plan, M. Malenkov deviendrait premier vice-président du Conseil, chargé des affaires intérieures dans le nouveau gouvernement.

On voit une indication de la « remontée » de M. Malenkov, dans le fait que c'était lui qui représentait le gouvernement soviétique dans les entretiens secrets qui ont eu lieu à Budapest.

Il a également participé aux entretiens qui ont eu lieu à Moscou entre les dirigeants soviétiques et ceux de la Chine populaire et de l'Allemagne de l'Est.

Dans la nouvelle organisation du pouvoir, le parti communiste ne prendrait plus de responsabilités gouvernementales, tandis qu'on considérait jusqu'ici que son premier secrétaire était en fait l'inspirateur de la politique soviétique, beaucoup plus que le chef nominal du gouvernement, M. Boulganine.

On n'a pu avoir jusqu'ici aucune confirmation officielle de ce projet de remaniement.

Certains observateurs estiment que s'ils est adopté par les dirigeants soviétiques, le projet sera soumis à l'approbation du Soviet suprême durant sa prochaine session.

Prochaine réunion du Soviet suprême

PARIS, 14 (A.F.P.). — L'agence Tass annonce que le Soviet suprême de l'U.R.S.S. est convoqué en sixième session le 5 février 1957, à Moscou, par décision du praesidium de cet organisme.

M. Dulles explique la politique Eisenhower

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le demi-million de fugitifs arabes fait l'objet de l'inlassable propagande communiste. Tout cela a incité les Etats-Unis à prendre de leur côté les mesures appropriées pour faire face à ce nouveau et sérieux danger. « J'insiste sur le mot « appropriées », car il est bien clair que ces mesures ne doivent pas aboutir au retour du colonialisme ou à l'hostilité, sous quelque forme que ce soit, contre les aspirations des peuples du Moyen-Orient. »

Les communistes prendront tous les risques

Le secrétaire d'Etat a conclu en relevant que l'année écoulée avait mené à un affaiblissement du communisme international sur plusieurs fronts. « Mais ici, nous avons affaire à une situation dans laquelle celui qui gagne la dernière épreuve gagne tout. Je n'affirme pas qu'il s'agit maintenant de la dernière épreuve, mais c'est une épreuve décisive dans la lutte qui oppose le communisme à la liberté. Je puis certifier que les chefs du communisme international prendront tous les risques pour devenir les maîtres du Moyen-Orient. Ils l'ont montré ouvertement. »

KHROUCHTCHEV : la doctrine Eisenhower sera jetée à la poubelle

LONDRES, 14 (Reuter). — M. Khrouchtchev, le chef communiste soviétique, a déclaré, selon l'agence Tass, à une assemblée de masse à Tachkent, que le lion britannique était devenu « sénile, faible et enroué. Il a maintenant perdu sa queue en Egypte. L'impérialisme américain se lance sur les régions du Proche et du Moyen-Orient, pour les reprendre à ce lion, aux impérialistes britanniques et français ».

A propos de la « doctrine Eisenhower », M. Khrouchtchev remarqua :

Depuis qu'existe le régime soviétique, il y a eu nombre de doctrines de cette espèce, dirigées contre l'Union soviétique. Mais toutes ces doctrines et prophéties ont échoué. L'Union soviétique demeure, telle une falaise granitique et devient de jour en jour plus puissante. Son économie se fortifie et son peuple aussi. Eisenhower définit la situation comme si l'Union soviétique avait l'intention de s'emparer de ces régions (du Moyen-Orient). Vous savez, vous, que seul un visionnaire peut formuler une telle accusation contre l'Union soviétique. Aujourd'hui, les impérialistes s'efforcent d'arrêter le cours de l'histoire. Mais tous ceux qui, dans le passé, ont tenté de le faire, ont été jetés à la poubelle des choses périmées. Le même destin est réservé à la doctrine Eisenhower.

Tension en Hongrie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En effet, tant des déclarations de réfugiés que de celles de la radio hongroise, il ressort qu'une grève larvée se poursuit dans plusieurs entreprises de la capitale, malgré l'existence de la nouvelle procédure accélérée et que certaines d'entre elles ne pourraient pas tourner sans un apport de main-d'œuvre venue de Tchécoslovaquie.

M. Kovacs se retire

BUDAPEST, 14 (Reuter). — Le porte-parole du parti hongrois des petits paysans a déclaré lundi que M. Bela Kovacs, chef du parti, avait décidé de se retirer pour le moment de la vie politique pour raison de santé.

Le parti des petits paysans est un des trois partis non communistes qui avaient participé avec les communistes à la coalition gouvernementale de 1945-1947. Selon des informations de source gouvernementale, les petits paysans doivent participer au gouvernement élargi que M. Janos Kadar avait annoncé le 6 janvier. M. Kadar avait relevé à cette occasion que tous les non-communistes qui entreraient au gouvernement devraient s'obliger à « travailler pour la dictature du prolétariat » et reconnaître la primauté du parti socialiste des travailleurs (communiste).

Les observateurs de Budapest sont d'avis que la renonciation provisoire de M. Kovacs d'exercer une activité politique est due au refus des leaders du parti des petits paysans de collaborer avec les communistes dans un gouvernement de coalition, aux conditions émises par M. Kadar.

L'ancien socialiste Marosan pourrait présider le cabinet de coalition

VIENNE, 14 (Reuter). — Des voyageurs venant de Budapest rapportent que, selon des bruits courant dans la capitale hongroise, l'ancien socialiste Gyorgy Marosan deviendrait président d'un gouvernement hongrois de coalition. Jusqu'à ces dernières années, il était social-démocrate, mais ses récentes attaques contre ses anciens collègues de la gauche modérée prouvent qu'il a passé entièrement dans le camp communiste.

En raison du maintien de M. Selwyn Lloyd aux affaires étrangères

Le nouveau cabinet anglais est accueilli à Londres avec des sentiments mélangés

LONDRES, 14. — *Du correspondant de l'A.T.S. :*

L'annonce de la composition du nouveau Cabinet britannique a été accueillie avec des sentiments mélangés à Londres, par le public et par la presse.

Le maintien de M. Selwyn Lloyd au Foreign Office a constitué la principale surprise. On s'attendait généralement que le nouveau chef du gouvernement, en nommant un nouveau ministre des affaires étrangères, cherche à démontrer que la Grande-Bretagne veut modifier sa politique extérieure, l'aventure de Suez ayant échoué.

Comme cela ne semble pas être le cas, on admet que M. MacMillan entend jouer dans ce domaine un rôle aussi important que son prédécesseur et montrer qu'il approuve entièrement la décision de M. Eden d'intervenir militairement en Egypte.

Le maintien de M. Lloyd est approuvé par les journaux qui avaient pris la défense de la politique de sir Anthony mais est vivement critiqué par les adversaires de cette politique.

Le fait que le ministère des transports est désormais représenté dans le cabinet restreint par M. Watkinson, a rencontré une approbation générale, ainsi que la nomination de M. Thorneycroft au poste de chancelier de l'Echiquier.

Conseil de cabinet

LONDRES, 14 (A.F.P.). — M. Harold MacMillan a présidé, lundi matin, son premier conseil de cabinet restreint au 10, Downingstreet.

D'autre part, M. MacMillan poursuit la constitution de son ministère. Après avoir nommé les 18 membres du cabinet restreint, il lui reste maintenant à désigner ou à confirmer les titulaires de vingt ministères, non représentés au cabinet et une quarantaine de sous-secrétaires d'Etat.

Assermentation à Buckingham

LONDRES, 14 (Reuter). — Au cours d'une séance du conseil de la couronne, la reine a assermenté, lundi, au palais de Buckingham, les dix-huit membres du cabinet restreint.

M. MACMILLAN SAURA PARLER AUX FOULES

Il y a un air de famille entre sir Anthony Eden et M. Harold MacMillan. Ce dernier, qui a trois ans et demi de plus, a la moustache mieux garnie et le cheveu moins blanc. Il est moins grand et d'allure plus sévère. Il a la même distinction rendue célèbre par sir Anthony Eden à travers le monde entier, la même éducation aristocratique à Eton et à Oxford, la même élégance parfaite.

Le parallèle s'arrête pourtant là, écrit le «Monde», car M. MacMillan fut avant la guerre, bien plus qu'Eden, un conservateur bouillant et rebelle. Il produit aussi aisément un mot à l'emporte-pièce qu'une citation latine. Alors que sir Anthony usait toujours d'un langage prudent destiné à n'offenser personne, le nouveau premier ministre brille plutôt dans le rôle de « gladiateur » du conservatisme britannique. Dans les assemblées populaires ou même à la Chambre des communes c'est sur M. MacMillan que les tories comptent généralement pour « démolir » l'adversaire. Son talent de polémiste lui permet de soulever l'enthousiasme d'un congrès avec beaucoup plus de facilité que n'importe lequel de ses collègues.

Le langage vigoureux qu'il manie à l'occasion produit un effet d'autant plus vif que du point de vue physique le nouveau chef du gouvernement est l'incarnation de l'aristocratie la plus authentique. Son maintien rigide comme celui d'un militaire, sa moustache tombante qui lui donne une expression désabusée, son regard qui laisse transparaître la malice derrière l'écran des lunettes, sa voix puissante ou même tonitruante, mais qui garde l'accent des « public schools », son élégance un peu affectée, qui le classe comme le « dandy » de la politique anglaise, tout en M. MacMillan conspire à susciter l'image d'un grand seigneur sachant parler aux foules.

Humphrey Bogart

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Humphrey de Forest Bogart est né le 25 décembre 1899 à New-York. Il était fils d'un chirurgien et d'une comédienne connue. Bogart a débuté sur la scène en 1918, puis passa au cinéma, d'abord comme opérateur, ensuite comme technicien, directeur de prises de vues et figurant. Il a remporté son premier succès dans le film à épisodes « Meet my Wife », qui a tenu l'écran pendant une année à Broadway et qui l'a fait connaître.

YÉMEN

Nouvelles accusations

LONDRES, 14 (A.F.P.). — Au sujet des incidents survenus à la frontière du Yemen et du protectorat d'Aden, la légation yéménite à Londres accuse lundi la Grande-Bretagne de « dénaturer les faits et en profiter pour exercer une pression morale et militaire sur le Yemen ».

La légation dément dans un communiqué les affirmations contenues dans une lettre diffusée par la délégation britannique à l'O.N.U., selon lesquelles le Yemen inciterait des « rebelles » réfugiés d'Aden à faire des incursions dans le prétendu protectorat ».

Le communiqué affirme que vendredi dernier des avions militaires et des tanks britanniques ont attaqué le poste d'Aman dans le Yemen. « Les forces britanniques continuent leurs attaques à partir de Beihan en direction de Dareibah, dans le Yemen ».

Des négociations anglo-yemenites

LONDRES, 14 (Reuter). — Le ministère britannique des affaires étrangères a fait savoir lundi que des entretiens sont actuellement en cours afin que des fonctionnaires des gouvernements d'Aden et du Yemen se rendent dans la région frontière pour discuter de la récente tension dans cette région. Le Foreign Office a fait parvenir vendredi au chargé d'affaires du Yemen à Londres une communication dans ce sens.

Le porte-parole du Foreign Office a déclaré que sir William Luce, gouverneur d'Aden, a informé les autorités du protectorat de ces entretiens. Il s'agit d'un accord sur une rencontre à la frontière. Mais le lieu ni la date n'ont encore été déterminés jusqu'à présent. Le gouvernement du Yemen avait suggéré une telle rencontre en décembre dernier. Il a fallu quatre semaines jusqu'à ce que le gouvernement du Yemen réponde aux questions britanniques relatives aux décisions sur l'objectif d'une telle rencontre. Cette réponse est maintenant parvenue à Londres et le Foreign Office se tient en contact avec les milieux yéménites compétents.

Comment les Américains apprennent le français

Aux Etats-Unis, on trouve un petit livre qui donne une méthode accélérée pour apprendre à parler l'essentiel de la langue française, écrit le « Figaro littéraire ».

Il se présente sous la forme d'un ouvrage de poche sans nom d'auteur. Titre : « Le Français pratique ».

Voici les premières phrases, sans y changer une virgule...

PREMIÈRE LEÇON

1. Il y a trois chambres à coucher chez nous.
2. Voici ma chambre à coucher.
3. Voici la chambre à coucher de ma sœur Hélène.
4. Mon père et ma mère ont aussi une chambre à coucher.
5. Est-ce que vous avez un lit ? — Oui, Madame ! J'ai un lit.
6. Y a-t-il une lampe dans votre chambre à coucher ?
7. Y a-t-il un fauteuil dans votre chambre à coucher ?
8. Voici la maison des Dupont.
9. Il y a trois chambres à coucher chez M. Dupont.
10. Voici la chambre à coucher de M. Dupont.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal:
René Braichet

Baltique : tempête

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Après un printemps prématuré, la neige est tombée à Portofino, sur la Riviera. On annonce de violentes tempêtes de neige sur tous les Appenins. Sur les sommets des Abruzzes, il est tombé par places un mètre de neige nouvelle. La région du parc national des Abruzzes est entièrement coupée du monde extérieur. Autour de Rome, les montagnes sont toutes couvertes de neige.

Rafales de vent dans le Midi

AVIGNON, 14. — Des rafales de vent ont causé des dégâts en divers endroits du Midi. Dans le Gard, une suspension de catenaire et un pylône sont tombés sur un fourgon postal du rapide Pau - Nice, en gare de Gallargues. Les voies ayant été obstruées pendant quelque temps, il en est résulté des retards dans la circulation des trains entre Montpellier, Nîmes et Avignon.

Au Pontet, dans le Vaucluse, un arbre est tombé sur une automobile qui a été littéralement écrasée et ses deux occupants grièvement blessés.

La vitesse du vent atteignait par moments 160 km. à l'heure au Mont-Ventoux.

Sur mer, dans le golfe du Lion, les bateaux ont subi des retards de plusieurs heures.

POLOGNE

M. Gomulka reconnaît la primauté de l'U.R.S.S.

VARSOVIE, 14 (A.F.P.) — « Tout en maintenant sa souveraineté, la Pologne doit renforcer l'union au sein du camp socialiste avec l'U.R.S.S. à sa tête » a déclaré lundi M. Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, dans un grand discours électoral prononcé devant 3000 personnes au palais de la science et de la culture de Varsovie.

C'est la première fois depuis son retour à la vie politique en octobre dernier, que le chef du communisme polonais reconnaît ainsi la primauté de l'U.R.S.S. parmi les autres nations communistes. M. Gomulka a souligné d'autre part que les troupes soviétiques continueraient de stationner en Pologne aussi longtemps qu'une armée allemande subsisterait en Allemagne occidentale.

M. Gomulka a vivement critiqué la doctrine Eisenhower, qui, a-t-il dit, permet aux Etats-Unis « d'utiliser la force à tout moment » et a pour but de leur assurer le contrôle du pétrole. La déclaration du président Eisenhower constitue « un danger pour la paix ».

ALGÉRIE

Des rebelles abattus

ALGER, 14 (A.F.P.). — Trente rebelles ont été abattus dimanche par les forces de l'ordre au cours d'une opération entreprise en Grande Kabylie près de Michelet, situé à 150 km. environ à l'est d'Alger.

APOLLO
Aujourd'hui à 15 h. et 20 h. 30
DERNIER JOUR
du film
MARTY
● Parlé français ●

L'Académie admet «budgétivore»

La commission du dictionnaire de l'Académie française a poursuivi l'étude des mots relevant de la lettre « B ». Elle a admis « budgétivore » avec la définition suivante : « Parasite du budget ».

Elle a donné comme exemple pour « budget » : « Boucler son budget ».

Ayant ainsi admis cette expression dont de nombreux Français se servent déjà pour indiquer la peine qu'ils ont à finir le mois, les membres de la commission ont estimé qu'ils pouvaient très bien admettre également : « Danser devant le buffet », au mot « buffet ».

A titre d'exemple encore, il a été ajouté au même mot : « Vingt minutes d'arrêt : buffet », consacrant ainsi l'annonce des employés de gare.

Après discussion, « buffetier », celui qui tient un buffet, a été maintenu. « Buvetier : qui tient une buvette » a été maintenu aussi. On trouve ce mot dans « Les Plaideurs ».

Rendez-vous du Gotha

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Samedi après-midi, venant de Genève, l'infant d'Espagne, Don Juan Carlos de Bourbon, fils aîné du comte de Barcelone, premier prétendant au trône d'Espagne, a été accueilli par le comte de Casa Rojas, ambassadeur d'Espagne en France et par l'ancien diplomate M. Quinones de Leon.

La mère de l'infant, la comtesse de Barcelone et les princesses Pilar et Marguerita sont arrivées le même jour à Paris venant de Lisbonne.

Enfin, dimanche matin, la reine Frederika de Grèce, seule souveraine régnante à assister au mariage, a été accueillie à sa descente du Simplon-Orient-Express par le comte et la comtesse de Paris entourés des princesses Isabelle, Hélène et Diane.

UNE IRRITANTE AFFAIRE

NOUVEAU REFUS AMÉRICAIN DANS L'AFFAIRE INTERHANDEL

Notre correspondant de Berne nous téléphone :

Un bref communiqué annonçait hier, officiellement, que le département d'Etat avait remis, vendredi, à M. de Torrenté, notre ministre à Washington, une note accompagnée d'un long exposé des motifs qui répond négativement à la demande suisse, présentée en août dernier, d'ouvrir une procédure d'arbitrage ou de conciliation dans l'affaire « Interhandel » pendante depuis plus de dix ans.

Il avait été convenu, nous assure-t-on, que rien ne serait publié à ce propos avant que le Conseil fédéral ait eu le temps d'examiner la réponse américaine et d'étudier les arguments avancés pour justifier le refus. Mais une fois de plus, la consigne n'a pas été respectée en Amérique et un journal yankee fut mis en mesure de donner quelques renseignements, celui-là en particulier que le département d'Etat et le département de justice sont tombés d'accord pour estimer que la convention d'arbitrage américano-suisse du 16 février 1931 ne saurait s'appliquer en l'occurrence.

Le Conseil fédéral fera sans doute savoir ce qu'il pense de cette thèse et, éventuellement ce qu'il trouve à lui objecter. De toute façon, on attend des explications officielles, puisque M. Oprecht et plusieurs de ses collègues socialistes ont déposé au Conseil national une interpellation sur cette irritante affaire.

Il s'agit d'une entreprise suisse

Rappelons brièvement qu'Interhandel est la nouvelle raison sociale de « I. G. Chemie », fondée en 1928 par l'entreprise allemande « I. G. Farben ». Les avoirs de cette société furent mis sous séquestre aux Etats-Unis lors de la déclaration de guerre à l'Allemagne. En 1946, lorsque fut signé l'accord de Washington qui aurait dû régler la liquidation des avoirs allemands en Suisse, il fut convenu, en contre-partie que les avoirs suisses bloqués aux Etats-Unis seraient libérés. Or, le gouvernement américain prétendit que l'accord ne s'appliquait pas aux biens mis sous séquestre parce que « biens ennemis », laissant entendre par là qu'il considérait toujours « I. G. Chemie » comme une entreprise soumise à l'influence prépondérante du capital allemand.

On essaya d'éliminer ce point litigieux en ordonnant une expertise. Pendant près de cinq mois, les inspecteurs de l'Office suisse de compensation furent au travail. Ils arrivèrent à la conclusion qu'exception faite pour une faible part du capital social, la société, constituée selon le droit suisse, n'était plus ni en fait ni juridiquement une entreprise allemande et qu'elle avait rompu tous ses liens avec l'Allemagne.

L'affaire alla jusque devant l'autorité de recours instituée par l'accord de Washington. Elle se prononça le 5 janvier 1948 et constata que « I. G. Chemie », devenue entre temps « Interhandel » n'était pas une entreprise allemande, mais une entreprise suisse et que, par conséquent, ses biens devaient être libérés. Aucune opposition ne fut faite contre cette décision, mais le gouvernement des Etats-Unis ne lui a point donné suite, interprétant l'accord de Washington dans ce sens que des autorités suisses n'avaient pas le pouvoir de prendre des décisions concernant des biens étrangers aux Etats-Unis et que leur compétence ne s'étendait qu'aux biens allemands en Suisse.

Il ne restait à Interhandel qu'à déposer, conformément à la législation américaine, une demande civile tendant au déblocage de ses biens séquestrés aux Etats-Unis. Ce procès, engagé le 21 octobre 1948 n'a pas permis à la demanderesse de faire reconnaître son bon droit.

Zizanie

Pour compliquer l'affaire, la zizanie s'est mise entre différents groupes d'actionnaires, de sorte que les principaux intéressés n'ont pas présenté un front de défense sans fissure ce qui a certainement affaibli leur position. Enfin, il y a une semaine, le « Volksrecht », organe du parti socialiste suisse, a critiqué, dans un article qui donne un avant-goût de l'interpellation parlementaire, le rapport et les conclusions de l'Office suisse de compensation à propos d'Interhandel. A l'en croire, on ne doit espérer aucune solution satisfaisante avant qu'on ait tiré au clair, en Suisse d'abord, certains faits troublants que les enquêteurs de 1946 n'ont pas vu ou pas voulu voir.

Puisque le Conseil fédéral s'est résolu à prendre l'affaire en mains, engageant ainsi son autorité, il serait utile qu'il fasse connaître sans trop tarder son opinion sur le reproche adressé à l'Office suisse de compensation d'avoir, par son rapport, mis le pouvoir politique dans une situation fausse et enlevé par avance à ses arguments toute « force de percussion ». Peut-on attendre que la session de mars sera l'occasion de l'explication désirable ?

G. P.

AVIS TARDIFS

ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS
Section mixte
Neuchâtel
Le cours de soins aux blessés
débutera ce soir à 20 heures
Collège des Terreaux nord
DES INSCRIPTIONS Y SERONT ENCORE PRISES

Aula de l'Université
Ce soir, à 20 h. 15,
Conférence HENRI GUILLEMIN
VERLAINE

Notre offre de la semaine
MIXED-GRILL
La brochette . . 1.–
(cipolata, lard, foie, tranche de veau et de porc)
Marché Migros

Cours de danse prof. Edm. Richème
Reprise de tous les cours d'ensemble dès mercredi 16 janvier
Leçons particulières en tous temps
INSTITUT : POMMIER 8 - Tél. 5 18 20

CONTEMPORAINS 1917
Assemblée générale
au CERCLE NATIONAL
Jeudi 17 janvier, à 20 h. 15
Les nouveaux membres seront les bienvenus

THÉÂTRE
Ce soir, à 20 h. 30
ABONNEMENT SÉRIE A
Galas Karsenty
ESPOIR
Location : Agence STRUBIN
Librairie REYMOND, tél. 5 44 66
7me spectacle de l'abonnement

Académie M. de Meuron
Cour de l'hôtel du Peyrou, Neuchâtel
Aujourd'hui :
Réouverture des ateliers
A 20 h. : DESSIN avec modèle vivant
par M. A. Ramseyer (P.S.A.S.)
A 20 h. : DESSIN PUBLICITAIRE
par M. A. Billeter, graphiste G.R.D.
Inscriptions et renseignements à l'entrée des ateliers

La Cave Neuchâteloise
Tél. 5 85 88
Terreaux 7
Aujourd'hui
la poularde pochée au riz
sauce suprême

15 janvier

AUJOURD'HUI

SOLEIL lever 8 h. 09 coucher 17 h. 02

LUNE lever 16 h. 34 coucher 7 h.

AU JOUR LE JOUR

Des femmes occupent des postes importants

Depuis plusieurs années, les femmes occupent de plus en plus des postes importants et pratiquent des professions réservées jusqu'alors aux hommes. A Neuchâtel, quatre femmes ont été récemment nommées mandataires commerciales dans une société d'assurances et leur travail donne entière satisfaction.

Si Genève, Lausanne et Zurich confient des taxis à des femmes, la faculté des sciences de l'université de Berne a décerné le titre de docteur honoris causa à une physicienne, pour ses travaux consacrés aux rayons cosmiques et Bâle-Ville a accepté une révision partielle de la constitution de l'Eglise autorisant les théologiennes à exercer un ministère complet. Dans le canton de Vaud, deux femmes remplissent les fonctions de secrétaires municipales. D'autre part, la loi vaudoise sur le notariat, qui date de 1940, va être revisée par le Grand Conseil. Sa principale innovation : les femmes pourront être notaires.

Aux Etats-Unis, le sexe faible prend une part toujours plus active à la vie professionnelle. Entre 1940 et 1956, le nombre de femmes qui occupent une situation d'une certaine importance a passé de 450,000 à 1 million. Fonctionnaires, propriétaires de commerce, chefs d'entreprise, ingénieurs, médecins, avocats, juges et architectes sont des métiers de plus en plus féminins. ... Et le lavage de la vaisselle, un métier de plus en plus masculin.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Potage minute
Chou-fleur au jambon
Pommes rôties
Compote de fruits

... et la manière de le préparer

Chou-fleur au jambon. — Détacher le chou-fleur et cuire à l'eau salée. Quand le légume est tendre, en mettre la moitié dans un plat, parsemer avec 200 grammes de jambon cuit coupé en dés et recouvrir avec le reste du chou-fleur. D'autre part, préparer un roux blond avec du beurre et de la farine, mouiller avec du lait et de l'eau de cuisson. Cuire dix minutes et verser sur le légume. Parsemer de fromage râpé et mettre au four dix minutes.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 7 janvier. Hämmerli, Charles-Eric, fils de Charles-Frédéric, manœuvre à Saint-Blaise, et de Frida, née Blaser ; Sermet, Pierre-André, fils de Claude-Robert-Numa, typographe à Peseux, et d'Elisabeth-Alice, née Kunz.

DÉCÈS. — 7 janvier. Gerber, Jakob-Emil, né en 1899, employé de bureau résidant à Neuchâtel, époux d'Elsa-Louise, née Gnägi. 8. Vallélian, Jean-Antoine-Vincent, né en 1875, pêcheur à Neuchâtel, veuf d'Anna, née Grossen.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 14 janvier. Température : Moyenne : —0,9 ; min. —1,3 ; max. : 1,3. Baromètre : Moyenne : 712,2. Eau tombée : 0,3. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : assez fort. Etat du ciel : Couvert à très nuageux par moments, petites chutes de neige intermittentes.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

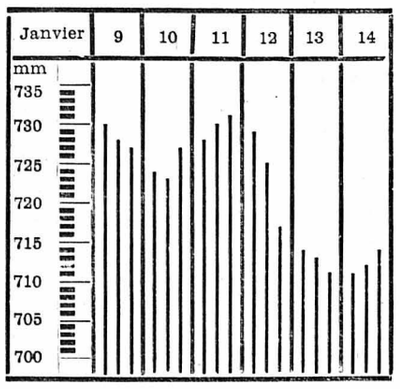

Niveau du lac, 13 janvier, à 6 h. : 428.96
Niveau du lac du 14 janv. à 6 h. : 428.96

Prévisions du temps. — Ouest du Plateau : ciel variable, par moments belles éclaircies, spécialement dans la région du Léman. Forte bise. Température en baisse. — Valais : temps partiellement ensoleillé. Température en baisse. — Jura, pied nord du Jura, centre et nord-est du Plateau, versant nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel généralement très nuageux ou couvert. Par moments, chutes de neige. Vent du nord à nord-est, modéré à fort sur le Plateau. Froid. Températures en baisse, voisines de —6 degrés en plaine dans la journée.

LA VILLE

Accrochage à la rue du Seyon

Hier, à 15 h. 20, à la rue du Seyon, un fourgon postal et une voiture particulière se sont accrochés et ont subi des dégâts matériels.

Un enfant renversé par une voiture

Hier, à 17 h. 20, une voiture circulait aux Draizes en direction de la ville lorsque, parvenue au-dessus du refuge des trams du Vauseyon, son conducteur vit sortir d'une voiture en stationnement un enfant de 6 ans qui traversa la route en courant. Le conducteur freina mais ne put éviter l'enfant qu'il heurta avec le phare avant gauche de sa machine.

L'enfant fut relevé par sa mère. Il ne porte pas de blessures apparentes et a pu regagner son domicile. La voiture a son phare brisé. Au moment de l'accident la route était recouverte de verglas.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le prochain horaire devant la Fédération du pied du Jura

La Fédération des sociétés du pied du Jura a tenu son assemblée annuelle lundi à Neuchâtel, sous la présidence de M. Ernest Béguin. Comme de coutume, elle a passé au crible le projet d'horaire de la ligne en présence des délégués du 1er arrondissement des C.F.F., qui étaient MM. Sauvageat et Spahr.

Le premier nommé montra les améliorations apportées par le projet particulièrement entre Bienne et Bâle par le Jura, où une nouvelle relation rapide a été créée. A Bienne, le direct No 141 relève la correspondance du direct No 125 (dép. Neuchâtel 20 h. 11) et arrive dans la cité rhénane à 21 h. 55. Le gain par rapport à Olten est de 41 minutes. Au retour, le No 220 permet de quitter Bâle à 17 h. 47 et d'arriver à Neuchâtel à 19 h. 40.

Il est vrai qu'il a fallu détendre la marche de quelques trains à cause de la sujétion de la simple voie ou des chantiers en cours. Mais, dans l'ensemble, le gain des temps de parcours des trains directs de la ligne est de 59 minutes.

Au mois de juin, la double voie sera installée de la Neuveville à l'entrée de Gléresse. De Gléresse à Bienne, le problème est lié à l'élargissement de la route du pied du Jura.

Les travaux sont en soumission de Grandson à Onnens. Il est possible que le tronçon Onnens-Concise soit entrepris avant Yverdon-Grandson à cause des difficultés que soulève le parcours commun avec la ligne de Sainte-Croix.

Plusieurs délégués font observer qu'il y a tout de même quelques ombres au tableau. On ne trouve plus aucune voiture directe internationale sur la ligne du pied du Jura. La dernière, celle de Dortmund, disparaît cette année. Les temps de parcours ne sont pas seulement influencés par les chantiers ou par la simple voie. On remarque par exemple qu'entre Olten et Zurich plusieurs de nos trains sont utilisés pour la desserte locale et n'ont plus le caractère de trains directs ou légers.

Passant à l'examen détaillé de l'horaire, la Fédération retient particulièrement le cas des trains Nos 103, 107 et 120 et les signale à l'attention de la direction des C.F.F. La marche du No 120, qui est le seul « léger » de la ligne de Zurich à Genève, devrait être sérieusement revue. Enfin, la Fédération souhaite que le No 128, dernière relation du soir au départ de Zurich, qui relève d'excellentes correspondances à Olten, circule non seulement le dimanche, mais aussi le samedi.

Dans les divers, le secrétaire renseigne l'assemblée sur la campagne de publicité en faveur de la ligne, campagne qui paraît avoir été très appréciée notamment par les agences de voyage.

A la Salle des conférences

Duo Paul Druey - Jean Nyder

Ce concert, placé sous les auspices de l'Eglise réformée de Neuchâtel, était donné au profit des réfugiés hongrois de Suisse et d'Autriche. J'en suis sorti avec un certain malaise : en effet lorsque des étudiants ou des amateurs bénévoles organisent une soirée au profit d'une œuvre charitable, le simple compte rendu est de rigueur, les artistes occasionnels sont mis au bénéfice de l'intention et chacun conviendra que le chroniqueur ferait preuve du plus parfait mauvais goût en critiquant un spectacle qui n'a d'autre prétention que de nous divertir quelques instants et de faire appel, avec le sourire, à notre générosité.

Il en va ici tout autrement : il s'agit de professionnels : le duo P. Druey-J. Nyder fait une certaine publicité, on nous parle de dix années de travail en commun, et quelle que soit la sympathie que l'on puisse éprouver pour des musiciens qui mettent leur temps et leur talent au service d'une belle cause, on est en droit d'exiger d'eux, même pour un récital de bienfaisance, un minimum.

Je me sens donc plus à l'aise pour signaler la regrettable médiocrité de ce concert. Oh ! je ne demande pas à M. Druey de nous faire oublier Milstein ou Isaac Stern, mais simplement de jouer juste, de renoncer à ces glissements ou « ports de voix » trop fréquents d'une note à l'autre, de nous faire entendre, lorsqu'il se contente d'accompagner le piano, autre chose que d'imperceptibles balbutiements, enfin et surtout de donner à ses interprétations un peu de vie, de passion et d'éclat.

Quant à M. Nyder, dont j'ai eu déjà l'occasion de critiquer la fâcheuse propension à considérer la musique comme un prétexte à de continuels épanchements lyriques, il a au moins une sonorité agréable, le sens des contrastes et il a fait preuve, notamment dans la sonate de Franck, d'une certaine vitalité d'autant plus frappante que son partenaire paraissait peu disposé à s'affirmer.

Notons encore, après une exécution bien terne de deux sonates de Bach et de Mozart, celle, un peu meilleure, de « Chants hongrois » et « Danses roumaines » de Bartok. La version originale n'est pas pour violon et piano, mais l'arrangement est excellent. Cette musique réclamait des interprètes bien plus de verve rythmique et surtout une mise au point infiniment plus « serrée » (chez Bartok, chaque note compte, chaque accent a un sens précis). P. Druey et J. Nyder ont eu au moins le mérite de mettre à leur programme cette œuvre si attachante et pour l'auditeur, d'un accès si aisé, comme c'est d'ailleurs le cas pour beaucoup de pièces d'inspiration populaire du grand compositeur.

Ce concert appelle une dernière constatation : à une époque où la radio, le disque et, à Neuchâtel même, nombre de concerts nous offrent des interprétations quasi parfaites, l'« à peu près » ne suffit plus et agace l'auditeur le moins exigeant.

L. de M.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Mort de M. Jean Gauchat président de commune

Hier après-midi est décédé, dans sa 74me année, M. Jean Gauchat, président du Conseil communal, ancien instituteur et bourgeois d'honneur de Colombier.

C'est un Neuchâtelois de vieille souche, à la figure sympathique, et fort dévoué à la chose publique qui disparaît avec M. Jean Gauchat auquel le Conseil général, le 22 novembre dernier, avait accordé à l'unanimité le titre rarement décerné dans nos communes de bourgeois d'honneur. M. Gauchat le méritait à plus d'un titre puisqu'entré le 17 novembre 1903 au Conseil communal, il avait occupé son poste quarante années durant, dirigeant le dicastère des finances et, jusqu'en 1954, celui des services industriels. Il avait été nommé président du Conseil communal à fin 1954, après le décès du colonel Sunier. Il avait présidé la commission du feu et celle des services industriels.

M. Jean Gauchat laissera aussi le souvenir d'un excellent pédagogue. Toute sa carrière d'instituteur s'est déroulée à Colombier où, après avoir enseigné à titre provisoire dès le début de 1903, il fut nommé instituteur le 2 novembre de la même année, succédant à son père. Il prit sa retraite le 15 avril 1948. Plusieurs dizaines de volées d'écoliers se rappelleront l'enseignement bienveillant de leur maître, lequel a retrouvé plus tard quelques-uns de ses élèves au sein du Conseil communal.

Le défunt était membre du parti libéral et il présida la section locale pendant plus de vingt ans. M. Jean Gauchat, avec un total désintéressement, vous — on peut le dire — sa vie au bien de sa commune et de ses habitants. M. Gauchat fut également pendant de longues années le correspondant apprécié de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

SAINT-BLAISE

Une intéressante maquette

(c) On peut admirer depuis quelques jours, dans une vitrine du village, une belle maquette édifiée par les soins de la Compagnie des trams de Neuchâtel. Elle donne du problème de la boucle de trolleybus et du hangar une image fort suggestive.

REGIONS DES LACS

GRANDSON

Il avait volé son camarade

(c) La police de sûreté et la gendarmerie de Grandson ont identifié l'auteur d'un vol d'argent commis au préjudice d'un jeune Suisse allemand domicilié à Giez. Il s'agit d'un camarade du plaignant.

BIENNE

Les méfaits de la neige

(c) La neige tombée abondamment ces derniers jours dans le Jura a provoqué de nombreux dérapages.

Ainsi, aux Cerlatez, une voiture biennoise a quitté la route et est allée heurter un arbre. Les deux occupants furent légèrement blessés et la machine subit pour quelque 1500 fr. de dégâts.

Une voiture bernoise qui descendait les gorges du Taubenloch en direction de Bienne a quitté la chaussée peu au-dessus de la bifurcation d'Orvin. Pas de blessé, mais quelques dégâts matériels.

YVERDON

Appréhendée

(c) La police de sûreté a appréhendé une sommelière qui avait dérobé le porte-monnaie d'une personne des environs.

Poignet cassé

(c) Mme Ida Addor a glissé l'autre soir à la rue des Jordils et s'est fracturé un poignet. Elle est soignée à l'hôpital d'Yverdon.

MORAT

Un cambriolage

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, le kiosque à journaux de la gare de Morat a reçu la visite d'un cambrioleur. L'individu a dû être dérangé dans son entreprise — à moins qu'il ne s'agisse d'un novice dans la branche — car la caisse a résisté à l'outil dont s'était servi le malandrin.

La police a fait une enquête dès dimanche matin et l'on a constaté que très peu de marchandises avait disparu. Le dommage causé n'est donc pas très important.

ESTAVAYER

Contre une poutre

(c) M. Gérald Pillonel, de Seiry, 21 ans, agriculteur, était occupé dans la grange à transporter du foin. Il a glissé du soliveau et est tombé la tête la première contre le coin d'une poutre. Il s'est fait une profonde plaie au cuir chevelu et a dû être transporté à l'hôpital de la Broye.

Vols dans des chalets

Sur la plage d'Estavayer, côté de Font, des jeunes gens d'Estavayer ont fracturé des chalets de plaisance, ouverts pour les baigneurs en été. Ils y ont volé des provisions et des marchandises pour quelques centaines de francs. La police de sûreté de Fribourg et la gendarmerie de la localité ont pu identifier les coupables dont plusieurs ont reconnu leurs méfaits.

YVONAND

Une jambe cassée

(sp) M. Justin Cruchet, agriculteur à Démoret, a été victime d'un accident de tracteur près d'Yvonand. Il a été conduit à l'hôpital d'Yverdon avec une jambe cassée.

VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a tenu sa première audience de l'année lundi à Môtiers, sous la présidence de M. Jean-Claude Landry, assisté du nouveau commis-greffier, M. S. Dürig.

Epilogue d'un accident mortel

Il a tout d'abord été donné connaissance du verdict relatif à l'accident dont fut victime, fin août, au Pont de la Roche, M. Joseph Sandner, jardinier à Fleurier, lequel, tombé d'un tracteur agricole conduit par R. S. de la Brévine, décéda quelques jours après.

R. S. a été inculpé d'homicide par négligence. A l'audience de mi-décembre, M. Jean Colomb, procureur général, avait trouvé inadmissible que l'on fît courir à des passagers des risques graves en les acceptant sur des véhicules non adaptés à leur transport. Le représentant du ministère public avait conclu par l'application d'un mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans.

La défense plaida l'acquittement. Selon elle, R. S. ne commit ni faute ni négligence, circulant à une vitesse extrêmement réduite sur une route en bon état. On peut douter qu'il y ait lieu de causalité entre le fait que M. Sandner soit monté sur un tracteur et sa chute, celle-ci pouvant fort bien avoir été la conséquence d'un malaise.

Cette seconde argumentation n'a pas pu être admise par le juge, qui a relevé trois points particuliers: aucun indice concernant un prétendu malaise de M. Sandner n'a pu être fourni ; le lien de causalité entre la chute et la mort est indéniable ; le conducteur n'a pas veillé à la sécurité du passager et peut donc fort bien tomber sous le coup des dispositions du Code pénal suisse sans commettre une infraction à la législation sur la circulation routière. Enfin, le président a souligné que la prudence ne ressort pas de la jurisprudence mais de la conscience individuelle.

En définitive, R. S. a été condamné à vingt jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et à 113 fr. 30 de frais pour homicide par négligence.

D'autres causes ont encore été jugées. Nous y reviendrons demain.

NOIRAIGUE

Le cinéma au temple

(c) En dépit des chutes de neige, un public relativement nombreux a assisté dimanche soir, au temple, à la séance de cinéma organisée sous les auspices de la paroisse par l'Office cinématographique de l'Eglise neuchâteloise. Le nouveau film en couleurs de l'institut Moody révéla des merveilles insoupçonnées du monde animal, dont les plantes carnivores, l'astucieux caméléon, les poissons-archers, le génie des araignées. Cette séance fort intéressante fut introduite par le pasteur Durupty. Le conducteur spirituel de la paroisse en tira les conclusions.

LES VERRIÈRES

Culte d'adieu du pasteur DuBois

(c) L'émouvante cérémonie des adieux du pasteur Etienne DuBois à ses paroissiens s'est déroulée dimanche matin dans un temple décoré avec goût et en présence d'une très grande affluence de fidèles du village et d'ailleurs.

M. DuBois avait pris pour thème de son dernier sermon : « Dieu est amour ». Il rappela quelques dates importantes de son ministère aux Verrières, remercia de la sympathie et de l'appui qu'il trouva chez ses paroissiens et dit sa joie de voir dans l'assistance de nombreux anciens habitants du village. Il conclut par ces mots : « Je souhaite que les paroissiens des Verrières soient des pierres vivantes de l'édifice de Dieu. »

M. Gilbert Delbrouck, ancien d'Eglise et délégué au Synode, prit congé, au nom de la paroisse, du pasteur et de Mme DuBois, les remerciant de tout le travail accompli pendant plus de douze ans aux Verrières, non seulement dans le domaine religieux, mais encore dans la vie scolaire et villageoise. Il leur offrit en gage de reconnaissance un tableau du peintre Lhermite qui rappellera à M. et Mme DuBois le Haut-Jura dans lequel ils se dévouèrent.

La cérémonie fut embellie pas un solo de M. Claude Montandon, de Fleurier, accompagné à l'orgue par Mlle Ducommun et par les morceaux exécutés par le chœur d'hommes « L'Espérance » et par la fanfare « L'Echo de la frontière ».

Et ce ne fut pas un des moments les moins émouvants de cette journée des adieux que la poignée de main par laquelle M. et Mme DuBois tinrent à prendre congé personnellement de tous les assistants.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

A propos d'une boulangerie fermée

Colombier, 11 janvier 1957.

Monsieur le rédacteur,

L'article de Nemo intitulé « Boulangerie fermée » a retenu toute mon attention et certainement aussi celle de mes collègues boulangers.

Vous regrettez qu'à Valangin qui compte 380 habitants, l'ancienne boulangerie n'existe plus et que les habitants de cette localité se trouvent dans l'obligation de s'approvisionner dans des « dépôts d'excellent pain » ou dans une « célèbre pâtisserie » qui a repris le dépôt de pain de l'ancien boulanger de Valangin exploitant actuellement un commerce dans une autre localités du canton.

Personnellement et d'autres collègues aussi, nous regrettons cet état de choses dû au fait que depuis 1939, le salaire de panification n'a augmenté que de 28 %. D'autre part dans une localité de l'importance de Valangin, de nombreux consommateurs se servent dans les magasins coopératifs, d'autres clients reçoivent leur pain de l'extérieur ou s'approvisionnent dans les magasins de la localité qui font office de dépôts de boulangers des environs. Enfin, grâce aux moyens modernes de locomotion, de nombreuses personnes font leurs achats en ville.

Dans ces conditions, un boulanger qui n'a pas d'articles accessoires ne peut plus faire face à ses obligations. Cela est fort regrettable pour une profession dont vous relevez si aimablement la noblesse.

Je tenais à vous faire part de mon point de vue tout en admettant avec vous que nous avons de la peine à concevoir une localité sans boulanger ou sans boulangerie.

Dans l'espoir que vous voudrez bien faire part de ce qui précède à vos lecteurs, je vous présente, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

W. WEINMANN.

FLEURIER

Après les malversations à la poste

(c) Un fait relatif aux malversations constatées à l'office postal de Fleurier et dont nous avons parlé dans notre numéro de lundi, est désormais acquis : Mlle J. J., qui a été arrêtée, a reconnu s'être approprié un montant de 2700 francs déposé au guichet qu'elle desservait par une maison de commerce de la place et qui devait être versé sur un compte de chèque.

L'infidèle employée n'a pu expliquer (!) ce qu'est devenu cet argent. Comme nous l'avons dit hier, les investigations se poursuivent afin de déterminer si Mlle J. J. n'a pas commis d'autres irrégularités pendant son travail.

VAL-DE-RUZ

Les GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Une petite skieuse renversée

(sp) Un automobiliste de Chiètres, M. N. qui descendait vers 13 heures le chemin des Crotêts, au haut du village, ne put arrêter son véhicule au moment où une skieuse, la jeune Jacqueline Duvoisin, âgée de 6 ans, débouchait d'un petit chemin, lui coupant la route. L'enfant fut renversée. La petite Jacqueline Duvoisin a été transportée à l'hôpital de Landeyeux où les médecins craignent une fracture du bassin.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un ouvrier tombe dans la cage de l'ascenseur

(sp) M. Mario Cattaneo, âgé de 56 ans, ouvrier italien travaillant dans une fabrique de charcuterie de Payerne, a fait une chute dans la cage de l'ascenseur. On l'a conduit à l'hôpital avec une jambe cassée.

Accident de luge

(sp) Un garçon de 10 ans, Pierre Schaub, qui lugeait à la Riollaz, a manqué un virage et s'est lancé contre la barrière des voies C.F.F. Blessé à la tête, il a reçu les soins d'un médecin.

GRANGES-MARNAND

Chute de cheval

(sp) Lors d'un cross-country qui se déroulait à Granges, dimanche après-midi, M. Jean-Claude Reymond, 35 ans, de Lucens, a fait une chute de cheval. On l'a conduit à l'hôpital de Payerne avec des côtes enfoncées.

SASSEL

En lugeant

(sp) La petite Josiane Ropraz, âgée de 7 ans, a fait une chute en lugeant. Elle a été conduite à l'hôpital de Payerne avec une fracture à une jambe.

JURA BERNOIS

ORVIN

Arrivée d'une famille hongroise

(c) Une famille de réfugiés hongrois, composée d'un jeune couple et d'une fillette, vient d'être l'objet d'un chaleureux accueil à Orvin. Et c'est avec une grande émotion que ces trois nouveaux habitants ont pris possession de leur logis fort bien aménagé.

LA VIE NATIONALE

GENÈVE

Vol d'un coffre contenant 6000 francs

GENÈVE, 14. — Un cambriolage a été commis de nuit dans une des succursales de la Migros aux Eaux-Vives. Après avoir descellé les barreaux d'une fenêtre, les voleurs ont pénétré dans un bureau de l'arrière-magasin, se sont emparés d'un coffre et l'ont emporté avec tout son contenu, soit quelque 6000 francs en espèces. C'est la seconde fois que les cambrioleurs s'en prennent à ce magasin en l'espace de quelques mois.

Une démission dans le P. O. P.

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

Certains communistes notoires sont en train, semble-t-il, de reviser à Genève leur situation.

Il se pourrait bien en effet qu'un examen de conscience qui s'imposait à lui comme à d'autres, après les événements de Hongrie, ait amené l'un d'entre eux, M. Georges Magnin, à donner sa démission du parti du travail, dont il avait été l'un des députés au Grand Conseil pendant plus de dix ans, soit de 1945 à 1954.

M. Georges Magnin, qui est depuis 1947 conseiller administratif (conseiller communal) de l'importante agglomération de Vernier, conserve toutefois son mandat.

Après la grâce accordée à Maria Popesco

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

Après la mesure de grâce dont Maria Campeanu, divorcée Popesco, vient d'être l'objet et qu'elle a connue immédiatement après le vote du Grand Conseil, c'est au chef du département de justice et police du canton, actuellement M. Edouard Chamay, à prendre toutes dispositions pour son retour à la vie libre.

Trois possibilités se présentent : le séjour provisoire à Genève, l'expulsion du canton seulement ou l'expulsion de Suisse. On sait, qu'apatride et ne pouvant aller dans son pays d'origine la Roumanie, une mesure d'expulsion aurait pour elle un caractère de rigueur exceptionnelle.

Toutefois toutes choses s'arrangeront certainement et même immédiatement si, comme M. Chamay le demande maintenant à son collègue de Zurich, M. Reich, celui-ci peut confirmer officiellement qu'une famille de Zurich, qui déjà s'était intéressée à Maria Popesco lorsqu'elle était en prison à Regensdorf, est toujours prête à l'accepter.

Ed. B.

Lire en dernières dépêches :
Nouveau refus américain dans l'affaire Interhandel

EN PAYS FRIBOURGEOIS

COURTAMAN

Chute dans une grange

(sp) M. Henri Michel, âgé de 31 ans, qui travaillait dans une grange de Courtaman, près de Morat, est tombé des combles et s'est sérieusement blessé aux reins. Il a été transporté dans un hôpital.

SAINT-AUBIN (Fribourg)

Il glisse sur la chaussée

(c) Le jeune Clément Weber, 14 ans, de Saint-Aubin, a glissé sur la chaussée en rentrant à la maison et s'est cassé la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital de la Broye à Estavayer.

Les familles Claudon, Perret et Keppler,
ont le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle
Henriette CLAUDON
infirmière

enlevée à leur affection à l'âge de 80 ans.

Colombier, le 14 janvier 1957.
(Rue d'Ivernois 5)

Ma grâce te suffit.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 16 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je vous donne ma paix.
Jean 14 : 27.

Madame Thérèse Gauchat-Orlandi, à Colombier, ses enfants et petits-enfants :
Monsieur et Madame Jean-Jacques Gauchat et leurs enfants : Jean-Marc, Geneviève et Jacqueline, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Pierre Gauchat et leur fils Jean-Luc, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Marc Piaget-Gauchat et leur fille Lise, à Auvernier ;
Madame Jeanne Weber-Gauchat, à Colombier et ses filles : Mesdemoiselles Suzanne, Henriette et Edith Weber ;
Mademoiselle Marthe Gauchat, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Mathilde Gauchat, à Colombier ;
Madame veuve André Orlandi, à Amiens (Somme) ;
Monsieur et Madame René Gauchat, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Willy Gauchat et leurs enfants, à Lignières et à Grandchamp,
et toute leur parenté ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur Jean GAUCHAT

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin et parent que Dieu a repris à Lui, dans sa 74me année, après plusieurs mois de maladie supportée avec vaillance et sérénité.

Colombier, le 14 janvier 1957.

Tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne. Ap. 3 : 2.

Je te fortifie, je viens à ton secours, je te soutiens de ma droite triomphante. Es. 41 : 10.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 16 janvier 1957. Départ du domicile à 13 h. 45. Culte au temple à 14 heures.

Prière de ne pas faire de visites

Pour respecter le désir du défunt, les envois de fleurs peuvent être remplacés par un don à l'Oeuvre de la Sœur visitante de Colombier.

Le Conseil communal de Colombier a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jean GAUCHAT
Président de commune

L'ensevelissement aura lieu mercredi 16 janvier 1957, à 13 h. 45.

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 10. Culte au temple à 14 heures.

Colombier, 14 janvier 1957.

Le Conseil général de Colombier a le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean GAUCHAT
Président de commune

L'ensevelissement aura lieu mercredi 16 janvier 1957, à 13 h. 45.

Domicile mortuaire : avenue de la Gare 10. Culte au temple à 14 heures.

Colombier, 14 janvier 1957.

Madame et Monsieur Stocker-Monnier et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame Henri Monnier, ses enfants et petits-enfants, à Cormondrèche ;
Madame Edouard Monnier, à Zurich, ses enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Jean-Louis Sandoz-Sunier, à Marin,
les familles Ulrich, à Belp et à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mademoiselle
Laure-Clara GUTMANN

survenu dans sa 84me année.

Marin, le 14 janvier 1957.
(Maison Carrée)

Que ta volonté soit faite.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 16 janvier, à 14 heures, à Marin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Heureux le serviteur que le maître trouvera veillant.
Luc 13: 37.

La famille de feu Gottlieb Hämmerli a le pénible devoir de faire part à ses parents et connaissances, du décès de leur chère sœur, belle-sœur et tante,

Madame veuve Maria GROB
née HAMMERLI

enlevée subitement le 31 décembre 1956, à l'âge de 62 ans, à Castelnau (France).

Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé.
Mat. 24 : 13.

Dombresson, Saint-Martin, Chambrelien, Cernier.